

CHLT-TV CANAL 7
CHLT 630 kc
CHLT-FM 102.7 mcs

LA TRIBUNE

La météo

Pluie

Minimum : 35 — Maximum : 40

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

56e ANNEE No 240

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, VENDREDI, LE 11 FEVRIER 1966

10 CENTS



VIVE LA REINE. — Les étudiants de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre de leur Carnaval, ont couronné une reine, hier soir, sur le campus universitaire. De gauche à droite, Andrée Aubé, artiste de CHLT-TV, Robert Salois, prince consort, de Windsor, sa majesté la reine Gisèle Bachand, de St-Hyacinthe, et le Bonhomme Carnaval. Mlle Bachand était la duchesse de la faculté de Sciences. (Par ailleurs, les étudiants ont poursuivi leurs frasques au cours des dernières heures... voir page de Sherbrooke).

Le cas Fabi et Fils et l'autoroute des Cantons de l'Est

La confusion (et non des ordres) aurait causé l'arrêt de travail

QUEBEC, (Par Claude Déry). — Le ministre de la Voirie a nié catégoriquement hier les rumeurs circulant en certains milieux et reprises à l'Assemblée législative par MM. Daniel Johnson (Bagot) et Fernand Lafontaine (Labellie) à l'effet que le gouvernement ne disposait plus de provisions budgétaires pour assurer les frais de certains travaux de voirie en cours.

L'allusion se rapportait à la décision prise par la firme "Fabi & Fils", de Sherbrooke, de cesser ses travaux et de retirer sa machinerie et ses employés sur l'autoroute des Cantons de l'Est, soit sur la voie de raccordement Omerville-Rock Island.

Me Pinard déclare qu'il s'agit simplement d'une erreur d'interprétation de la part de la compagnie sur certaines demandes de renseignements qui lui ont été adressées.

Mais le ministre a rassuré la Chambre basse en soutenant que rien n'indiquait (toutefois) que pareille situation (arrêt complet des travaux) aurait dû se produire à cet endroit.

Inventaire en cours

En fait, Me Pinard révèle que les discussions se poursuivent entre les officiers de la Voirie provinciale, (MM. Branchaud sur le plan technique, et Langevin, sur le plan budgétaire) M. Cazavan, sous-ministre des Finances, et Jacques Parizeau, conseiller économique du gouvernement, afin de faire le point sur le plan de l'inventaire, des besoins de la voirie en regard des disponibilités financières affectées aux projets routiers déjà en chantier et sur lesquels des priorités doivent être établies.

Chaque année, explique encore le dé-

puté de Drummond, à cette période-ci, à la Voirie provinciale, à l'Office des autoroutes, au comité de planification budgétaire, s'opère un inventaire de ces projets prioritaires du gouvernement sur le secteur de la voirie.

Dans le cas de "Fabi & Fils", il semble qu'il y ait eu confusion dans les informations ou mauvaise interprétation de certaines directives. Mais personne n'a donné instruction à cette entreprise d'arrêter ses travaux attribués suivant un contrat et qui devaient se poursuivre sur une période de deux ans.

Répliques de M. Lesage

De son côté, le premier ministre, Me Jean Lesage, en réponse aux questions de Me Daniel Johnson, a précisé que le conseil des ministres avait approuvé, depuis un mois, divers travaux routiers qui seront exécutés durant l'année fiscale en cours sur l'autoroute Montréal-Québec (secteur Montréal-Berthier) mais qui ne peuvent être amorcés avant la fonte des neiges.

Mais M. Lesage s'inscrit en faux contre la prétention de l'opposition à l'effet que des instructions auraient été données aux entrepreneurs de "se hâter lentement", parce que le gouvernement ne pourrait payer qu'une partie de leurs contrats.

Réaménagement des territoires

Projet - pilote unique au Québec tenté à Thetford

QUEBEC, (Par Claude Déry). — Thetford Mines deviendra le sujet d'un autre projet-pilote au Québec en ce qui concerne le réaménagement de territoires dans les cités minières.

Déjà, à la suite d'une initiative du ministre du Travail, piloté par Me Carrier Fortin, Thetford s'est inscrite comme projet-pilote dans un vaste programme de reclassification des ouvriers déplacés par l'automatisation et les fusions de compagnies.

Ces expériences se poursuivent avec succès à Windsor, Malartic et Portneuf, où des ouvriers doivent être dirigés vers de nouveaux métiers.

Autre question

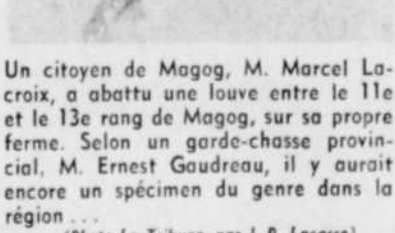
Mais à la lumière des problèmes qui surgissent à Thetford, le ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, aurait l'intention de constituer un comité spécial d'étude pour envisager des solutions pratiques en ce qui concerne le réaménagement du territoire.

A ce sujet, le député de Mégantic, M. Emilien Maheux, doit rencontrer M. François Bouliard, adjoint parlementaire de Me Laporte, pour scruter le problème.

Entreprise de taille

M. Maheux explique qu'en raison du développement considérable des mines d'amiante à l'intérieur même de la ville de Thetford, il faudra dénicher des méthodes pour déplacer des rues entières et dédramatiser les propriétaires tout en les démenageant en un centre urbain ou par d'habitation muni de tous les services communautaires usuels.

L'entreprise est de taille, car elle réclamera nécessairement des subventions importantes du gouvernement provincial.



(Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)

Trois heures et demie de délibérations

Gilles Couillard est acquitté...

QUEBEC, (PC) — Après avoir délibéré pendant trois heures et 30, un jury des assises de Québec a acquitté hier soir Gilles Couillard, 29 ans, instituteur de Saint-Georges de Beauce, qui subissait son procès depuis quatre jours sous des accusations de conspiration pour mettre le feu et de crime d'incendie en rapport avec l'incendie qui détruisit sa maison, à Saint-Martin de Beauce, en février 1965.

Couillard, qui était à la barre des accusés, s'est effondré quand le président du jury a lu le verdict de non culpabilité.

La jeune épouse de l'instituteur, qui était parmi l'assistance, a fondu en larmes, ainsi que trois des jurés.

Gilles Couillard était notamment accusé d'avoir conspiré avec Fernand Guirion, 43 ans, de Québec, et d'autres personnes, pour incendier sa demeure.

Au cours du procès, qui était présidé par le juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure du Québec, Quirion a raconté comment lui et l'accusé s'étaient entendus pour mettre le feu à la demeure des Couillard.

Un jeune détenu s'échappe du palais de justice... puis est capturé au centre d'achats de Sherbrooke

A peine 90 minutes de liberté pour un évadé

par Jacques Lemoine

SHERBROOKE — Un individu a été capturé hier par la Sûreté provinciale moins de 90 minutes après son évasion du palais de justice de Sherbrooke.

Il s'agit de Christopher Gerald Bowen, âgé de 18 ans, et domicilié à London, Ont.

Le prévenu avait pris la fuite par un escalier au moment du transfert des prisonniers de la Cour des sessions de la paix aux cellules.

Il a été appréhendé un peu plus tard au centre d'achats de la rue King ouest. Bowen, qui est déjà inculpé d'un vol à main armée dans le canton de Magog, sera accusé d'évasion d'une garde légale.

Evasion

Le shérif Donat Jacques a raconté les détails relatifs à l'évasion du détenu. L'incident s'est produit au moment du transfert de cinq prisonniers, après leur comparution devant le juge Benoit Turmel.

Les accusés, escortés par trois gardes, se dirigeaient à la fille indienne vers l'escalier conduisant aux cellules lorsque l'un d'eux a tenté de parler à sa sœur dans la salle d'audience.

Pendant qu'un garde a demandé à ce dernier de rejoindre les détenus, Bowen a monté l'escalier plutôt que de le descendre.

Le jeune homme a débouché de l'escalier dans la Cour supérieure, s'est mêlé aux curieux dans la salle des pas perdus et a pris la fuite par l'entrée principale.

Sécurité

Le 24 janvier, le shérif Jacques avait fait une suggestion à l'inspecteur des travaux publics pour augmenter la sécurité au palais de justice.

Il avait recommandé d'installer une trappe au milieu de l'escalier, dont la partie supérieure n'est utilisée qu'à l'occasion pour les assises.

M. Jacques avait aussi proposé de changer la disposition de la Cour des sessions de la paix de façon à ce que les détenus ne puissent avoir accès à la salle d'audience.

Cette suggestion est présentement à l'étude.

Recherches

Les gardes, qui ont constaté l'évasion de Bowen, ont aussitôt averti le shérif. M. Jacques a alerté la Sûreté provinciale et la police municipale en leur faisant suivre la description de l'accusé.

Les recherches, qui ont été entreprises, devaient conduire moins de 90 minutes plus tard à la capture de l'évadé.

Bowen a été appréhendé par le caporal Robert Dery et l'agent Florent Desjardins de la PP.

Le fugitif était assis sur un banc dans le parking du centre d'achats de la rue King ouest et il avait l'intention de gagner Toronto.

La PP travaillait sous les ordres du sergent René Simard.

L'accusé

Bowen avait déjà été traduit en cour sur l'inculpation de vol à main armée de \$139 au poste d'essence de M. Adrien McClure.

Des accusations semblables pèsent sur quatre autres individus. Il n'a pas offert de résistance à la police au moment de son arrestation au centre d'achats.

Coopération

Le shérif Jacques a déclaré que les gardes ne sont pas à blâmer à cause de cette évasion, qui s'est déroulée en quelques secondes.

Il fait l'éloge des agents de la Sûreté provinciale et de la police municipale, qui ont participé aux recherches.

M. Jacques a terminé en disant qu'il ajoutera un nouveau garde pour surveiller l'escalier en attendant l'installation d'une trappe, comme il l'a suggéré le 24 janvier.

Bowen doit être traduit en Cour des sessions de la paix cet avant midi pour répondre à une accusation d'évasion d'une garde légale.



L'ÉVADE DU PALAIS DE JUSTICE. — Christopher Gerald Bowen (à gauche), âgé de 18 ans, est escorté par l'agent Gerald Picard au moment de son transfert des cellules de la PP à la prison commune.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Le shérif Jacques croit à un complot qui devait amener quatre évasions...

SHERBROOKE, (J) — Le shérif Donat Jacques a révélé hier qu'il soupçonne quatre détenus d'avoir trempé dans un complot pour s'évader hier du palais de justice de Sherbrooke avec C.R. Bowen.

Il a précisé que les prisonniers n'avaient pas de plan établi, mais avaient l'intention de prendre la fuite à la première occasion.

M. Jacques a laissé entendre que ces

quatre détenus viennent tous de l'Ontario et sont accusés d'un vol à main armée dans le canton de Magog.

Le shérif peut-être apporter de nouvelles précisions aujourd'hui.

Le shérif avait ouvert une enquête après l'évasion de Bowen, mais elle n'est pas encore complétée.

"N'eut pu la vigilance des gardes, il aurait pu y avoir quatre autres évasions", a dit M. Jacques.

Lawrence Gilbert sera toutefois libre dans trois ans...

Total de 55½ ans de prison pour un Beauceron qui plaide coupable à 22 accusations...

QUEBEC, (PC) — Lawrence Gilbert, l'un des principaux témoins de la couronne dans l'affaire des incendies d'origine criminelle, a écopé jeudi de trois ans de prison. Gilbert a déjà avoué sa culpabilité en cour à 22 chefs d'accusation en rapport avec des crimes d'incendie, des fraudes, des vols d'automobiles et de camions, des recels de camions et d'automobiles volées.

Gilbert, 37 ans, restaurateur et gérant de Saint-Georges de Beauce, s'est vu imposer 22 sentences concurrentes, totalisant 55 ans et demi de prison, par trois juges différents des

sessions de la paix. Etant donné que toutes ces sentences, de 2, 2 1/2 et 3 ans, selon le cas, Gilbert sortira de prison dans trois ans.

L'accusé a admis le recel de 7 automobiles volées d'une valeur totale de \$11,500, dans le courant de 1962, le vol de 6 camions ou automobiles d'une valeur totale de \$33,800, en 1962 et 1963, deux fraudes auprès de compagnies d'assurances de Saint-Georges de Beauce pour une somme totale de \$5,290, un vol par effraction ayant rapporté \$100, en septembre 1965, et sa participation à 4 incendies d'origine criminelle dans le courant de 1965.



DEMOLITION D'UNE "SLOT MACHINE". — Des fonctionnaires ont démolé hier un gobe-sous, qui avait été saisi dans le comté de Stanstead et confisqué par la Cour. La "slot machine" est évaluée à \$1,500. Cette photo a été prise aux quartiers de la Sûreté provinciale, à Sherbrooke.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Les protestants aident les catholiques à construire une église...

Geste sans précédent posé à Stanstead-Rock Island

Par Jean-Marie Lecours

ROCK ISLAND — Dans un geste sans précédent dans l'histoire de la région, de la province et fort possiblement du pays, les paroissiens protestants des églises Stanstead South United Church, de Rock Island, et Centenary, de Stanstead, se sont cotisés pour offrir un don de \$255 au pasteur catholique de la paroisse Notre-Dame de la Mer, de Rock Island, pour permettre l'érection d'une

nouvelle église dans cette paroisse. Le Rev. Carl J. Gustafson, ministre des deux églises précitées, a fait remarquer qu'il n'avait jamais eu l'occasion de visiter l'intérieur du nouveau temple qui est en voie de parachèvement, mais qu'il espérait pouvoir le visiter dans son entier, en compagnie de ses paroissiens, dans un avenir rapproché.

Collaboration

Dans son allocution, le Rev. Gustafson a déclaré: "Les municipalités internationales de Rock Island, Stanstead et Derby Line, Vermont, ont toujours démontré un bel esprit de collaboration à tous les points de vue, autant national, religieux que linguistique."

Le Rev. Gustafson a aussi souligné que "ce don est pour nos sœurs et frères dans leurs dévoués projets," en soulignant aux militants catholiques qu'ils étaient "ses frères et ses sœurs."

Dans sa réponse au ministre protestant, M. l'abbé Georges Guay, curé de la paroisse Notre-Dame de la Mer, a remercié sincèrement le Rev. Gustafson et ses ouailles pour ce geste.

En terminant sa courte allocution, l'abbé Guay a invité l'assistance à visiter la nouvelle église, tout en soulignant son désir d'inviter un jour officiellement tous les paroissiens, tant catholiques que protestants, à venir visiter le nouveau temple.



Le Rev. Carl J. Gustafson, alors qu'il prononçait son allocution. A sa droite, M. l'abbé Georges Guay...

LA TRIBUNE

pages	
15-16-17	annonces classées
14	Comiques
17	Décès et funérailles
6	Editorial
9	Féminine
10	Finance
18	Politique fédérale
7	Politique provinciale
8	Radio, TV et arts
2-3-4-5	Sherbrooke et région
11-12-13	Sports

"La femme ouvrière refuse le travail de nuit" (5)

CÈDRE DEMANDÉ IMMÉDIATEMENT

10,000 cordes — 50 po. de longueur

CANADIAN SNOW FENCE LTD.

567-7711 — SHERBROOKE

Les femmes font confiance aux "messieurs de Québec"

On croit que dès que le conseil des ministres aura terminé l'étude du rapport de la commission Mailloux, ce rapport sera rendu public avec les recommandations qu'auront trouvées à y ajouter les représentants du peuple. Quelles que soient ces conclusions, le public s'attend à une nouvelle législation sur le travail féminin.

Pour leur part, les femmes employées dans l'industrie laissent encore leur confiance en ces "messieurs de Québec". De leur attitude dépendra la réaction des ouvrières. Sachant que ces dernières connaissent les implications très graves qu'entraînerait cette modification de la loi industrielle et conscients de leurs responsabilités, les représentants du peuple réfléchiront beaucoup en terminant cette étude.

Nous avons vu que pour protéger la femme contre elle-même, il serait nécessaire de maintenir l'interdiction du travail nocturne pour les ouvrières. Dans son ouvrage, Mme Rousseau déclare que le travail de nuit s'oppose aux notions même "familiales" et "sociales".

"Permettre à la famille de se désintégrer, écrit-elle, en lui enlevant son âme, son élément de réflexion, de contrôle, d'organisation et de prévoyance, s'est montrer à nos futurs chefs de famille — les jeunes d'aujourd'hui — qu'il n'existe aucun lien de famille dans la cité."

Le travail de nuit s'oppose aussi à la famille comme lieu normal de croissance des enfants. "Il met en cause la signification même du couple et ne donne du mariage que l'image d'un repliement chimérique et égoïste, d'une sorte de vie à deux en dehors de toute responsabilité".

La mission de la famille

Le travail de nuit s'oppose enfin à la mission même de la famille. C'est à l'intérieur du foyer que les jeunes doivent acquiescer les qualités qui leur permettront de créer un monde et non d'y être enlevés. Si le père s'absente le jour et la mère la nuit, de qui les enfants recevront-ils la formation morale que seule la famille peut leur donner...? Interdire le travail de nuit à la mère ne peut lui causer aucun préjudice: c'est au contraire protéger sa santé physique, psychique, morale et celle de ses enfants et de la société future. L'interdiction à l'ouvrière célibataire est tout aussi juste parce qu'on protégera alors l'humanité de demain.

Et si la condition économique de la famille exige vraiment que la femme aille s'abriter pour sauver sa famille de la gêne, de la misère...? C'est ici que la conscience humaine doit primer l'économie des hommes. C'est ici que les législateurs doivent trouver une solution qui sauvegarde un même temps les hommes de demain et les femmes d'aujourd'hui. Cette solution ne se trouve pas dans l'autorisation que donnera aux industries le gouvernement, pour faire travailler la femme la nuit. Elle réside plutôt dans une conception nouvelle à donner au travail féminin.

(M. R.-C.)

Le SPEQ se prononcera lundi, le 14 février

Pour ou contre le recours à la grève?

SHERBROOKE, (RR) — Les professeurs d'une douzaine d'écoles normales, d'art et de métiers, d'instituts techniques et d'écoles ménagères de Sherbrooke et de toute la région desservie par La Tribune se prononceront lundi soir prochain, le 14 février, sur l'utilisation de la grève pour appuyer leurs demandes dans les négociations en cours avec le gouvernement.

ligence dans ses négociations avec eux. La réunion qui se tiendra lundi soir, à Sherbrooke, a été convoquée par l'exécutif provincial de SPEQ.

Professeurs

Les professeurs qui doivent prendre part à l'assemblée sont ceux des écoles suivantes: l'Institut d'agriculture de St-Hyacinthe, l'Institut du textile, de St-Hyacinthe, l'Ecole ménagère, Mr Desmarais, d'Upton, l'Ecole d'art et métiers de Plessisville, l'Ecole d'art et métiers de Magog, l'Ecole d'art et métiers de Granby, l'Ecole d'art et métiers de Drummondville, l'Ecole d'art et métiers de Thetford Mines, l'Ecole d'art et métiers de Victoriaville, l'Institut de technologie de Sherbrooke, l'Ecole d'art et métiers de Waterloo, et quelques autres.

Ce qui représente environ 375 professeurs.

Grève

On sait que les membres du SPEQ menacent d'entrer en grève si le gouvernement du Québec ne met pas plus de di-

Parlant du Conseil économique des Cantons de l'Est

Je ne crois pas à la formule actuelle

(M. G. Gauvin)

SHERBROOKE, (RR) — Le président du Conseil d'aménagement régional Brome-Standead-Richmond-Compton-Wolf, M. Guy-C. Gauvin, a déclaré qu'il ne croit pas à la formule actuelle de représentation au sein du Conseil économique régional des Cantons de l'Est.

Selon lui, cette formule de représentation qui n'est pas faite au niveau des comités n'est pas représentative de la population.

M. Guy-C. Gauvin a fait ces déclarations en marge des tentatives de rapprochement qui ont été amorcées entre les deux organismes. On sait que récemment, les membres du Conseil d'aménagement régional ont décidé de ne pas joindre les rangs du Conseil économique régional des Cantons de l'Est.

Représentation

Le président du Conseil d'aménagement régional s'est dit d'avis que la représentation par organismes de comités, telle qu'appliquée au Conseil d'aménagement, n'est pas simple à adopter "à cause de la mentalité, de l'esprit de clocher et d'influences diverses".

Le Conseil économique régional est formé de représentants d'associations, d'organismes, de corps publics, d'entreprises privées, etc. Il n'a pas de représentation par comité.

M. Gauvin croit qu'il faut avant tout s'intéresser aux problèmes régionaux de développement économique et que c'est pourquoi il est nécessaire d'avoir des comités de comités. "Actuellement, dit-il, Sherbrooke est le seul à ne pas avoir son comité d'aménagement de comités".

"Il est également nécessaire de pouvoir s'assurer une participation intéressée de la part de la population, a ajouté M. Gauvin. Ceci ne peut être obtenu que par les organismes de comités".

Convention le 20 février

Les partisans de l'Union nationale demanderont dimanche à Me Raynald Fréchette d'être leur candidat...

SHERBROOKE — Une délégation de partisans de l'Union nationale se rendra chez Me Raynald Fréchette dimanche après-midi, pour lui demander d'être candidat à la convention qui aura lieu dimanche le 20 février.

Il semble déjà presque as-

suré que Me Fréchette acceptera de poser sa candidature.

Celui-ci n'en serait pas à sa première expérience politique, puisqu'il avait fait la lutte à l'Emilien Lafrance, ministre d'Etat et député du comté de Richmond, lors des élections provinciales de 1962.

Convention

L'Union nationale, qui se prépare aux prochaines élections (prévues pour cet été), ont déjà choisi plusieurs candidats à travers le Québec.

La convention pour choisir ce candidat aura lieu le 20 février dans le comté de Sherbrooke.

Si Me Fréchette accepte la demande de la délégation qui le sollicitera dimanche prochain (le 13 février), il sera probablement le seul candidat de l'Union nationale à la convention du dimanche suivant.

La délégation qui se rendra chez Me Fréchette après demain doit partir du centre d'achats, rue King Ouest, vers 1 heure p.m., pour arriver chez Me Fréchette vers 1h30 p.m.

Abonnez-vous à La Tribune

POUR FACILITER VOS ACHATS DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75



vins

JORDAN VALLEY

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTREAL, QUÉBEC

DOLLAR-AMA

\$ "66" \$

TRES BIENTOT

CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE

C'est le deDANS qu'il faut protéger!

TECTYL protège la où commence vraiment la rouille... les coins et recoins inaccessibles aux couches de fond ordinaires: le deDANS des portes, le deDANS des godets à lumières... les deDANS de plus de 22 endroits vulnérables. Appliqué sous haute pression, l'enduit TECTYL, à l'épreuve de l'humidité, protège en permanence ces endroits exposés à la rouille. Avec cette PROTECTION A LA SOURCE, votre automobile conservera sa beauté des années de plus.

Dedans les poutres, Dedans les portes, Dedans les godets des lumières, Dedans le capot, Dedans la couverture du coffre, Dedans les doubles ailes arrière de soles, Dedans les sous-voies au complet.

FAITES DURER CETTE BELLE AUTO NEUVE. Venez nous voir aujourd'hui pour un estimé.

C. C. WARNER

294, RUE QUEEN — LENNOXVILLE, QUE.

"HOT-DOG"

Federal

mmm délicieux!

UN PRODUIT DE

FEDERAL PACKING INC.

Magog, Qué.

PROPRIÉTAIRES ANNONCEZ

VOS LOGEMENTS DANS LE

GUIDE du DEMENAGEUR

935 est, rue King—Sherbrooke **567-8931**



Sedan Custom 200 à 4 portes. Empattement de 111 pouces

la sedan sensationnelle

Une Valiant... c'est sensas...! L'agrément de sa conduite, l'excellence de son rendement et la spaciosité de son intérieur signifient en langage Valiant: plaisir, économie et confort. Faites comme des milliers de familles "sensas..." qui ont adopté la Valiant et qui déclarent que la valeur de la Valiant est insurpassable comme agrément et satisfaction. Voyez sans tarder votre vendeur local Plymouth ou Dodge.

La valeur de la

Valiant

est insurpassable



GARANTIE DE 5 ANS — 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

N. V. Cloutier Inc.

37-43 SUD, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE, P.Q.

Martin Motor Sales Ltd.

405 SUD, RUE BELVEDERE, SHERBROOKE, P.Q.

AUTOS USAGÉES de Qualité

AUTOS USAGÉES Dependable

Chronique judiciaire

Une "petite chicane"

SHERBROOKE. (J) — Un bagnard a nie avoir suggéré de poster un franc-tireur dans un arbre surplombant la prison de Sherbrooke pour abattre Pierre Talon.

Il s'agit de Benoît "Ben" Lavoie, âgé de 36 ans, qui témoignait à Montréal au cours du procès pour le vol de \$1.500.000 dans un camion postal.

Le bagnard était alors interrogé par la couronne.

Lavoie a juré qu'il n'avait jamais suggéré de "descendre" Talon.

Crachat

Le témoin a aussi expliqué qu'il avait craché et vidé une tasse d'eau chaude à la figure de Talon à la prison de Sherbrooke.

Il prétend avoir posé ce geste à cause de certaines "confidences" de Talon.

L'amour, toujours...

SHERBROOKE — Un jeune homme, qui avait tenté de se suicider à cause d'une peine d'amour, a été condamné hier au temps fait en prison.

Il a comparu devant le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

La défense, représentée par Me Jacques Pagé, a dit que l'accusé avait réalisé "sa hémisphère" et projetait de vivre convenablement.

Le procureur de la couronne, Me J.-Guy Blanchette, c. r., a rappelé que l'inculpé avait avalé 200 pilules.

Le prévenu était détenu à la prison commune depuis le 3 février.

Un amateur de "safari"

SHERBROOKE — Un individu, qui était détenu depuis cinq semaines, a été condamné hier à un mois additionnel de prison.

Il s'agit de Guy Breton, âgé de 23 ans et domicilié à Sherbrooke.

Le prévenu s'était reconnu coupable d'un vol d'un téléviseur et d'un "tigre" en peluche au poste d'essence de M. Armand Lemelin.

Il a comparu devant le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix.

La défense a souligné que Breton peut se réhabiliter.

Le procureur de la couronne, Me J.-Guy Blanchette, c. r., a rappelé que l'accusé avait déjà bénéficié de deux chances dans le passé.

Un mauvais chiffre: 4

SHERBROOKE. — Raymond Arsenault, âgé de 21 ans et domicilié à Coaticook, a été condamné hier à un an de prison.

Il a été averti par le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke, que sa prochaine incarcération le conduirait au pénitencier.

Arsenault s'était reconnu coupable d'un vol par effraction de \$444 en argent et en chèques, le 12 janvier, dans un entrepôt de Coaticook.

La défense, représentée par Me Pagé, avait réclamé une peine minimum parce que l'accusé était sans emploi au moment de son délit.

Le procureur de la couronne, Me J.-Guy Blanchette, c. r., a rappelé que l'inculpé avait déjà été condamné à un an de prison pour vols et faux prétexte.

"Les dernières condamnations n'ont pas été suffisantes et le prévenu n'a pas manifesté l'intention de se réhabiliter", a dit Me Blanchette. Arsenault aurait entraîné deux autres individus dans le vol de Coaticook.

Vol dans une bourse

SHERBROOKE — Jean-Yves "Buff" Saucier, âgé de 25 ans et domicilié à Coaticook, a volé \$11 dans la bourse d'une femme, parce qu'il n'avait pu obtenir d'aide et de secours à sa sortie de prison.

C'est ce que son avocat, Me Jacques Pagé, a souligné hier à la Cour des sessions de la paix.

Le "Buff", qui a comparu devant le juge Benoît Turmel, n'en a pas été moins condamné à trois mois de prison. Il a obtenu de purger sa sentence à Arthabaska parce qu'il a ensuite l'intention de refaire sa vie dans la région de Victoriaville.

Pas d'aide

Me Pagé a précisé que son client avait tenté vainement d'obtenir des secours de l'Aide aux prisonniers et de l'Assistance sociale.

Et Saucier n'a pu obtenir de travail parce qu'il a un dossier judiciaire.

"L'accusé a volé \$11 pour manger et se loger", a dit la défense.

Pas d'excuse

Le procureur de la couronne, Me J.-Guy Blanchette, c. r., a expliqué à la Cour que les raisons invoquées par l'inculpé ne constituent pas une excuse.

Il a aussi mentionné que Saucier avait été traduit à plusieurs reprises devant les tribunaux.



UNE "RAZZIA". — Des étudiants de l'Université de Sherbrooke ont rendu visite, la nuit de mercredi à jeudi, à leurs confrères de l'université Bishop. Avant de quitter les lieux, ils ont apporté quelques petits souvenirs. (Photo La Tribune, par Studio Breton)



UN PETIT TOUR D'AUTO. — Un agent Pinkerton, en devoir à l'université Bishop, a dû accompagner les étudiants sherbrookoïses à leur quartier-général. Il a été gardé en captivité pendant quelques heures. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Les étudiants toujours à l'oeuvre

"Razzia" à Bishop, un garde Pinkerton enlevé, un vol raté...

SHERBROOKE. — Les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont l'esprit carnavalesque depuis quelques jours... Inutile d'insister là-dessus... plusieurs citoyens ou associations de Sherbrooke ayant pu le "constater" eux-mêmes...

Un journaliste de La Tribune et un photographe, qui ont "accompagné" un groupe d'étudiants en Sciences au cours de la nuit de mercredi à jeudi, en ont vu de toutes les couleurs...

L'aventure à même faille

se terminer dans les cellules de la prison pour quelques-uns des étudiants quand une série d'autos de la police de Sherbrooke ont fait leur apparition en trombe à la terrasse Galt (sous le pont Joffe) au moment même où quelques étudiants s'apprêtaient à prendre la fuite avec un autobus de la compagnie Laramee...

Razzia à Bishop

Le point culminant de la nuit a été atteint lors d'une "razzia" à l'Université Bishop alors que les étudiants de Sherbrooke se sont emparés d'une foule de "pancartes", "Alogans" et autres items du genre appartenant aux étudiants de l'Université Bishop.

Au cours de cette visite, les étudiants de Sherbrooke en ont profité aussi pour "repréciser" différents objets ("pancartes", poteau de "stop", etc.) qui leur

avaient été "volés" par les étudiants de Bishop.

Mais, les étudiants de Sherbrooke ont fait encore "mieux" à Bishop en s'emparant du garde Pinkerton, chargé de la surveillance des édifices et des terrains de l'Université.

Ce dernier a dû passer la balance de la nuit avec ses ravisseurs, qu'il a trouvés "gentils" et "sports".

Autobus

C'est à la suite de leur exploit à l'Université de Bishop que les étudiants avaient formulé le désir de s'emparer d'un autobus.

Toutefois, l'intervention de la police devait mettre un frein à leurs activités.

Il faut dire que la police de Sherbrooke était un peu sur ses dents puisqu'on ne semblait pas avoir apprécié "l'enlèvement" d'un jeune constable plus tôt dans la soirée.

Le policier avait été "dé-

tenu" pendant près d'une heure par les étudiants qui l'ont emmené à leur boîte à chansons sur le campus.

Le policier avait été "remis en liberté" à la fin de la soirée, mais les autres policiers n'entendaient pas laisser les étudiants "faire tout ce qu'ils voulaient".

Autre enlèvement

Hier après-midi, les mêmes étudiants de la faculté des Sciences ont "enlevé" André Aubé au moment où celui-ci participait à une émission télévisée sur les ondes de CHLT-TV.

Dans ce dernier cas, il faut dire que certains "arrangements" avaient été faits à l'avance avec des employés de CHLT-TV puisque l'opération s'est déroulée sous l'œil "vigilant" des caméras de télévision.

Mlle Aubé n'a pas paru trop surprise de la tournure des événements et a accepté son "enlèvement" avec le sourire.

Le policier avait été "dé-



UNE VEDETTE DE LA TV KIDNAPÉE. — Les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont poursuivi "leurs activités" au cours de la journée d'hier alors qu'ils ont envahi un des studios de CHLT-TV pour kidnapper André Aubé, au cours d'une émission. Si on en juge par sa mine réjouie, elle ne semble pas craindre ses ravisseurs. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Deux ans de pénitencier pour un vol commis avec violence

SHERBROOKE. — Donat Surprenant, âgé de 37 ans et domicilié à Sherbrooke, a été condamné hier de deux ans de pénitencier.

Cette sentence lui a été imposée par le juge Benoît Turmel, de la Cour des sessions de la paix.

Le prévenu avait été trouvé coupable d'un vol avec violence chez MM. J.B. Fiset et John Ourichéfsky, le 3 décembre.

Ces deux derniers ont déposé hier qu'ils ont été ligotés et volés par quatre individus parmi lesquels il y avait Surprenant.

MM. Fiset et Ourichéfsky se sont fait voler de l'argent, du linge, des outils et des meubles.

Selon eux, c'est l'accusé qui "bossait la gang".

La marchandise volée a été retrouvée un peu plus tard à l'appartement de Surprenant.

La couronne était représentée dans cette cause par Me J.-Guy Blanchette, c. r.

Surprenant, qui a plaidé sa propre cause, a cité trois témoins.

Il s'agit de ses complices, qui ont écopé de peines variant de deux à quatre ans.

Robert Caron, âgé de 22 ans, a réclamé la paternité de ce vol avec violence, qui aurait été commis sur l'impulsion du moment.

Gérard Létourneau et Jean-Guy Poulin, âgés de 21 ans, ont déposé que Surprenant a tenté de les décourager de commettre ce vol et leur a dit de ne pas violenter les victimes.

A la suite du procès, Me Blanchette a souligné à la cour que le prévenu avait déjà été condamné à six reprises pour vols et affaire de meurtres.

Pour les camionneurs indépendants

Pas question d'atelier fermé

Par René Roseberry

SHERBROOKE. — Le maire Armand Nadeau a déclaré, hier, qu'il n'est pas question que le conseil municipal de Sherbrooke se rende à la demande des camionneurs indépendants à l'effet de n'engager que ceux qui sont membres en règle de l'Association.

Les camionneurs demandent, en plus d'une augmentation de salaires, que le conseil municipal passe une résolution pour s'engager à n'employer que les camionneurs résidents de Sherbrooke et membres de l'Association.

Le maire a fait remarquer que les camionneurs qui sont engagés pour transporter la neige ne sont pas des employés permanents de la cité.

Préférence

"On veut donner préférence"

"On emploie ceux qui veulent travailler", a-t-il ajouté.

Il a dit qu'il est impensable de songer à signer une convention avec ces camionneurs qui ne sont pas des employés réguliers de la cité.

"Il n'est pas question de se rendre à cette demande", a dit Me Nadeau. Le maire a précisé que le conseil municipal est d'accord pour leur accorder \$1.60 du voyage de neige, comparativement à \$1.15 auparavant.

Mais il ne voit pas comment le conseil municipal pourrait passer une résolution à l'effet de s'engager à n'employer que les camionneurs de Sherbrooke, membres en règle de l'Association.

SHERBROOKE. — Le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le Dr Gérard LaSalle, a déclaré hier qu'il est attendu que la faculté qu'il dirige ouvrira ses portes en septembre prochain.

Le Dr LaSalle n'a laissé planer aucun doute quant à l'ouverture de cette faculté. "Il n'y a pas raison de s'inquiéter, a-t-il dit, car il est bien entendu que la faculté sera prête en septembre."

Le doyen a voulu rassurer les personnes qui s'inquiétaient.

Recrutement

De plus, selon le Dr LaSalle, le recrutement du personnel requis pour donner les cours en septembre prochain s'effectue normalement.

Déjà, cinq professeurs en science fondamentale et quatre cliniciens ont été engagés. D'ailleurs, le Dr LaSalle s'est

adjoint, il y a plusieurs mois, un vice-doyen, le Dr Jean-Marie Beauregard.

Mme Madeleine L. Côté a été nommée au poste de directeur-adjoint de la Clinique de l'Université de Sherbrooke et secrétaire de la faculté. Également, le Dr Maurice LeClair était nommé récemment au poste de professeur titulaire de médecine et directeur du département.

Le Dr LaSalle, à la suite de ses nombreuses démarches aux États-Unis, au Canada et en Europe, doit rencontrer six autres spécialistes, au cours de la fin de semaine. Il prévoit par ailleurs l'engagement

de cinq professeurs en fin de février.

"Nous aurons, a dit le doyen, tout le personnel requis pour dispenser les cours en septembre, tel que prévu."

Équipement

Sur un autre plan, le Dr LaSalle a souligné que sept personnes travaillent actuellement à plein temps à la bibliothèque de la faculté. Trois autres personnes seront bientôt engagées.

La Faculté est abonnée à plus de 600 revues spécialisées et un total de quelque 3.500 volumes ont été classifiés à la bibliothèque.

Le Dr LaSalle a dit que la li-

sociation. Me Nadeau a fait cette déclaration en marge du refus des membres de l'Association des camionneurs indépendants de Sherbrooke d'accepter les offres de la cité.

La Faculté est abonnée à plus de 600 revues spécialisées et un total de quelque 3.500 volumes ont été classifiés à la bibliothèque.

Le Dr LaSalle a dit que la li-

raison des appareils techniques et instruments doit se faire sous peu. Il espère également que le personnel actuel pourra s'installer dans les locaux de la faculté de Médecine d'ici un mois. Les crédits nécessaires à l'achat de l'ameublement ont été votés à Québec.

Pour ce qui est du pavillon de la faculté, les travaux d'excavation d'une autre aile ont été commencés.

Enfin, le doyen a précisé que les étudiants qui ont demandé leur inscription à la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke recevront leurs formules au cours des prochains jours.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Par René Roseberry

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.

Il a précisé que tel qu'annoncé par le premier ministre Jean Lesage, lors de son passage à Sherbrooke, l'été dernier, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke accueillera ses premiers étudiants en septembre 1966.



PALAIS DES SPORTS. — Les travaux préliminaires à la construction du Palais des sports de Sherbrooke ont débuté hier. Les ouvriers ont commencé à couper les arbres sur le terrain où sera érigé le Palais des sports, en face de l'arène actuelle. On se prépare aussi à démolir les bâtisses de bois qui s'y trouvent. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Au cours du premier semestre: 677 cas

Le service social scolaire ne chôme pas

SHERBROOKE. — Au service social scolaire de la région de l'Estrie, un total de 677 cas ont été référés, dont 239 garçons et 438 filles, au cours du premier semestre.

Le rapport présenté aux commissaires de la région par M. André-J. Hamel, du service social scolaire, souligne que 561 cas sont venus du secteur de Sherbrooke; trois cas du secteur de Windsor; 19 cas du secteur d'Asbestos; 23 cas du secteur de Lac-Mégantic; 27 cas du secteur de Coaticook; 37, du secteur d'East Angus; et sept, du secteur de Magog.

Classification

Des 677 cas soumis au service social de la région, continue le rapport de M. Hamel, 6 (ou 1 pour cent) se classent dans la catégorie présentant des difficultés académiques; 144 (21%) souffrent de problèmes de personnalité; 26 (ou 4%) étaient handicapés par des mauvaises conditions familiales; 18 (3%) étaient affectés par des difficultés académiques et des problèmes de personnalité, en même temps; huit (1%) avaient souffert d'un triple problème: difficultés académiques, personnalité et mauvaises conditions familiales; 54 (8%) se sentaient affectés par des problèmes de personnalité et par des mauvaises conditions familiales; 223 (33%) demandaient la gratification des fournitures scolaires; et enfin, 197 (29%) se classaient dans le groupe des cas spéciaux.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Le travail effectué par M.

Carrière HEBERT Inc. Sherbrooke

PIERRE CONCASSEE DE TOUTES DIMENSIONS

Disponibilité immédiate

Pour informations: M. Victor Hébert, président

Tél.: 567-6458

GÉRANTS DE SUCCURSALES

\$8,000 à \$12,000

La Position...

Une importante institution financière de Québec est à la recherche de gérants pour inaugurer de nouveaux territoires dans les régions de Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke. Relevant directement du bureau de Québec, ils seront responsables du recrutement, de l'entraînement et de la direction du personnel de vente ainsi que de l'administration des affaires de la succursale. L'effort initial sera concentré sur l'organisation efficace des territoires et sur la vente de Fonds Mutuels. L'expansion prévue est considérable et offre un potentiel exceptionnel.

Les candidats...

Agés de 28 à 40 ans, les candidats devront avoir au moins une 12e année scolaire et de préférence quelques années d'expérience préalable dans la vente d'intangibles. Les attributs personnels de maturité et d'agressivité devront être doublés d'une bonne capacité de diriger et de contrôler une équipe de vendeurs. L'expansion de l'entreprise laisse prévoir d'excellentes chances d'avancement aux candidats selon leur ambition et leur potentiel.

Vous référant au dossier 13-C21, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P. S. ROSS ET ASSOCI

SHERBROOKE, VENDREDI, LE 11 FÉVRIER 1966

Nouvelle section à quatre voies reliée au boulevard Lafrance ?

Le nouveau tracé de la route 32 définitivement approuvé ?

Après trois ans de service

Démission du secrétaire-trésorier de Cookshire: salaire insuffisant

COOKSHIRE, (AR). — La ville de Cookshire se trouve actuellement sans secrétaire, M. Eugène McClish, qui remplissait ce poste, ayant démissionné de ses fonctions.

La démission du secrétaire-trésorier de la ville de Cookshire a été donnée, par lettre, au cours de la dernière réunion du conseil de l'endroit et les conseillers l'ont acceptée sans aucun commentaire.

La démission du secrétaire de l'endroit fait suite à une divergence entre le conseil et le secrétaire, à propos du salaire à être payé à ce poste.

M. McClish était secrétaire-trésorier de la ville de Cookshire depuis trois ans.

Dans sa lettre de démission, M. McClish déclare que c'est avec regret qu'il

se voit dans l'obligation de remettre sa démission et qu'il croit avec sincérité avoir accompli un travail



M. Eugène McClish

immense dans un délai aussi court.

Dans sa lettre, il remercie également le maire Denis St-Jacques pour sa compréhension et son support. Il remercie également les autres membres

du conseil municipal, le contremaître de la ville et toute la population en général, pour le support. Il termine en ajoutant que sa démission prend effet immédiatement.

M. McClish partira le 14 février pour occuper le poste de greffier à la cité de Boucherville.

Pour leur part les membres du conseil municipal de Cookshire ont ajourné à samedi, le 19 février, la réunion régulière et, au cours de l'ajournement, ils étudieront la possibilité d'engagement d'un nouveau secrétaire-trésorier.

Ayer's Cliff

Subvention de \$100 à l'Association athlétique

QUEBEC, (CD). — M. Georges Vaillancourt, député de Stanstead, révèle que le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, de qui dépend les œuvres de loisirs en province, vient d'accorder une subvention de \$100 à l'Association athlétique d'Ayer's Cliff, comté de Stanstead, pour l'année en cours.

Dépenses inadmissibles

Les résolutions adoptées par certaines Commissions scolaires seraient illégales

Des AUBAINES en RADIOS TRANSISTORS

RADIOS TRANSISTORS	
de marques réputées	
Rég. à \$39.95 pour	\$28.00
Rég. à \$29.00 pour	\$21.00
Enregistreuses sur ruban magnétique (tape recorder)	
Rég. \$23.95 pour	\$16.95

Modèles variés de 12 et de 6 transistors sur choix de 25 modèles différents.

DORAIS THIBAUT

96, rue St-Georges—845-2696—Windsor, Qué.

Par Jacques Drapeau

ASBESTOS. — Le nouveau tracé de la route 32, à la hauteur d'Asbestos, serait définitivement approuvé et sur le point d'être présenté aux autorités municipales et de la compagnie Canadian Johns-Manville.

LA TRIBUNE a appris de source bien informée que la nouvelle section, à quatre voies, sera embranchée au boulevard Lafrance, près de la "courbe à Taylor", passera à l'arrière de la manufacture et du Centre récréatif, pour rejoindre l'autre section de la route 32 à proximité du terrain de golf.

Ces précisions étaient connues pour la plupart des citoyens, mais ce qu'ils ignorent sans doute, c'est que le plan prévoit des voies de raccordement à la rue Jutras, pour la paroisse St-Barnabé, de même qu'à la rue Gaspé et au boulevard St-Luc.

Circulation

L'aménagement d'une nouvelle section de la route 32 a été rendu nécessaire par suite de l'annonce d'importants travaux d'expansion de la compagnie Canadian Johns-Manville.

Selon d'autres précisions apportées par la même source d'information, les lourds véhicules qui doivent de déchets d'amiante, enjamberont, grâce à un viaduc, se rendre à l'extrémité nord de la ville, au dépotier la route 32. Quant au réseau ferroviaire, il passera au-dessous de la route.

Echo

Les membres de la Chambre de commerce d'Asbestos ont eu vent du projet. A leur assemblée générale de mercredi, une résolution a été adoptée demandant aux autorités municipales d'inviter la chambre à déléguer des représentants lors du dévoilement des plans.

Selon certains commentaires entendus au cours de cette soirée, des marchands sont offusqués du fait que l'on ne prévoit apparemment pas une voie de raccordement à la rue Bourbeau, principale artère commerciale d'Asbestos.

Chose certaine, la population sera fixée d'ici peu. Ces aménagements routiers stimuleront certes l'économie à Asbestos et dans la région.



RASEE AU SOL. — L'immeuble de la Coopérative agricole de St-Cyrille a été rasé au sol, tôt hier matin. En quelques minutes, les flammes avaient complètement encerclé la bâtisse, épargnant toutefois les pompes à essence installées à l'avant, et la maison voisine de M. Clément Vallières. Voici une vue des flammes au plus fort de l'incendie. (Photos La Tribune et Studio Drummond)

La Coopérative de St-Cyrille rasée au sol — Pertes de \$20,000

ST-CYRILLE, (JRL). — Un incendie d'origine inconnue a rasé au sol l'immeuble de la Coopérative agricole de St-Cyrille, sis au 80 de la rue St-Louis.

Les flammes qui ont éclaté vers 5 heures, hier matin, ont fait des dégâts de l'ordre de \$20,000.

Ce sont les voisins du magasin de la Coopérative, M. et Mme Clément Vallières, qui ont été les premiers à sentir une forte odeur de fumée et les pompiers volontaires de St-Cyrille, sous la direction du chef Hilaire Gagné, ont aussitôt été alertés.

Les enfants de la famille Vallières ont été transportés chez des voisins, mais leur maison n'a pas été en danger, les pompiers s'employant à tout instant à surveiller les lieux.

Immeuble

L'immeuble de la Coopérative aurait été construit il y a une trentaine d'années et

Feu

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, les flammes avaient complètement encerclé l'immeuble de bois de deux étages, recouvert de papier-brûlé. Le second plancher était toutefois inoccupé.

Personne n'a été blessé au cours des opérations et la Sécurité provinciale de Drummondville a assuré la surveillance des lieux pendant plus de 2 heures.

Chronique judiciaire

COWANSVILLE (FA)

Trois individus ont comparu en Cour des sessions de Cowansville sous l'accusation de vol de fait. Les infractions se seraient produites à l'hôtel Rixton, le 29 janvier dernier.

Deux des accusés, Denis Delorme et André Lapalme, ont nié leur culpabilité à l'accusation portée contre eux. Delorme était accusé de s'être porté à des voies de fait sur la personne de René Breault alors que Lapalme devait répondre d'une accusation semblable, mais sur la personne de Yvon Allard.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 14 février. Quant au troisième accusé, Denis Therrien, de Granby, il s'est avoué coupable de s'être porté à des voies de fait avec lésions corporelles sur la personne de Jocelyn Caron. Il a été condamné à \$25 d'amende et les frais ou, à défaut, huit jours de prison.

Défense de passer

Huit individus de la région ont appris qu'il valait toujours mieux demander la permission avant de s'engager sur un terrain privé, même s'il n'y avait pas d'indication "défense de passer". Ils ont été condamnés en vertu de la loi des abus préjudiciables à l'agriculture, à une amende de \$5, chacun pour avoir passé sur un terrain privé sans permission. Il s'agit de Gilles Laprade, Yvon Béjise, Louis-Marie Bachand, André Gaucher, Ovide Laprade, Roland Despasties et Yvon Gaudette.

À LOUER

Poste de service très bien situé à Victoriaville, avec très bon chiffre d'affaires.

Capital minimum requis.

Très bonnes conditions aux candidats possédant des notions en mécanique. Pour informations,

Tél. : 758-8561 ou 752-5784 — Victoriaville.

LE CARNAVAL DE GRANBY BAT SON PLEIN !

VENDREDI le 11 février: Balade en traineau

organisée par le Conseil du Travail de Granby et région

Départ à 7h.15 de l'hôtel de ville

SAMEDI le 12 février: souper canadien

(organisé par la J. Chambre de Granby)

A 6h.30 p.m. au Domaine Léonard

DIMANCHE le 13 février: danse au centre récréatif

à 2h. p.m.

ET GRANDE DANSE GRATUITE à 8h. p.m.

au centre d'achats Frontenac

(organisé par Ménard TV et C.H.E.F. radio)

SAMEDI le 19 février: Bal jaune (masqué)

(organisé par le club Radio amateur)

A 8h.30 p.m. à l'Hôtel Granby

FAITES COMME TOUT LE MONDE

VEZ VOUS AMUSER AU

CARNAVAL DE GRANBY

GRANDE VENTE AU SURPLUS de MANUFACTURE

Premiers arrivés... premiers servis

Confections pour hommes et garçons

- PANTALONS • COMBINAISONS (cover all)
- PARKAS; gr. 36 à 52 • CHEMISES BLANCHES
- et CHEMISES DE TRAVAIL; gr. 14½ à 20.

ARTICLES DE SPORT

Camping, chasse et pêche

- Coupe-vent neuf de l'armée
- Pantalon en laine, très épais

- Bas de laine, coton, nylon, 3 paires
- Bottines de feutre
- Habits thermos 100% nylon (ski-doo suit) pour hommes
- pour garçons

89c

\$3.95

\$17.50

\$14.50

B. VIGNEAULT, propriétaire

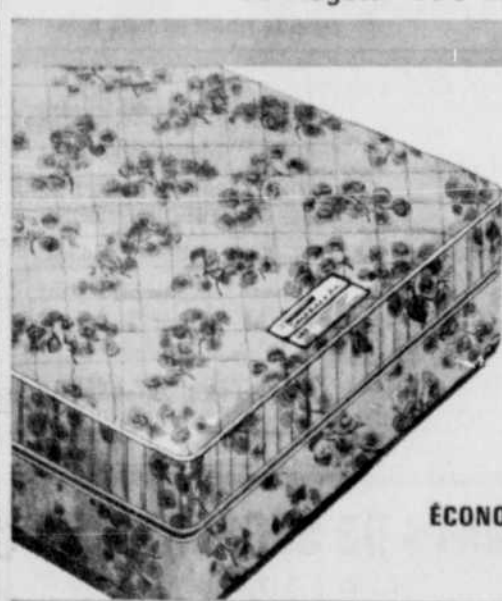
VENTE FINALE

DES AUBAINES A LA CENTAINE

116, rue St-Georges—WINDSOR, Qué.—Tél.: 845-2127

GRANDE VENTE DE MATELAS SIMMONS

au magasin LUC E. GOSSELIN Enr. A EAST ANGUS

RABAIS DE \$29⁵⁵

sur le DEEPSLEEP Deluxe de SIMMONS

Prix normal: \$89⁵⁰ EN SOLDE à \$59⁹⁵

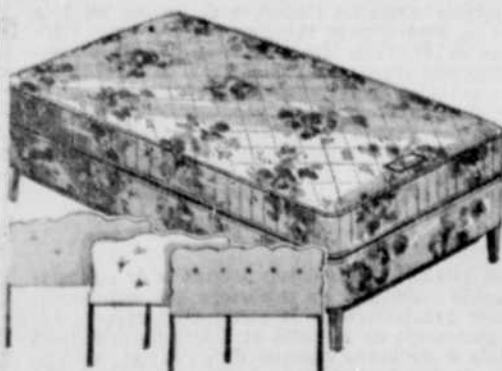
CHACQUE

Un matelas luxueux à un prix économique! Le Deepsleep Deluxe a une superbe surface en rayonne damassée, piquée sur caoutchouc-mousse. À l'intérieur, 405 ressorts Adjusto-Rest vous assurent un confort sans égal. Sa bordure inaffaisable préfabriquée reste toujours ferme et comme neuve. Pour économiser deux fois plus, achetez aussi le sommier assorti. C'est vraiment une vente à ne pas manquer!

ÉCONOMISEZ AUSSI \$29⁵⁵ SUR LE DEEPSLEEP STANDARD.

Prix normal: \$79⁵⁰ EN SOLDE à \$49⁹⁵

CHACQUE

ECONOMISEZ \$54⁵⁵

sur le lit continental SIM-QUILT

(une seule largeur: 3'3").

Un lit de grande valeur... Matelas, sommier, pieds, LE TOUT \$79⁹⁵

312 ressorts Adjusto-Rest assurent au Sim-Quilt un confort parfait. Sa surface piquée est luxueuse. Et vous pouvez obtenir, moyennant un supplément, une des trois têtes de lit, recouvertes de vinyle, dans le style qui vous plaît.

CONDITION FACILES DE PAIEMENT CHEZ

LUC E. GOSSELIN Enr.

EAST ANGUS — TELEPHONE: 832-2700

SHERBROOKE, VENDREDI, LE 11 FEVRIER 1966

5

Apparition de la Vierge à Massabielle

Il y a 108 ans aujourd'hui

Par Louis-C. O'Neill

Il y a 108 ans aujourd'hui, le 11 février 1858, la Vierge apparaissait pour la première fois à Bernadette Soubirous, une petite pas grand-chose de 14 ans, à Massabielle sur le bord du Gave à Lourdes, où la fillette s'était rendue chercher du bois mort pour faire du feu à la maison. Il y eut en tout 18 apparitions. La Vierge a donné 17 autres rendez-vous à Bernadette après le 11 février. Quatre ans auparavant, Pie IX avait proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception et c'est Bernadette qui devait "endosser" le dogme moins de quatre ans plus tard!

En importance, l'événement de Lourdes dépasse de beaucoup ceux de La Salette en 1846, dans les Alpes, de Fatima au Portugal en 1917, de Beauraing en Belgique, à cause de cette succession d'apparitions.

Ouvrages

On ne compte plus les écrivains qui ont composé de magnifiques ouvrages sur Lourdes, et non plus ceux dont la curiosité a été piquée par ces ouvrages et qui se sont convertis pour en écrire à leur tour de moins remarquables. C'est à Lourdes que de grands convertis ont "vu clair". L'académicien Louis Bertrand n'a pas caché que Lourdes fut la première étape de sa conversion. On a dit la même chose du mari d'Elizabeth Lestour, un incroyant devenu dominicain et qui prononça les dernières prières sur le cercueil de Louis Barthou, assassiné dans les rues de Marseille en octobre 1934 avec le roi Albert Ier, de Bulgarie. Sans doute qu'Omier Engelbert, s'il n'était pas un croyant, a dû se convertir avant ou après avoir écrit les "Apparitions de Beauraing" en Belgique.

Plus proche de nous, Franz Werfel, un autre converti, a rempli une promesse en écrivant "The Song of Bernadette" qui a connu les honneurs de plusieurs traductions. La Vierge a aussi "pris" Paul Claudel qui a signé "L'annonce faite à Marie". C'est encore "L'offrande de la Beauce à Notre-Dame de Chartres" de Charles Peguy.

En parlant de la conversion lente et... comme au compte-goutte de Raymond Poincaré, on a écrit "Les cheminement de Dieu". On pourrait avoir recours aux mêmes termes pour désigner le travail qu'ont accompli dans le cœcur d'un grand nombre d'incroyants, la dévotion à la Vierge, l'étude de sa vie, sa puissance qui s'est manifestée par tant de miracles. Et sous ce rapport, les sanctuaires consacrés à Marie sont un témoignage qui remonte à quelques siècles. On ne compte plus les "Notre-Dame" de toutes sortes de choses!

"Tanne"

(Le saint curé d'Arx a failli ne pas croire à La Salette, après avoir interrogé Firmin. Mais le gamin était "tanne" de se faire interroger par tout le monde, et sans doute qu'au surplus, il n'avait pas aimé l'insistance du saint homme, un vieillard sans dents et sans beau du tout! Mais le curé d'Arx a fini par déclarer publiquement qu'il croyait à l'apparition de 1846 à Mélanie et Firmin et il a demandé à tous d'y croire!)

Pour revenir à Bernadette, c'est cette petite bonne femme de 14 ans qui demeure "l'afiche", si l'on peut dire, de l'Immaculée Conception et on sait ce que ça lui a coûté d'avoir transmis le message, d'avoir couru à Massabielle 17 autres fois malgré la police et les gendarmes de Lourdes, les comparutions, les interrogatoires, les menaces d'incarcération, etc. D'ailleurs, la Vierge l'avait prévenue "qu'elle ne serait pas heureuse en ce monde, mais dans l'autre".

Coeur

Bernadette mourut à 36 ans chez les Soeurs de Nevers. D'après Marie Gaudet, on a ouvert son tombeau en 1925 "pour prélever dans ses restes délicats son cœur même qui devait être apporté à Rome en vue de la béatification. Le corps de la petite religieuse, après 50 ans de sépulture, était intact et son cœur frais et gonflé, comme s'il s'était arrêté de battre de la veille..."

Pour placer une
ANNONCE CLASSÉE
DANS
LA TRIBUNE
TELEPHONEZ
569-9331



AUTOMATION. — Les relations patronales-ouvrières et l'automation ont fait l'objet de discussions lors du souper des membres de la Société des comptables en administration industrielle et en prix de revient, de Sherbrooke, tenu hier soir. Ci-haut, on reconnaît des panellistes en compagnie du président M. Larry Goguen, président. Ce sont, dans l'ordre habituel, Me Jean-Paul Lemieux, conseiller technique à la CSN, de Sherbrooke, le Père Emile Bouvier, économiste et directeur du département d'économie politique de l'Université de Sherbrooke, M. Goguen, et M. S. W. Hooper, président et gérant général de la compagnie S. W. Hooper, de Sherbrooke. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Somme de \$53,000 depuis 1960

Subvention de \$28,000 accordée à la bibliothèque municipale de Sherbrooke

QUEBEC, (CD). — En accordant une nouvelle subvention de \$28,000 à la bibliothèque municipale

de Sherbrooke, le ministre des Affaires culturelles, Me Pierre Laporte, porte à \$53,000 la mon-

tant des subventions du à cet institut culturel, depuis 1960, tenant compte des \$5,000 distribués en 1960 et des \$20,000 alloués en 1965.

Dans la Métropole

L'APM du diocèse représentée au conseil d'administration

SHERBROOKE — MM. H. P. Lemieux, vice-président diocésain de l'Association parents-maitres, et J.-P. Bourque, secrétaire diocésain, ont assisté à la réunion du Conseil d'administration de la fédération des associations parents-maitres du Québec, tenue à Montréal.

Cette rencontre groupait des délégués des 10 diocèses affiliés, représentant 25,000

éducateurs, parents-maitres. A cette occasion, on a rappelé les objectifs primordiaux du mouvement à savoir le bien de l'enfant et le dialogue des parents et des maitres.

La Fédération entend représenter une grande partie des parents groupés à l'intérieur des structures des Associations parents-maitres de la province.

Commission scolaire de Sherbrooke

Test collectif entrepris en janvier: premier niveau

SHERBROOKE — En janvier, le service de psychologie scolaire de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a entrepris le travail de test collectif, au niveau de la première année. C'est ce que signale Mlle Pauline Roy, directrice du service.

Les résultats de ce test permettront de situer chaque enfant, au point de vue intellectuel, par rapport à la moyenne générale des enfants de 1ère année.

Ce travail a un double but: faire un premier dépistage des cas d'arriération mentale; avoir une appréciation objective du niveau de développement intellectuel, au dossier cumulatif individuel.

Le service prévoit terminer ce travail vers le 15 février. Il faudra, par la suite, revoir chacun des cas qui présente un indice de retard.

Par âge et par degré Afin de connaître la proportion exacte d'élèves, qui accusent deux ans et plus de retard au niveau scolaire, un relevé a été fait au moyen de billets d'inscription, reçus des écoles.

Voici quelques chiffres à ce sujet: 2e année: 1,6 pour cent; 3e année: 2,4 pour cent; 4e année: 6,5 pour cent; 5e année: 6,6 pour cent; 6e année: 9,4 pour cent; 7e année: 5,9 pour cent.

Travail d'équipe

Un rapport présenté par Mlle Pauline Roy met l'accent sur la coordination des différents services qui s'avère très efficace. "Une méthode de travail, dit-elle, nous permet de disposer de certaines périodes pour discussions interservices et une réunion hebdomadaire offre l'avantage de faire le point dans notre travail commun".

Une liste de plus été élaborée avec M. Noël, responsa-

ble des classes d'enfants exceptionnels. Cette liste permettra d'assurer un classement efficace pour enfants de plus de 13 ans, en 1966-1967.

"En plus d'un travail d'équipe à l'intérieur de nos bureaux, nous avons participé à quelques discussions de cas au Centre de service social diocésain, de préciser Mlle Roy". Ceci, dit-elle, a pour but d'assurer une meilleure coordination entre différents services, qui s'occupent d'un même enfant pour favoriser son adaptation scolaire et sociale".

Individuels

Le service de psychologie scolaire a dû limiter ses études des cas individuels en janvier, pour faciliter son travail au niveau de la première année. "Le service possède présentement une liste de cas que nous devons étudier dans les mois qui viennent. A ces nouveaux cas s'ajoute un travail de révision de certains cas exceptionnels", dit-elle.

Le programme

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Rue King ouest

Victime d'un chauffard

SHERBROOKE. — Un adolescent de 13 ans, Marcel Martineau, fils de M. Marcel Martineau, 1314 King ouest, Sherbrooke, a été victime d'un chauffard, au coin des rues King ouest et London, hier soir, à 6 h. 50.

Le jeune homme a été happé par une voiture toujours inconnue des autorités policières et s'est finalement retrouvé à l'hôpital avec une luxation du genou.

Les autorités de l'Hôtel-Dieu rapportent que son état est jugé satisfaisant. L'enquête se poursuit.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

Le programme du mois de février s'établit donc comme suit: testant en première année à finir, testing au niveau des 6e et 7e années (programme de la régionale); et étude de cas individuel à apporter en discussion.

M. S.W. Hooper et Me Jean-Paul Lemieux à un colloque patrons-ouvriers

Souhait: organisme supérieur pour planifier une politique générale d'emploi au Canada

SHERBROOKE (RR). — Du côté syndical et patronal, on souhaite actuellement la formation d'un organisme supérieur pour planifier une politique générale d'emploi au Canada et prévoir les conséquences de l'automation chez les travailleurs.

C'est ce qui ressort des points de vues exposés hier soir par Me Jean-Paul Lemieux, conseiller juridique et technique de la CSN, à Sherbrooke, M. S.W. Hooper, président et gérant général de S. W. Hooper & Co., de Sherbrooke, et le Père Emile Bouvier, s.j., directeur du département d'économie politique de l'Université de Sherbrooke.

MM. Lemieux et Hooper exposaient les points de vue des parties respectives qui représentent et le Père Bouvier agissait comme modérateur. Ce colloque a été organisé par la Société des comptables en administration industrielle et en prix de revient de la région de Sherbrooke, en marge de leur souper.

M. Lemieux

Exposant le point de vue syndical, M. Lemieux, a dit que les ouvriers ne sont pas opposés à l'automation. "Ils veulent qu'elle ne soit pas faite sur leur dos", a-t-il dit.

M. Lemieux a demandé la formation d'un organisme à l'échelon supérieur afin de planifier en matière d'automation et prévenir les effets néfastes qui peuvent en résulter pour les travailleurs si elle est appliquée sans contrôle.

Il a précisé que l'automation est un problème qui se situe au niveau de la société et qui doit être planifié entre le patronat et les ouvriers de manière à maintenir les ouvriers au travail.

Les panellistes avaient été invités à parler des relations patronales-ouvrières et particulièrement du problème de l'automation.

Le représentant syndical a dit que les travailleurs sont inquiets des effets de l'automation. Il a ajouté qu'il faut également prévenir les mises à pied massive qui prennent les travailleurs à l'improviste. Selon lui, l'automation ne doit pas se faire au détriment des travailleurs.

M. Hooper

M. S. W. Hooper, pour sa part, s'est dit d'avis qu'il faut prendre des mesures positives vis-à-vis l'automation et ses repercussions sur la main-d'œuvre travaillante.

"Le problème est vaste a-t-il dit, il faut s'organiser". M. Hooper a déploré qu'il n'y ait pas actuellement un organisme supérieur pour s'occuper de ces problèmes et coordonner les efforts.

Il a précisé que ce n'est pas l'intention des employeurs de réduire l'emploi en utilisant des machines. Il a dit que c'est une question de profit et de rentabilité.

Père Bouvier

Invité à faire le point à la suite de l'exposé de MM. Lemieux, le Père Bouvier a souligné qu'à l'instar de ces confères, il souhaite la formation d'un organisme qui pourrait faire une étude de la situation et établir une politique générale en matière d'emploi au Québec et au Canada.

Il a dit qu'il faut former les travailleurs en rapport avec les besoins actuels et futurs de l'industrie.

L'économiste a par ailleurs souligné qu'il s'inquiétait de l'importation de la main-d'œuvre qualifiée au Québec.

Le Père Bouvier a ajouté qu'il faut une collaboration étroite entre les patrons, les ouvriers et le gouvernement pour réduire le chômage au Canada et prévenir les effets de l'automation.

A cette politique générale de planification en matière d'emploi, le Père Bouvier ajoute une politique de décentralisation.

Le colloque a été organisé par l'Exécutif de SICAQ, MM. Larry Goguen, président, J.-P. Garant, secrétaire, et Jean Rozon, vice-président. De nombreuses questions ont été posées aux panellistes.

Au CED St-Philippe

WINDSOR, (AT) — Le cercle d'économie domestique de la paroisse St-Philippe de Windsor vient de tenir sa réunion mensuelle. Au cours de cette réunion, il a été annoncé aux membres que le cercle tiendra une démonstration d'art culinaire en mars et qu'il recevra l'exécutif diocésain le mois prochain.

Le cercle local recevra la visite du diocésain lors de sa réunion du 8 mars. Quant à la démonstration culinaire, elle sera offerte à la population féminine les 23 et 24 mars.

St-Valentin

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE INC., 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. 568-9331.
 Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
 ABONNEMENT : au Canada, par la poste, sauf envois des provinces par camélateur. Un an : \$15.00; 6 mois : \$9.00.
 Aux États-Unis avec suppléments Perspectives et Comiques illustrés : Un an : \$25.00; 6 mois : \$14.00.
 3 mois : \$8.00; 1 mois : \$3.00.
 États-Unis sans suppléments de fin de semaine : Un an : \$20.00; 6 mois : \$11.00; 3 mois : \$6.00; 1 mois : \$2.00.
 Autres pays, outre mer, etc. : Un an : \$30.00.

Sources d'information : La Presse Canadienne, Le Presse Associé, l'Agence Reuter, Service de photos de la Presse Canadienne et de United Press International. Seules la Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les dépêches de la Tribune.

Lenteur de la justice

L'esprit un peu frondeur qui s'attaque presque sans pitié à l'autorité sous toutes ses formes a, jusqu'ici — et c'est très heureux — épargné les tribunaux, lesquels jouissent encore du respect général. Pour aider à maintenir le prestige des tribunaux et des juges il faut enrayner une des causes susceptibles de les discréditer : la lenteur de la justice.

On s'est déjà attaqué à ce problème de différentes façons, notamment en augmentant le nombre des juges. Les différentes nominations que l'on a faites ces derniers temps ont-elles contribué à améliorer réellement la situation ? C'est possible, mais il y a d'autres aspects à ce problème.

Pour répondre avec plus de certitude il serait utile de savoir où en est le ministre provincial de la Justice dans son programme de revalorisation de nos institutions judiciaires. Puis, qu'a fait, et que fait, le Conseil consultatif de la Justice ? Quels progrès, encore, le Barreau de Québec a-t-il réalisé dans la réforme qu'il proposait à ses structures et au rajeunissement de sa pensée professionnelle ?

Pendant l'été de 1965, il y a eu de ce côté et dans ce sens un appréciable regain de vitalité. Le fracas des élections de novembre a comme jeté dans l'ombre tous ces projets. En fait, on n'en entend plus parler.

Tout n'est pourtant pas entré dans l'ordre comme par enchantement. Il doit se passer quelque chose, ou il a dû s'en passer. Autrement il semblerait étrange que l'on n'ait pas donné suite à la recommandation du juge Dorion de créer le Conseil supérieur de la magistrature avec, pour tâche, tout en sauvegardant l'indépendance du pouvoir judiciaire, d'apporter à l'administration de la justice les améliorations nécessaires à l'expédition des affaires. Pour donner à cet organisme son existence légale, le gouvernement l'a-t-il reconnu officiellement ?

Tout semblait faciliter la création de ce Conseil supérieur de la magistrature. En effet, pour sa part, le ministre provincial de la Justice avait déclaré : "Les magistrats devraient se réunir plus souvent, se donner un code d'éthique et éclairer le législateur sur ce qu'ils attendent de sa part pour en arriver, dans ce secteur de l'administration de la justice comme dans d'autres aux réformes qui s'imposent." Le Barreau lui-même a donné son assentiment à cette initiative de la magistrature. C'est le bâtonnier de la province, personnellement, qui a déclaré : "Nos magistrats devraient se réunir plus souvent et institutionnaliser leurs rencontres."

La Magistrature, le Barreau et l'État se sont donc, pour un moment, associés dans un même mouvement de réforme. Ceux qui ont écouté les propos de ces messieurs seraient heureux de connaître les progrès réalisés à date pour combattre la lenteur de la justice.

L'enseignement de l'histoire

Il est assez difficile que l'horizon se décale pour celui qui reste cantonné dans son milieu, ou son petit patelin. C'est sans doute à la suite d'une constatation comme celle-ci qu'on a dit que le voyage instruit.

M. Denis Vaugeois, directeur général des programmes et des examens, division de l'histoire au ministère de l'Éducation, a effleuré cette pensée au cours d'un colloque sur l'éducation nationale à l'école, colloque que la Société Saint-Jean-Baptiste de "Côte de Beaupré" avait organisé. Pour lui, la situation de l'enseignement de l'histoire au Québec est pénible. Elle l'est, en fait, davantage si l'on considère combien elle est pénible, même au niveau des professeurs, ce qui fait que d'aucuns se demandent jusqu'où peut aller l'intérêt que l'on peut porter à l'histoire au Québec.

À la lumière du désintéressement des nôtres à l'endroit de l'histoire, M. Vaugeois a fait le parallèle suivant : à un congrès des professeurs d'histoire de langue anglaise, auquel il a assisté, il a noté la présence de quelque trois cents participants, alors qu'une réunion semblable pour les enseignants de langue française n'avait attiré que quelque soixante personnes. C'est bien évident qu'il y

a ici un manque d'intérêt qu'on s'explique mal.

Au niveau secondaire de langue anglaise il y a trois ou quatre heures d'histoire par semaine quand, dans notre province, on semble reléguer cette matière un peu dans l'ombre. Ce serait peut-être là la raison du peu d'intérêt que manifestent les élèves qui sortent de l'Institut d'histoire et qui, pour pouvoir travailler, doivent se diriger, forcément, vers d'autres matières que l'histoire — faute d'auditeurs pour suivre les cours.

Pour ne pas dépasser les cadres de cet article, on nous permettra de relever une autre observation de M. Vaugeois. Une enquête a révélé que vingt-six régionales seulement sur les cinquante-cinq qui sont en marche possédaient des responsables pour l'enseignement de l'histoire. Parmi ces responsables, quatorze seulement ont fait des études poussées en histoire.

Un grand nombre des nôtres se montrent ambitieux et chatouilleux par les temps qui courent. Il n'y aurait pas d'inconvénients sérieux, à la condition que l'on fasse la juste part des choses et que l'on se souvienne d'abord que le premier et le grand problème du Canada d'expression française est d'ordre éducatif.

La presse de langue anglaise

Extraits d'éditoriaux sélectionnés et traduits par la Presse Canadienne

Ce sera long

Le Free Press, Winnipeg, Manitoba — Le rapatriement de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord prendra un peu plus de temps que tout le monde l'avait espéré. Mais si ce retard se traduit par une meilleure constitution, ce temps aura été bien employé. Débatte — s'exprimant dans la plupart des législatures provinciales l'année dernière et mal comprise par la plupart des législateurs, la formule Fulton-Favreau aurait placé le pays dans une camisole de force plutôt inconfortable. Nous sommes mieux sans cette camisole de force.

En plus de sa rigidité, la formule FF confère aux provinces un contrôle plus serré des procédures d'amendement, mais le vice fondamental de la formule provient de ce qu'elle ne garantit pas la suprématie du fédéral dans des domaines essentiels que les affaires étrangères, la défense, la politique fiscale et le commerce international. Si le pays doit être soumis à une politique cohérente, ces pouvoirs et bien d'autres encore doivent être préservés en permanence contre tout empiètement provincial.

Jusqu'à tout récemment, rien n'indiquait qu'un premier ministre provincial s'opposerait sérieusement à la formule FF. Au contraire, la majorité d'entre eux, y compris le premier ministre Jean Lesage, l'avaient défendue avec vigueur ainsi qu'ils s'étaient engagés le 14 lors d'une réunion fédérale-provinciale secrète tenue à l'automne de 1964. Cependant, au cours des dernières années, un certain nombre de premiers ministres y ont pensé par deux fois, et au moins deux d'entre eux, M. Roblin et Thatcher, ont publiquement exprimé leur désaccord en proposant que la formule soit étudiée plus à fond avant d'être soumise au Parlement. Bien que le blâme soit imputé au premier ministre Lesage, qu'on accuse d'être revenu sur sa décision pour assener le coup de grâce à la formule Fulton-Favreau, il n'y a pas de doute que son geste a été approuvé par un grand nombre d'individus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des milieux gouvernementaux dans d'autres régions du pays.

Le 31 janvier.

Sujet d'inquiétude

Le Review, Niagara, Ontario — La soudaine "volte-face" du Québec à l'endroit de la formule Fulton-Favreau, destinée à rapatrier et à amender la constitution canadienne, ne doit pas être considérée comme une calamité. Il n'y a pas lieu non plus de prétendre qu'une minorité représentant 12 P.C. de la population tente de diriger le Canada.

On s'inquiète considérablement au Québec au sujet de l'avenir de la constitution. La commission royale sur la fiscalité n'est qu'un des importants facteurs qui pourraient toucher les relations futures du Québec avec l'Ontario. Quoiqu'il soit regrettable que le Québec ait soudainement mis de côté la formule que ses représentants avaient acceptée en même temps que ceux de toutes les autres provinces, en mars 1964, il est préférable que nous fassions l'unité avant de nous aventurer trop loin sur le terrain des amendements constitutionnels. Il faudra convoquer une nouvelle conférence pour permettre que le cas du Québec soit étudié carrément par toutes les autres provinces.

Le 29 janvier.

Ce ministre-choc

L'Expositor, Brantford, Ontario — René Lévesque, le fou-

La chronique médicale

Adipositas dolorosa (gras douloureux)

Par le Dr Walter C. Alvarez

Il m'arrive occasionnellement de recevoir une lettre d'une personne qui se croit malade et atteinte de l'adipositas dolorosa, comme le lui a dit son médecin, et qui veut savoir au juste de quoi elle souffre.

Cette expression latine veut dire que la dame qui m'écrit souffre d'un excès de gras et que sa situation est douloureuse. Mais, il va sans dire, cela n'aide, aucunement la dame en question, parce qu'elle sait qu'elle a effectivement de gros bourrelets de graisse un peu partout et que, pour une raison inconnue d'elle et de la médecine en général, ces mêmes bourrelets la font souffrir.

Autre maladie héréditaire

S'agit-il d'une autre maladie héréditaire ? On ne saurait le dire, mais il est certain qu'on pourrait le prescrire à la lecture de la lettre d'une des dernières dames à m'avoir écrit sur le sujet.

Cette femme, frappée de cette maladie assez rare, me rapporte que sa mère, sa grand-mère et son arrière-grand-mère étaient toutes affligées de tels bourrelets, particulièrement sur les jambes.

Elle me dit même qu'il est fort possible que la grand-tante de sa mère fut frappée d'un commencement d'adipositas dolorosa.

Ces personnes sont en ma-

jeux ministre provincial, fait plus de tort que de bien aux relations entre Canadiens d'expression française et ceux de langue anglaise par ses déclarations impensives. Sa dernière colère était dirigée vers les milieux d'affaires de Montréal qu'il a accusés d'arrogance et d'ignorance dans leurs façons d'agir envers la population canadienne - française.

M. Lévesque affiche à l'endroit de l'élément anglo-canadien la même étroitesse d'esprit et les mêmes préjugés qu'il leur reproche pourtant de manifester vis-à-vis de ses compatriotes. Il n'accorde aucun mérite au milieu des affaires pour ses efforts à adopter sa pensée aux vents de changements qui balaient le Québec depuis 1960.

Ses allusions "à l'étroitesse d'esprit et à la collectivité stupide qui caractérisent les autres provinces" sont destinées à provoquer du ressentiment et à durcir les sentiments à l'extérieur du Québec contre la révolution qui s'y déroule. M. Lévesque fournit des munitions additionnelles, tout comme s'ils en avaient besoin, ceux qui admettent qu'on tant à vouloir faire entendre raison à un Québec décidé à agir comme il l'entend, sans se préoccuper des conséquences. Il n'encourage pas non plus ceux qui sont sympathiques aux aspirations du Québec à poursuivre leurs efforts visant à promouvoir la compréhension... Le 29 janvier.

Québec même

Le Free Press, London, Ontario — Le gouvernement du Québec a été saisi du rapport de la commission Bélanger qui préconise un éventail de réformes en profondeur dans le domaine fiscal, tant sur le plan provincial que municipal et scolaire.

Avec le rapport Bélanger, le Québec a donné le pion à l'Ontario qui attend actuellement les résultats de deux enquêtes approfondies, la première entreprise par la commission royale Carter sur la fiscalité, commission formée en 1962, l'autre par un comité fédéral-provincial mis sur pied au début de 1964 pour étudier le partage fiscal.

L'intérêt pour les recommandations du rapport Bélanger débordent les frontières québécoises, notamment en ce qui a trait à la hausse de l'impôt provincial, l'imposition d'une taxe sur les gains de capital et l'application de la taxe de vente provinciale aux services publics, en plus des services auxquels elle ne s'applique pas exclusivement. La Commission a également recommandé que la constitution soit amendée pour permettre à la province de s'aventurer dans le domaine des taxes de vente indirectes, une sphère réservée exclusivement au gouvernement fédéral.

Depuis quelque temps déjà, l'Ontario songeait à imposer une taxe fédérale sur les services. Des pressions ont été exercées autant comme autant sur les autorités fédérales pour qu'elles taxent les gains de capital. Le gouvernement central s'y est toujours refusé, prétextant que cela freinerait les investissements, ce qui était un impôt trop complexe et trop difficile à administrer.

En tout et pour tout, le rapport Bélanger retrancherait un bon nombre des revenus du Trésor fédéral au profit de la ou des provinces.

Pour le Canada dans son ensemble, c'est un avertissement de changements fiscaux et constitutionnels que l'avenir nous réserve. Le rapport dicte également la nécessité d'un accord sur les besoins prioritaires du Canada... Le 29 JANVIER.

Parbleu, Mike, ça demande toute une coordination !



billet de Québec

Québec remporte un gain très important en matière d'autonomie

Par Claude DERY

QUEBEC. — Le Québec vient de remporter un nouveau gain fort important dans la conquête de son autonomie en ce qui concerne l'éducation, à la suite d'une entente intervenue entre MM. Lester Pearson, premier ministre canadien, et Jean Lesage, premier ministre du Québec, par laquelle l'Ottawa augmentera de \$2 à \$5 par capita la subvention annuelle, soit un montant de \$17,350,000 pour l'année 1966-67, afin de favoriser l'enseignement universitaire au Québec.

Mais le fait saillant de l'entente soulignée à l'Assemblée législative hier, par M. Lesage, c'est qu'Ottawa reconnaît pour la première fois, au Québec, le droit exclusif d'utiliser ces montants selon ses besoins prioritaires et, sans se formaliser des conditions fédérales visant l'éducation, toujours imposées jusqu'ici dans l'adjudication de ces subventions.

Priorités provinciales

M. Lesage répète que, dans tous les domaines de la compétence provinciale, il appartient au Québec d'établir seul ses priorités et l'allocation des ressources.

Aux journalistes, M. Lesage ajoutait que cette forme de compensation fiscale constitue un pas énorme dans l'autodétermination du Québec à régler ses propres affaires et un avantage incontestable sur l'accord intervenu en 1959 entre MM. Dielenbaker et Sauvé lequel comportait des conditions fédérales sur les subventions attribuées aux universités du Québec.

Enfin, M. Lesage déclare que toute la question des subventions fédérales à l'éducation sera examinée de nouveau, lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale appelée à déterminer les arrangements permanents entre l'Ottawa et les provinces sur ces subventions. Mais, en ce qui regarde le Québec, il s'agira encore d'établir l'équivalence fiscale.

Le statut particulier

Pour saisir l'importance de cette entente, il faut bien revenir sur le passé jusqu'au moment où l'ex-premier ministre Duplessis, pronant l'autonomie complète du Québec en matière d'édu-

cation, refusait carrément de toucher un denier d'Ottawa sur ces allocations dont profitaient cependant les autres provinces.

L'arrivée de Paul Sauvé à la direction du gouvernement québécois a permis au Québec d'utiliser ces fonds accumulés à l'Ottawa et de faire progresser, dès 1959, l'éducation supérieure, mais, à ce moment, M. Dielenbaker, alors premier ministre du Canada, avait exigé certaines conditions, ces mêmes conditions ont prévalu depuis l'avènement du gouvernement Lesage, soit depuis 1960, et les universités québécoises ont largement bénéficié de ces subventions fédérales.

Dernière entente

La dernière entente élimine donc ces conditions fédérales et alloue à la province l'entière autonomie sur la distribution de ces subventions fédérales aux fins qu'elle désire. Il s'agit conséquemment d'une fort importante concession de la part d'Ottawa qui confère encore plus de poids à l'autodétermination de Québec à régler ses propres affaires, suivant les principes émis dans l'acte confédératif canadien.

Ce qui n'empêchera nullement l'opposition unitaire de revenir à l'assaut du gouvernement pour exiger le retour global à la province des pouvoirs de taxation qui lui permettraient de récupérer tous les argentés volés aux fins de l'éducation, domaine exclusivement provincial, selon la constitution canadienne.

En somme, la bataille de l'autonomie se poursuit toujours parce que, devant l'électorat québécois, ce slogan "reviendra toujours un caractère prestigieux dans tout programme électoral.

billet d'Ottawa

L'Ontario deviendrait l'adversaire d'Ottawa pour le partage des impôts

Par Claude DESROSIERS

Une nouvelle lutte au sujet du partage de l'impôt sur le revenu entre l'Ottawa et les provinces, pointe à l'horizon. Cette fois-ci, l'Ontario et non le Québec sera le principal adversaire du gouvernement central.

En effet le trésorier provincial à Queen's Park — M. James Allen a lancé l'avertissement qu'il devra accroître l'impôt provincial sur le revenu l'an prochain, à moins que le gouvernement fédéral ne lui donne 28 pour cent de l'impôt sur le revenu qu'il perçoit en Ontario au lieu de 24 pour cent, comme à l'heure présente.

Le ministre fédéral des Finances (M. Sharp) a rétorqué que l'Ontario devra percevoir lui-même ce quatre pour cent supplémentaire. Actuellement, l'Ottawa perçoit 100 pour 100 de l'impôt sur le revenu et en remet 24 pour cent à Toronto. Le Québec pour sa part reçoit une portion plus importante, soit 44 pour cent, parce qu'il finance lui-même intégralement les nombreux programmes avec options.

Tout en reconnaissant que les provinces sont libres d'augmenter leur impôt sur le revenu, en vertu des présents accords avec l'Ottawa, M. Sharp déclare sans ambiguës : "On ne peut s'attendre que nous puissions réduire d'année en année les taxes fédérales, afin de faciliter aux provinces l'augmentation des leurs". Bref, l'Ottawa semble "rendu au bout du rouleau" et ne pense pas pouvoir continuer à réduire sa part du gâteau, sans compromettre l'état de ses finances. Cette perspective se fonde en bonne partie sur l'accroissement prévu des dépenses fédérales, notamment au chapitre de l'assurance-santé et des contributions accrues à l'éducation, etc.

M. Sharp laisse probablement la porte entrouverte à quelques concessions mineures, lorsqu'il conclut sa déclaration par ces mots : "L'Ontario discute ses importants problèmes avec le trésorier provincial de l'Ontario et les autres ministres provinciaux au sein du comité de la structure fiscale, au cours de la présente année."

Les gouvernements sont inquiets sur ce partage du gâteau fiscal, mais les contribuables le sont certainement bien plus. Ils sont toujours

perdants, comme l'a eloquemment démontré la pluie de nouvelles taxes (ou augmentations d'impôts) qui vient de s'abattre sur les citoyens de l'Ontario. Les Québécois attendent leur tour...

Les subsides

Le député créditiste de Lapointe (M. Gilles Grégoire) a invité le gouvernement fédéral à repenser toute sa politique de subsides, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Transports aux Communes.

Le parlementaire a amèrement critiqué l'usage que les compagnies ferroviaires font directement ou indirectement de leurs subsides. Selon M. Grégoire, les chemins de fer se servent de ces fonds (qui sont passés de \$20,000,000 en 1958 à \$109,000,000 en 1965) pour faire une concurrence déloyale aux entreprises privées de camionnage.

Les entreprises ferroviaires ne se seraient pas contentées de réduire leurs tarifs aux niveaux de ceux des camionneurs, mais bien à un palier inférieur. Elles se serviraient aussi de ces subsides pour accorder à certaines entreprises des tarifs préférentiels pour faciliter l'établissement ou le déménagement d'entreprises. Il cite le cas d'une brasserie, démenagée de Montréal en Ontario et qui continue à alimenter le Québec, parce qu'elle bénéficie d'un tarif ferroviaire réduit.

"Non contents de ça, ajoute le député de Lapointe, les chemins de fer se sont lancés dans l'exploitation d'entreprises de camionnage. Ils cherchent ainsi à prendre contrôle par des prix réduits de ce secteur des transports."

M. Grégoire souligne que cette pratique est interdite dans les autres pays et qu'elle va à l'encontre de toutes les lois contre les cartels. Il conclut finalement que la politique fédérale de subsides est illogique, et jette le camionnage dans le marasme.

Points de vue

Qui croire ?

A Banff, un médecin d'Edmonton a déclaré qu'un jour viendra où le fait d'avoir plus qu'un certain nombre d'enfants sera considéré comme un crime. Au nom de quel principe ce médecin a-t-il fait une telle déclaration ? Uniquement, si l'on veut, afin de contenir l'explosion de la population.

Il a même précisé sa pensée en invitant le gouvernement à étudier sérieusement la possibilité de légaliser les avortements et les stérilisations. Il a encore exprimé l'opinion que lorsque les limites d'une famille sont atteintes, compte tenu des conditions sociales, économiques et physiques des parents, ceux-ci devraient envisager la stérilisation.

L'humanité, ou les hommes, sont bien malades, au moins en ce sens que les théories les plus différentes s'entrechoient ou chevauchent les unes sur les autres. D'un côté l'on craint l'explosion démographique et de l'autre on favorise, pour peupler la Canada, d'intensifier l'immigration. Est-ce un engouement, une tendance du siècle à vouloir acheter tout fait, ou y a-t-il quelque part quelque chose de réellement malade ?

Ailleurs aussi

Il n'y a pas que dans le Québec que les cultivateurs ne sont pas heureux de leur sort. En France ils sont mécontents et, dit-on, le gouvernement n'a pas fini avec eux !

Une récente étude de l'Institut National de la Statistique a démontré que les prix à la ferme ont baissé. L'écart n'est pas énorme par rapport à l'exercice précédent (—0.9%), mais il inflige un démenti à l'action gouvernementale.

En effet, dans le programme de stabilisation lancé en septembre 1963, il était formellement prévu que les prix agricoles progresseraient. Deux facteurs en faveur d'une remise en ordre s'y opposent : les règlements du marché commun qui, jusqu'ici, n'assurent de hausse des prix qu'aux céréales ; l'encouragement aux productions animales par des prix plus rémunérateurs signifierait des hausses importantes chez le crémier, le boucher et le charcutier.

Or, comme ce sont les prix du vin, de la betterave et du blé qui ont fléchi, le gouvernement n'y pourrait rien.

Télégrammes du Parlement

Bertrand et Allard
face à Wagner

QUEBEC (Par Claude Dery) — Le ministre de la Justice, Me Claude Wagner s'est toujours refusé d'émettre la moindre recommandation auprès des agents de la Sûreté provinciale sur des garages qu'ils doivent fréquenter pour réparations et achat de gasoline et d'essence.

Me Wagner se dit satisfait qu'il n'y ait point de discrimination et que, par mesure d'économie, les voitures de la PP soient réparées ou fassent leur plein dans les endroits les plus rapprochés.

MM. Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi) et Paul Allard (Beauce) avaient soupçonné l'influence des organisateurs politiques, mais Me Wagner certifie l'incorruptibilité de ses agents.

Incidentement, pour 1965-66, les crédits alloués pour les réparations, l'achat d'autos et leur entretien se totalisent maintenant à \$2.678.600, au ministère de la Justice.

Réception aux courriers

Me Daniel Johnson et les députés de l'U.N. recevant tous les membres de la tribune de la presse parlementaire de Québec à une réception "traditionnelle et annuelle" au début de chaque session, au club Renaissance, dans la Capitale, mercredi soir prochain, le 23 février. Incidemment, le premier ministre, Me Jean Lesage et son épouse, ont également reçu les courriers parlementaires à leur domicile, mercredi, le 2 février courant, où se sont retrouvés plusieurs membres du conseil des ministres, dont MM. Bernard Pinard (Vaurien), Carrier Fortin (Travail), et Albert Morissette (ministre d'Etat associé à l'éducation).

Précédent dans les relations

fédérales-provinciales

Subvention sans
condition de
\$17 millions
d'Ottawa à Québec

Par REMY D'ANJOU

QUEBEC (PC). — Pour la première fois dans l'histoire des relations fédérales-provinciales, le Québec recevra une subvention inconditionnelle de \$17.350.000 du gouvernement fédéral, subvention qui est versée par le gouvernement central pour venir en aide aux universités.

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec a annoncé la nouvelle en chambre hier matin lorsqu'il a déposé un échange de lettres entre lui et le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

La somme de \$17.350.000 représente la subvention supplémentaire de \$3 par habitant que le gouvernement fédéral a décidé de verser pour mettre en pratique une des recommandations de la commission Bladen.

Actuellement, les subventions fédérales se chiffrent par \$2 par habitant, et cette subvention de \$2 doit nécessairement être versée aux universités. Par contre, le gouvernement pourra placer où bon lui semblera les quelque \$17 millions représentant l'augmentation consentie par Ottawa.

"En recevant cette somme de quelque \$17 millions sous forme de compensation inconditionnelle, le Québec ne s'engage nullement à la consacrer à telle ou telle fin déterminée par le gouvernement fédéral," a commenté M. Lesage.

Ce dernier a cependant laissé savoir que toute la question des subventions fédérales aux universités sera examinée de nouveau lors d'une conférence fédérale-provinciale ultérieure afin de déterminer les arrangements qui devront prévaloir de façon permanente par la suite.

"Pour nous, a dit le premier ministre, il s'agit alors d'établir l'équivalence fiscale. "Nous croyons que dans les domaines de notre compétence, c'est à nous et à personne d'autre qu'il appartient d'établir les priorités et l'allocation des ressources.

On verra, par certaines législations à venir ainsi que par les estimations budgétaires que je déposerai demain ou mardi, comment nous avons décidé d'assumer nos responsabilités envers nos institutions et nos citoyens dans le domaine de l'éducation comme dans les autres qui relèvent de la compétence du parlement du Québec," a lancé M. Lesage, indiquant par là qu'il refusait d'ici la proposition en chambre des estimations budgétaires, de divulguer si la subvention fédérale serait versée aux universités.

Le premier ministre a rappelé qu'il avait toujours combattu l'entente Savé-Diefenbaker intervenue en 1959, entente autorisant le Québec à percevoir la subvention du fédéral aux universités et d'en faire lui-même la distribution aux universités de la province.

Nulle part, dans la lettre qu'il adressait à M. Lesage le 17 janvier dernier, M. Pearson ne signale que l'excédent du \$2 sera versé sous forme de subvention inconditionnelle.

LA POLITIQUE PROVINCIALE

Carrier Fortin interviendra lui-même
dans le conflit scolaire à Hull...

Menace de démissions ignorée

QUEBEC, (C. Dery) — Pour la première fois, le ministre du Travail, Me Carrier Fortin, tentera une intervention directe pour régler un conflit scolaire soit la grève déclenchée au sein du corps professoral de la régionale scolaire de l'Outaouais.

Interrogé à l'Assemblée législative, (hier), à Québec, par M. Maurice Bellemare (Champlain), Me Fortin a précisé qu'à la demande de la Commission il escompte recevoir à ses bureaux, au Parlement, cet après-midi, les représentants de la Commission et du Syndicat des professeurs suivant les dispositions du Code du travail, puisque, depuis l'an dernier, les commissions scolaires relèvent de ce Code du travail.

HULL, (PC) — La Commission scolaire régionale de l'Outaouais a ignoré hier matin une menace de démissions en bloc de la part des instituteurs et a demandé au ministre du Travail du Québec, M. Carrier Fortin, d'intervenir dans la grève qui a fermé les écoles secondaires catholiques depuis le 3 janvier.

Environ 300 des 334 instituteurs de langue française et de langue anglaise qui sont en grève ont signé leurs démissions mercredi lors d'une réunion et ont menacé de les remettre à la commission scolaire s'ils étaient forcés par le gouvernement à retourner au travail.

Geste de solidarité: Bertrand et Gervais
font bloc avec leur chef Daniel Johnson

QUEBEC, (Par Claude Dery) — La solidarité a joué de plein front au sein de l'Union nationale lors du vote réclame hier après-midi à l'Assemblée législative, sur la motion de Me Daniel Johnson (Bagoi) alignant une dizaine d'accusations liées en faisceaux sur les erreurs commises au ministère de l'Éducation et qui réclamaient finalement la démission du titulaire, Me Paul Gérin-Lajoie. En effet, en dépit de certaines déductions d'observateurs politiques sur la possibilité de Me Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi) et de M. Albert Gervais (Montmorency) d'enregistrer un vote dissident, ces derniers se sont ralliés au bloc de l'U.N.

Toutefois, le gouvernement devait renverser par un vote majoritaire de 50 à 23, cette motion.

Premier vote

Il s'agissait effectivement du premier vote imposé à la

Chambre basse depuis le début de la session et, fait à noter, on remarqua l'absence de neuf ministres (dont Me Paul Gérin-Lajoie).

Ce premier long débat de la session sur l'éducation aura permis à 23 députés de participer activement par des interventions à l'élaboration des théories sur les problèmes touchant le monde enseignant.

En expliquant son vote et celui de M. Gervais au bloc de l'U.N., Me J.-J. Bertrand précise que la motion de Me Johnson constituait un blâme direct à l'adresse du gouvernement sur la façon dont il manœuvrait le secteur de l'éducation et que, sur ce point, aucune hésitation n'était possible de sa part ou de celle de M. Gervais.



Prenez votre essor dans une Falcon '66!

(Voyagez en première au tarif économique)

Dès le premier coup d'oeil, vous remarquerez la nouvelle silhouette Falcon... longue, basse, élancée et sportive dans le genre Mustang.

Dès la première randonnée, vous verrez que les changements apportés à la Falcon ne se limitent pas à l'apparence. Une voie plus large lui donne une meilleure stabilité. Son roulement est plus doux et plus silencieux grâce à un empattement plus long et à de nouvelles boîtes de torsion.

Une fois au volant, vous apprécierez

vite les nombreuses commodités Falcon: pédale d'accélérateur suspendue, clés réversibles, verrouillage sans clé, rétroviseur extérieur, et grille de sélection des vitesses éclairée avec la Cruise-O-Matic facultative à trois vitesses et deux régimes.

La Falcon est aussi beaucoup plus spacieuse et son tableau de bord dégagé permet plus de confort.

Pourtant, la Falcon demeure toujours aussi économique en dépit de toutes ces améliorations. Son six-cylindres

standard est sans égal pour l'économie et ceux qui désirent plus de fougue peuvent se procurer, en option, un six de 120 CV ou un V8 de 200 CV.

Pour tous renseignements sur la façon de voyager en première au tarif économique, venez voir le Vendeur Ford.

Venez faire un essai.
Découvrez un monde nouveau.



POUR ACHETER OU LOUER-VOYEZ UN VENDEUR FORD
FORD VAL ESTRIE AUTOMOBILES LTÉE, 2615 Ouest, Rue King, Tél. 569-9093, Sherbrooke

INTERETS

féminins

Tour d'horizon

Dames Auxiliaires

L'Assemblée mensuelle des dames auxiliaires de l'Hôpital d'Youville a eu lieu lundi soir, à la salle de conférence de l'hôpital, sous la présidence de Mme Ruth Fitzgerald. On a alors discuté de la vente des plants de violettes africaines qui se fait annuellement pour les douches aux malades délaissés à l'hôpital. Mme A. Letellier a accepté le poste de présidente de la vente qui se fera dimanche le 27 février, à l'hôpital. Lors de l'assemblée on a aussi communiqué aux membres une invitation des Auxiliaires de St-Vincent-de-Paul pour assister à leur Thé-Salade du 23 février. A l'issue de la réunion, un goûter a été servi par Mmes Pierrette Beaudoin et Elonora Conway.

Ciné-club

Le Ciné-Club des Loisirs Montcalm présentera samedi le 12 février à huit heures p.m., une comédie, "L'Inévitable", avec Dary Cowl. La séance de projection est ouverte aux jeunes et aux moins jeunes.

Bal de la St-Valentin

Parmi les invités qui assisteront samedi soir au bal de la St-Valentin, organisé pour les Festivals de Musique du Québec, on remarque les noms du Dr et de Mme Irène Lemieux, du Dr et Mme André d'Etchevery, du Dr et Mme Robert Blackburn, de MM. et Mmes Marcel Marcotte, Léonce Côté, Ch. Emile Bélanger, Frank Labarge, Fernand Pouliot, Horace Bous, Lionel Préfontaine, Sarto Roy et Gérard Savard.

L'Association Canadienne des Consommateurs:

Une enquête sur la pointure des vêtements féminins

Par Marilyn Argue

(P. C.) — Avant d'acheter un poêle, des serviettes de papier ou même un rouleau de fil, les chances sont que 20,000 Canadiennes consulteront un certain Michael Johnston, un Anglais aux yeux bleus qui a l'air d'un adolescent.

Ces femmes sont membres de l'Association Canadienne des Consommateurs et ce M. Johnston est éditeur de l'organe officiel de cet organisme, un magazine bimensuel, en plus d'être directeur du programme d'analyse de l'association.

Son plus récent projet est une étude des pointures des vêtements féminins.

C'est d'ailleurs ce qui lui a permis de constater combien les femmes avaient horreur de divulguer les mensurations de leurs hanches, même en gardant l'anonymat. "Une

femme a modestement fourni ses mensurations vitales alors qu'elle était vêtue de la tête aux pieds tandis que j'ai eu une prise de bec peu ordinaire



LA POINTURE DES VÊTEMENTS FUTURS — M. Michel Johnston, directeur du programme des tests de l'Association canadienne des consommateurs, travaille à son tout dernier projet, une enquête sur les pointures des vêtements féminins.

(Photo PC)

avec une femme d'âge moyen au sujet des filles à go-go. "Bien que M. Johnston n'ait pas encore terminé son enquête, il dit qu'il est déjà évident que le prix et le genre de vêtement déterminent la pointure dont une femme a besoin.

"Habituellement, une femme prendra un point plus petit pour une robe de chambre que pour une robe à prix modique ou pour un vêtement sport. Ce problème pose d'ailleurs un nombre de plus en plus grand de femmes à

FERNANDE

vous répond

Q. — Un de mes neveux sort avec une femme mariée depuis des années et il a l'audace de l'amener partout dans la parenté. Moi, je pense que c'est un scandale que ma sœur la reçoive comme si ce n'était rien. Pour ma part, j'ai été bien indignée de les voir arriver alors que je me trouvais chez ma sœur et je lui ai dit qu'elle aurait pu m'excuser cet affront.

Ne trouvez-vous pas qu'elle pourrait défendre à son garçon de l'amener? Comment agir envers elle si on est obligé de la rencontrer? Que pensez-vous de tout ceci?

TANTE ROSE

R. — Vous imaginez-vous que cela plait à votre sœur de recevoir cette femme? Seulement, que voulez-vous qu'elle fasse? C'est son grand benêt de garçon qui est à blâmer dans tout ça, mais puisqu'il n'est pas assez intelligent pour comprendre de lui-même, vous savez bien que sa mère n'a aucune influence sur lui. Alors, agissez envers votre neveu et sa concubine comme si tout était normal. Ce qu'il y a d'irrégulier dans leur situation ne vous regarde pas.



Deux, c'est bien, mais trois c'est mieux, comme en fait foi cet élégant trois-pièces réalisé dans un lainage à carreaux corail et blanc, accompagné d'une mignonne petite casquette assortie. Le chandail à col roulé est en laine. Une autre création "Etiquette Syndicale" présentée par Irving Poslan de Toronto au cours du défilé de la Collection nationale.

Suggestion culinaire

FILET DE SOLE "ISABELLE"

(Recette de Lucien Barraud, Chef au Sheraton-Mont-Royal, pour six personnes)

Ingédients: 12 morceaux de filets de sole pliés en 2; 12 morceaux de grosses crevettes, hachées; 1 piment vert de grosseur moyenne, haché; 1 petit oignon, émincé; 24 têtes de champignons, hachés; 1 tasse de tomates pilées, égouttées (fraîches ou en conserve); 2 c. à soupe de persil haché; Jus de 1/2 citron; 1/2 tasse de vin blanc; 1 c. à soupe de beurre doux; Sel et poivre.

Mode de préparation: 1. Bien beurrer un poêlon ou un plat en pyrex.

2. Y étendre les morceaux de poisson. 3. Ajouter sel, poivre, jus de citron, crevettes, oignons, champignons, piment vert, persil et tomates. 4. Ajouter le vin blanc. 5. Cuire dans un four à 375° F. durant 15 minutes. 6. Retirer le tout et déposer dans un plat. 7. Finir la sauce avec le beurre doux. 8. Verser la sauce sur le poisson et saupoudrer de persil haché. Servir très chaud. On peut servir des pommes de terre persillées avec le poisson.

Pour accompagner ce mets, un bon vin blanc sec est de mise. Même préparation pour: fétan, aiglefin, truite, etc.

A l'enseigne de la bonne tartre

Pourvu qu'elle soit bien cuite, la tartre maison est un régal. La garniture en couleur n'est pas trop bruniée et un peu trop brunie que les gourmands n'auraient pas le temps de s'en apercevoir.

Et pourtant, une tartre peut être belle et savoureuse à la fois. Il suffit de corriger certains petits défauts ou d'éviter de simples négligences de préparation ou de cuisson. Si vous avez déjà bonne main pour pétrir la pâte, ajoutez une once de précautions et votre prochaine tartre sera un chef-d'œuvre.

Entre autres, voici quelques écueils que les cuisinières peuvent éviter: trop de farine rend la pâte dure et sèche, par contre, trop de graisse nuit à son élasticité et la rend impossible à abaisser. Et trop d'eau rend la pâte collante; qu'on ne s'imagine pas qu'en ajoutant de la farine, l'erreur sera corrigée. Pas du tout, puisque proportionnellement la graisse deviendra insuffisante. Il faut plutôt envelopper la pâte du papier ciré et la conserver au froid jusqu'à ce qu'elle retrouve son élasticité.

DE JOLIS "TUBES" SE BALADENT: CE SONT LES "FEMMES A LA MODE"

Les yeux sont faits. Toutes les collections ont été montrées. La mode printemps 66 est née. Le mot "tube" illustre assez exactement la nouvelle silhouette: pas de poitrine, pas de taille, pas de hanches, une petite tête et beaucoup de jambes. La moyenne prise sur l'ensemble des couturiers place l'ourlet à un demi-pouce au-dessus du genou. La ligne étant donc simplifiée à l'extrême, les accessoires multiples et importants passent au premier plan. Ce sont eux qui habillent, qui colorent, qui caractérisent. L'ingéniosité, la fantaisie, la variété, l'originalité dont ils font preuve rassurent sur le génie créateur de la haute couture et justifient la nouvelle appellation de "laboratoire d'idées" qu'elle s'attribue.

Vogue du postiche

Ces idées concrétisées deviennent détails, de coupe ou de garniture, accessoires, gadgets, distribués de la tête aux pieds du corps féminin. La tête surtout est l'objet d'attentions multiples: nouvelles techniques de maquillage, nouvelles coiffures, nouveaux chapeaux. Jamais, semble-t-il, le postiche n'a été aussi omniprésent. Il faut la tête petite lorsqu'il s'agit de perruques courtes coiffées "à la pirate" — mèche en virgule dans le creux du nez, chez Cardin — ou volumineuse lorsqu'il s'agit de perruques longues coiffées "à la corsaire" — frange courte dégradée sur les côtés jusqu'à l'arrière qui est long. Patou, Dior, Cardin, Saint-Laurent — ou en chignons prolongés de nattes ou en touffe-chignon — Heim, Laroche.

La perruque polychrome fait une entrée officielle remarquée — Cardin, Feraud, Estérel, Heim. Avec ou sans postiche, les têtes se couvrent de petits chapeaux emboîtants genre béguin à jupulaire — Patou — calots en osier ou en bois — Dior, berris cubiques en vernis — Cardin — et de foulards. Ces derniers sont caractéristiques du printemps 66, il y en a partout, en turbans de soie imprimée chez Ricci, Dior et Balmain, noués

VIDAL SASSOON ASSURE QUE LES FEMMES DOIVENT COUPER LEURS CHEVEUX

Le maître-coiffeur londonien Vidal Sassoon qui donne à une tête de femme l'apparence de celle d'un garçon, prétend que toutes les Américaines devraient se départir de leur chevelure, "de sorte qu'elles auraient le temps de faire des choses plus intéressantes". "Il est ridicule d'avoir à remettre les cheveux en place tous les soirs, à l'aide de pinces et rouleaux et l'idée de 'creper' la chevelure pour donner le style bouffant, sur tout aux États-Unis, un pays qui autrement est si moderne".

"Une femme qui porte ses cheveux courts, aura plus de temps pour faire preuve de féminité", souligne cet expert. Vidal Sassoon a exprimé son point de vue devant les 200 rédactrices de mode qui assistent cette semaine aux représentations du groupe des couturiers de New York.

Ces dames ont paru interloquées en voyant un jeune mannequin allemand dont les cheveux blonds-platine étaient coupés plus courts que ceux de Sassoon.

"Chaque élégante désirerait cette coupe si elle se rendait compte combien c'est facile", a dit Anna Lenz, de Munich. Mais en revanche, elle met une heure pour appliquer son maquillage.

\$25 la coupe

"Les messieurs adorent la coupe de cheveux", a déclaré Judy Mersch, 23 ans, de Copenhagen, le mannequin du maître-coiffeur. La jeune fille trouve que cette coiffure est très seyante. Vidal Sassoon demande \$25 pour une

coupe de cheveux et la cliente doit retourner ensuite à toutes les deux à trois semaines.

Chaque coiffure convient à la conformation anatomique du visage, et grâce à cette coupe, la chevelure peut être brossée dans toutes les directions en gardant une apparence harmonieuse.

Ce Londonien âgé de 38 ans, coupe les cheveux des

veux", dit-il, en ajoutant que le style vestimentaire moderne nécessite des cheveux courts dans une forme architecturale.

Il a conçu un style pour les mannequins qui représenteront les défilés de mode à Paris et à Rome, mais il n'a révélé aucun détail à ce sujet.

Jusqu'à présent les Américains n'ont pas songé à courir en vitesse chez leurs coiffeurs pour se faire couper les



La coupe Batman, ce qui existe de plus "dans le vent", consiste en une frange de cheveux recouvrant l'arcade sourcilière et s'avancant en pointe à la naissance du nez. Cette coupe varie suivant la ligne frontale de chaque personne. A noter, sur la photo, le maquillage un peu spécial des yeux du mannequin.

dames depuis 30 ans. Il s'occupe surtout de l'ensemble d'une silhouette.

Apparemment elles ne sont pas pressées de partager les mêmes styles de coiffure avec les messieurs.

Les FEMMES dont on parle...

Sénateur Quart

Au dire du sénateur Josie Quart, l'élément féminin n'est pas le plus fort, sauf peut-être à l'île Palaouan, aux Philippines, ou à Sumatra, en Indonésie.

À la première réunion annuelle du Conseil progressiste-conservateur du Toronto métropolitain, Mme Quart déclarait qu'à Sumatra, le mari est tenu de vivre avec la famille de son épouse, que les enfants portent le nom de leur mère et les filles seulement peuvent hériter des biens maternels.

À l'île Palaouan, un homme peut être déclaré coupable s'il dérange une femme pendant sa méditation.

Au Canada

Mme Quart a commenté par ailleurs le sort des femmes au gouvernement canadien.

"Si elle se montre agressive, on l'accuse de manquer de distinction. Si elle a de trop belles manières, les gens craignent qu'elle ne puisse se débattre dans l'arène parlementaire", a dit Mme Quart. Le sénateur de Québec a ajouté que les femmes au Sénat ont en plus les problèmes de tenue vestimentaire.

"Au Sénat, les femmes ne peuvent porter des robes trop élaborées et pourtant nous devons être habillées à la dernière mode pour assister aux réceptions", a-t-elle dit.

Mme Nan Shipley

L'écrivain Nan Shipley, de Winnipeg, souhaiterait qu'un plus grand nombre d'auteurs s'intéressent à des sujets traitant de la population indienne.

Des enfants de toutes les nationalités aimeraient en connaître davantage sur les Indiens de l'Amérique du Nord, déclare Mme Shipley. Malheureusement, ajoute-t-elle, ces récits ne sont pas publiés, et la plupart des enfants ignorent

que des centaines d'Indiens ont déjà fait preuve de grandes qualités au cours de leur existence.

Mme Shipley est actuellement à Toronto pour voir des éditeurs en marge de la publication de son septième livre. A son avis, les ouvrages qui traitent des Indiens ne font pour un grand nombre que rappeler les anciennes légendes.

Le dernier livre de Nan Shipley sera distribué à l'automne.

Cet ouvrage traite de James Evans qui avait créé une écriture syllabique pour le dialecte de la tribu indienne des Cree.

Mme Shipley déplore le fait que les manuels scolaires au Canada donnent très peu de détails sur l'histoire indienne,



Cette année, la mode semble accorder de plus en plus d'importance aux casquettes. En voici deux versions différentes: l'une, sur la photo de gauche, a été créée par un Parisien, Jean-Marie Armand, qui s'inspire des formes de l'ancienne Grèce. L'autre, à droite, nous vient d'un Russe, Ivan Chelkoff; ce bérêt possède de nombreuses affinités avec ceux que portent les pêcheurs finlandais.

— AUTOBUS — Sherbrooke — St-Georges de Beauce

FORTIN & POULIN INC., (prop.)
En passant par les paroisses de:
BURY, GOULD, LINGWICK, STORMWAY, ST-ROMAIN, LAMSTON, COURCELLES, ST-EVARISTE, SHENLEY, ST-BENOIT.
Tous les jours, dimanches et fêtes compris.
Deux services chaque jour dans les deux sens.
GARE CENTRALE D'AUTOBUS, SHERBROOKE
20 ouest, rue King Tél.: 569-3656

Coincitant avec la vente annuelle de vaisselle, la balance du stock de porcelaine de

J. S. MITCHELL & COMPANY LTD.

EST ACTUELLEMENT EN VENTE

chez SKINNER & NADEAU INC.

(au magasin du bas de la ville seulement 82, rue Wellington nord — tél.: 562-4795)

Nous des gens ont des services de porcelaine auxquels il manque des morceaux. Si vous êtes un des vôtres, vous pouvez trouver ces morceaux parmi ce stock et vous les procurer à des prix grandement réduits. Nous regrettons que les patrons anciennement vendus par la maison Mitchell ne soient pas tous disponibles et qu'il nous soit impossible d'en renouveler le stock; vous pouvez toutefois trouver à cette vente, exactement ce qu'il vous faut pour compléter votre service actuel ou vous en former un nouveau.

LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES; NE TARDEZ DONC PAS À VENIR AFIN DE NE PAS ÊTRE DÉÇUS.

Skinner & Nadeau inc. 82, RUE WELLINGTON NORD—SHERBROOKE—TEL.: 562-4795



LE CONSERVATOIRE DE LA CHANSON À PARIS

Fondés en 1955, les cours et l'émission du Petit Conservatoire sont gratuits et l'explication de leur succès tient dans la personnalité de leur animatrice, Mireille, qui a connu ses heures de gloire comme chanteuse et compositeur. Grâce à un choix rigoureux, cette émission a conquis ses lettres de noblesse et c'est de là que sont sortis plusieurs des jeunes vedettes françaises de l'heure. Cette semaine, dans Perspectives.

LA TRIBUNE



Un ensemble qui grandira avec elle: ce costume garni de surpiqures blanches comporte une jaquette doublée d'orlon et bordée de bleu ciel pour s'harmoniser avec le pantalon. Le robuste tissu croisé du pantalon est à l'épreuve des taches, infroissable et peut être plissé de façon permanente. L'ensemble, qui est lavable à la machine, s'étire à 45 pour cent.

Pour la St-Valentin, le 14 février

Laissez parler les fleurs...

J.O. Rouillard

35 Sud, rue Wellington Sherbrooke — Tél.: 562-4733



Neuf clubs des Cantons de l'Est

Québec envahie par le tournoi pee wee

Par Denis MESSIER

QUÉBEC — Le grand, le fantastique et l'incomparable tournoi international de hockey pee wee de Québec s'ouvre aujourd'hui et le jour tant attendu par des centaines de jeunes est enfin arrivé. La Vieille Capitale accueillera dans les jours qui vont venir plus de 1.200 jeunes adeptes de notre sport national et chacun bataillera pour les grands honneurs.

Ce tournoi, le septième de son histoire, a exigé une somme de travail gigantesque de la part des dirigeants et de leurs collaborateurs. Propres, bien mis, portant fièrement un blouson aux couleurs et armoiries de leur ville ou association, les jeunes joueurs arrivent de partout, joyeux et confiants. Si on ne repart pas avec un championnat, du moins ils auront eu l'opportunité de côtoyer des jeunes de leur âge.

Vous ne pouvez tous gagner, soyez bons perdants et bons sportifs. Gardez le sourire ! Le tournoi est et doit demeurer une occasion d'amuser les enfants et vous détendre vous-même. Ceci est le mot de bienvenue des dirigeants à l'endroit des jeunes.

L'événement majeur du carnaval

Le tournoi international pee wee de Québec comme tout autre événement du carnaval de la Vieille Capitale a débuté au bas de l'échelle et aujourd'hui domine de loin les autres activités. La plupart des observateurs à Québec sont d'avis pour dire que même une élection générale ne renverserait pas la popularité du tournoi qui ne cesse d'attirer l'attention de la population.

Le programme souvenir de ce tournoi international démontre bien sa position comme événement populaire du carnaval car plus de 508.066 personnes ont assisté aux toutes du tournoi depuis sa fondation. De 28 clubs inscrits en '60 un rapport du tournoi indique que 78 clubs seront à l'oeuvre cette année. Le tournoi pee wee détient le record d'assistance au Colisée de Québec.

Le tournoi international pee wee qui s'ouvre cet après-midi au Colisée de Québec groupera 25 clubs de classe "AA", 13 de classe "A", 18 de classe "B" et 22 de classe "C" pour un total de 78. Le tournoi prend fin le samedi 19 janvier avec les finales des classes et la grande finale.

Les champions du passé

L'Ontario domine ce tournoi depuis sa création et le Scarborough pour sa part a quitté la Vieille Capitale avec deux triomphes. Cette équipe doit défendre à nouveau son championnat. Toronto Dileo, Peterborough, Toronto Torrids et le Sault Ste-Marie ont remporté les honneurs du tournoi une fois chacun. Le seul club d'une classe inférieure à "AA" qui a eu raison de son adversaire a été celui de Sault Ste-Marie qui a défait le Toronto North York, classe "AA" dans la finale en '63.

Drummondville a remporté les honneurs en 1961 dans la classe "A" pour s'incliner dans la grande finale contre le Toronto Dileo tandis que les Asbestos ont dominé l'an dernier dans la classe "B". Ces deux équipes sont inscrites à nouveau cette année afin de défendre leur championnat.

Le Québec compte à nouveau sur une forte délégation au tournoi pee wee de la Vieille Capitale et l'Ontario elle aussi ne lâche pas prise en envoyant ses meilleures équipes. La dernière addition du sportif et président du tournoi, Gérard Bolduc, est le Mexique qui s'ajoute à la Nouvelle-Ecosse et aux villes de Detroit et Hershey.

Les Cantons de l'Est... sur les lieux

Le tournoi international pee wee de Québec célèbre cette année son septième anniversaire et pour autant d'années la région des Cantons de l'Est sera au rendez-vous dans le but unique de récolter les grands honneurs.

La région que désigne votre journal LA TRIBUNE prend une part active au tournoi avec une représentation de neuf équipes dans les différentes classes. Une seule figure dans la classe "AA", soit celle du St-François de Sherbrooke et les autres sont dans les classes "A", "B" et "C". L'an dernier, les "petits hommes" de Connie Dion à Asbestos ont tout balayé dans la classe "B" tandis que les clubs de Richmond, Drummondville et Thetford Mines ont accompli de l'excellente besogne.

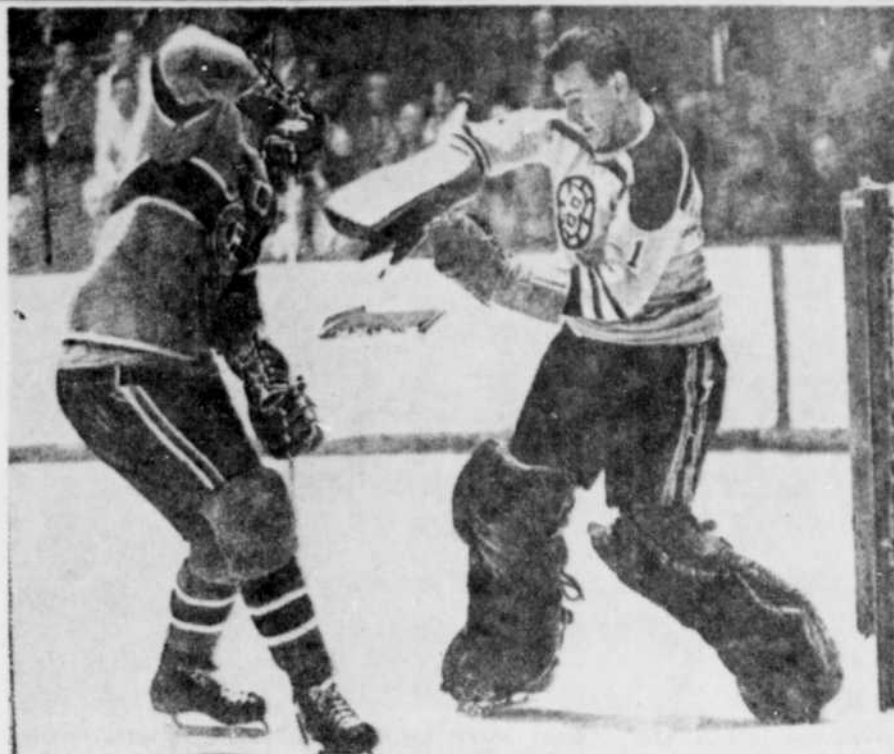
En plus des équipes mentionnées plus haut les villes de Beauveille, St-Joseph de Beauce, Princeville et Waterloo seront sur les lieux pour tenter d'attirer l'attention des milliers d'amateurs et "vendus" au hockey pee wee.

A chaque année plusieurs jeunes font l'objet de nombreux commentaires et l'on se souvient du jeune Marcel Dionne alors qu'il portait les couleurs du Drummondville et l'an passé le cerbère du Asbestos a attiré l'attention des gens sur place. Les fils du célèbre ailier droit des Wings, Gordie Howe, seront de retour au Colisée de Québec cette année et l'on se souvient de l'accueil de l'an dernier du public à l'endroit de Mark et Marty dans le match contre Sherbrooke.

Le président Bolduc fort confiant

Le père du hockey pee wee à Québec, Gérard Bolduc, président du tournoi s'est dit fort confiant d'un autre grand succès du tournoi au cours d'un entretien téléphonique avec un journaliste de LA TRIBUNE.

"Le tournoi pee wee est devenu un événement marquant dans la vie d'un jeune Canadien et même d'un jeune Américain d'âge pee wee. A quatre ans c'est déjà l'ambition ultime et à douze ans on porte avec fierté l'emblème du tournoi sur son blouson", de révéler cet homme qui demeure sans aucun doute la personne la plus occupée de tous au Colisée tout au long du tournoi.



Ed Johnston retient le disque dans son gant sous les yeux du capitaine des Canadiens, Jean Béliveau, qui attendait un retour de lancer. Les Bruins l'ont emporté 2-0. (Téléphoto PA)

Les Castors par 5 à 2

SHERBROOKE. — Claude "Ti-Bi" Cardin, qui avait été tenu en échec depuis un certain nombre de joutes, y est allé de deux buts, hier, pour aider les Castors de Sherbrooke à remporter une victoire de 5-2 sur les Rockets de Drummondville, qui devront se contenter du troisième rang au classement final de fin de saison.

Cardin s'est de plus mérité à la défensive qu'à l'offensive, une assistance pour une soirée nettement démontrée trop de trois points. Les autres compteurs des Rockets, a de nouveau conquis le vainqueur ont été Lionel Robidas, René Pénin et Gilles Carlier. Robert Dupré n'a pas compté, mais les trois autres ont été crédités de points. Les Castors ont eu la chance de voir leurs trois joueurs de la ligne de l'attaque dans la lutte pour le championnat des compteurs. Pénin s'est de plus mérité deux passes.

Les buts des perdants, survenus à la deuxième période, ont été réussis par Roland Leclerc et Claude Boucher.

Comme ce fut le cas lors des deux dernières visites des Castors à Sherbrooke, le jeu a été nettement à l'avantage des hommes du capitaine Cardin. En outre, la machine bien huilée des Castors, aussi bien les pour satisfaire le nombre li-

Entre les périodes

La joute d'hier a marqué le retour au jeu du brillant joueur de défense qu'est Pierre Thibault. Pierre a évolué régulièrement en compagnie de Yves Cossette et sa belle tenue a joué ses admirateurs. Thibault avait été laissé hors de l'alignement au cours des dernières joutes pour satisfaire le nombre li-

St-Hyacinthe maintient son avance au 1er rang

ST-HYACINTHE. — Les détenteurs de la première position de la ligue Provinciale Senior du Québec, les Gaulois de St-Hyacinthe, ont conservé leur avance sur les Castors hier en battant Victoriaville 7-3.

St-Hyacinthe disputera son prochain match dimanche en visitant les Castors et l'on se souvient que lors de la dernière rencontre entre les deux camps les Gaulois l'ont emporté 6-2. Plus de 1.219 personnes ont assisté au match "sans histoire" d'hier alors que les Gaulois ont dominé du début à la fin.

Les compteurs

Ted Houston et René Beauregard ont dirigé l'offensive des Gaulois avec deux filets et deux passes tandis que Fleming Mackell, Skipper Burchell, René Beauregard et Guy Black ont complété le pointage.

John Mentis, Jean-Jacques Pichette et Georges Bouchard ont réussi les filets des Tigres de Victoriaville.

En plus de son filet le vétéran Mackell a amassé trois

Québec perd à nouveau aux mains du Pittsburgh

QUÉBEC, (PC). — Les Hornets de Pittsburgh ont défait les As de Québec 5-4, hier soir, dans une joute régulière de la ligue Américaine de hockey, disputée au Colisée de Québec, devant 4.433 partisans.

A la fin du premier engagement, les Hornets menaient 2-0 sur les As, et 4-1 à la fin de la seconde période.

Toutefois, les As ont réussi trois buts dans le dernier vingt-trois minutes de la rencontre, ce qui leur a permis de revenir à égalité.

Ted Hampson, Don McKenney, Murray Hall, Claude Laforge et André Pronovost ont réussi, chacun, un but pour les visiteurs.

Eddie Hoekstra a complété à deux reprises pour les As et les autres filets sont allés à Gordon Labossière et à Simon Noël.

Première période

1-Pittsburgh, Hampson, 1-0

2-Pittsburgh, McKenney, 2-0

3-Pittsburgh, Hall, 3-0

4-Pittsburgh, Laforge, 4-0

5-Pittsburgh, Pronovost, 5-0

6-Pittsburgh, Noël, 6-0

7-Pittsburgh, Hoekstra, 7-0

8-Pittsburgh, Labossière, 8-0

9-Pittsburgh, Noël, 9-0

10-Pittsburgh, Noël, 10-0

11-Pittsburgh, Noël, 11-0

12-Pittsburgh, Noël, 12-0

13-Pittsburgh, Noël, 13-0

14-Pittsburgh, Noël, 14-0

15-Pittsburgh, Noël, 15-0

16-Pittsburgh, Noël, 16-0

17-Pittsburgh, Noël, 17-0

18-Pittsburgh, Noël, 18-0

19-Pittsburgh, Noël, 19-0

20-Pittsburgh, Noël, 20-0

21-Pittsburgh, Noël, 21-0

22-Pittsburgh, Noël, 22-0

23-Pittsburgh, Noël, 23-0

24-Pittsburgh, Noël, 24-0

25-Pittsburgh, Noël, 25-0

26-Pittsburgh, Noël, 26-0

27-Pittsburgh, Noël, 27-0

28-Pittsburgh, Noël, 28-0

29-Pittsburgh, Noël, 29-0

30-Pittsburgh, Noël, 30-0

31-Pittsburgh, Noël, 31-0

32-Pittsburgh, Noël, 32-0

33-Pittsburgh, Noël, 33-0

34-Pittsburgh, Noël, 34-0

35-Pittsburgh, Noël, 35-0

36-Pittsburgh, Noël, 36-0

37-Pittsburgh, Noël, 37-0

38-Pittsburgh, Noël, 38-0

39-Pittsburgh, Noël, 39-0

40-Pittsburgh, Noël, 40-0

41-Pittsburgh, Noël, 41-0

42-Pittsburgh, Noël, 42-0

43-Pittsburgh, Noël, 43-0

44-Pittsburgh, Noël, 44-0

45-Pittsburgh, Noël, 45-0

46-Pittsburgh, Noël, 46-0

47-Pittsburgh, Noël, 47-0

48-Pittsburgh, Noël, 48-0

49-Pittsburgh, Noël, 49-0

50-Pittsburgh, Noël, 50-0

51-Pittsburgh, Noël, 51-0

52-Pittsburgh, Noël, 52-0

53-Pittsburgh, Noël, 53-0

54-Pittsburgh, Noël, 54-0

55-Pittsburgh, Noël, 55-0

56-Pittsburgh, Noël, 56-0

57-Pittsburgh, Noël, 57-0

58-Pittsburgh, Noël, 58-0

59-Pittsburgh, Noël, 59-0

60-Pittsburgh, Noël, 60-0

61-Pittsburgh, Noël, 61-0

62-Pittsburgh, Noël, 62-0

63-Pittsburgh, Noël, 63-0

64-Pittsburgh, Noël, 64-0

65-Pittsburgh, Noël, 65-0

66-Pittsburgh, Noël, 66-0

67-Pittsburgh, Noël, 67-0

68-Pittsburgh, Noël, 68-0

69-Pittsburgh, Noël, 69-0

70-Pittsburgh, Noël, 70-0

71-Pittsburgh, Noël, 71-0

72-Pittsburgh, Noël, 72-0

73-Pittsburgh, Noël, 73-0

74-Pittsburgh, Noël, 74-0

75-Pittsburgh, Noël, 75-0

76-Pittsburgh, Noël, 76-0

77-Pittsburgh, Noël, 77-0

78-Pittsburgh, Noël, 78-0

79-Pittsburgh, Noël, 79-0

80-Pittsburgh, Noël, 80-0

81-Pittsburgh, Noël, 81-0

82-Pittsburgh, Noël, 82-0

83-Pittsburgh, Noël, 83-0

84-Pittsburgh, Noël, 84-0

85-Pittsburgh, Noël, 85-0

86-Pittsburgh, Noël, 86-0

87-Pittsburgh, Noël, 87-0

88-Pittsburgh, Noël, 88-0

89-Pittsburgh, Noël, 89-0

90-Pittsburgh, Noël, 90-0

91-Pittsburgh, Noël, 91-0

92-Pittsburgh, Noël, 92-0

93-Pittsburgh, Noël, 93-0

94-Pittsburgh, Noël, 94-0

95-Pittsburgh, Noël, 95-0

96-Pittsburgh, Noël, 96-0

97-Pittsburgh, Noël, 97-0

98-Pittsburgh, Noël, 98-0

99-Pittsburgh, Noël, 99-0

100-Pittsburgh, Noël, 100-0

101-Pittsburgh, Noël, 101-0

102-Pittsburgh, Noël, 102-0

103-Pittsburgh, Noël, 103-0

104-Pittsburgh, Noël, 104-0

105-Pittsburgh, Noël, 105-0

106-Pittsburgh, Noël, 106-0

107-Pittsburgh, Noël, 107-0

108-Pittsburgh, Noël, 108-0

109-Pittsburgh, Noël, 109-0

110-Pittsburgh, Noël, 110-0

111-Pittsburgh, Noël, 111-0

112-Pittsburgh, Noël, 112-0

113-Pittsburgh, Noël, 113-0

114-Pittsburgh, Noël, 114-0

115-Pittsburgh, Noël, 115-0

116-Pittsburgh, Noël, 116-0

117-Pittsburgh, Noël, 117-0

118-Pittsburgh, Noël, 118-0

119-Pittsburgh, Noël, 119-0

120-Pittsburgh, Noël, 120-0

121-Pittsburgh, Noël, 121-0

122-Pittsburgh, Noël, 122-0

123-Pittsburgh, Noël, 123-0

124-Pittsburgh, Noël, 124-0

125-Pittsburgh, Noël, 125-0

126-Pittsburgh, Noël, 126-0

127-Pittsburgh, Noël, 127-0

128-Pittsburgh, Noël, 128-0

129-Pittsburgh, Noël, 129-0

130-Pittsburgh, Noël, 130-0

131-Pittsburgh, Noël, 131-0

132-Pittsburgh, Noël, 132-0

133-Pittsburgh, Noël, 133-0

134-Pittsburgh, Noël, 134-0

135-Pittsburgh, Noël, 135-0

136-Pittsburgh, Noël, 136-0

137-Pittsburgh, Noël, 137-0

138-Pittsburgh, Noël, 138-0

139-Pittsburgh, Noël, 139-0

140-Pittsburgh, Noël, 140-0

141-Pittsburgh, Noël, 141-0

142-Pittsburgh, Noël, 142-0

143-Pittsburgh, Noël, 143-0

144-Pittsburgh, Noël, 144-0

145-Pittsburgh, Noël, 145-0

146-Pittsburgh, Noël, 146-0

147-Pittsburgh, Noël, 147-0

148-Pittsburgh, Noël, 148-0

149-Pittsburgh, Noël, 149-0

150-Pittsburgh, Noël, 150-0

151-Pittsburgh, Noël, 151-0

152-Pittsburgh, Noël, 152-0

153-Pittsburgh, Noël, 153-0

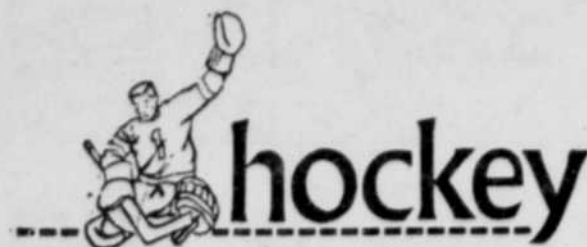
154-Pittsburgh, Noël, 154-0

155-Pittsburgh, Noël, 155-0

156-Pittsburgh, Noël, 156-0

157-Pittsburgh, Noël, 157-0

158-Pittsburgh, Noël, 158-0



Ligue Nationale

Hier

Montréal 6, Boston 2

New York 2, Detroit 4

Ligue Américaine

Hier

Pittsburgh 5, Québec 4

Ce soir

San Francisco à Baltimore

Hershey à Cleveland

Ligue Provinciale Senior

Hier

Drummondville 2, Sherbrooke 3

Victoriaville 3, St-Hyacinthe 7

Ligue Provinciale Junior "A"

Hier

Trois-Rivières — Sorel —

St-Jérôme — Shawinigan —

Ce soir

Sorel à Trois-Rivières

Ligue Junior "B"

Hier

Magog 3, Waterloo 5

Ce soir

Thetford Mines à Lac-Mégantic

Ligue Inter-Cités

Hier

Coaticook 4, Victoriaville 5

LES CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	pts	pts	pts	pts	pts
Chicago	48	28	15	6	112
Detroit	48	28	15	6	112
Montréal	48	28	15	6	112
Toronto	48	28	15	6	112
Boston	47	28	15	6	111
New York	46	28	15	6	110

Ligue Américaine

(Section Est)

	pts	pts	pts	pts	pts
Québec	48	28	15	6	112
Hershey	47	28	15	6	111
Springfield	46	28	15	6	110
Baltimore	45	28	15	6	109
Providence	43	28	15	6	107

(Section Ouest)

	pts	pts	pts	pts	pts
Rochester	48	28	15	6	112
Pittsburgh	48	28	15	6	112
Cleveland	48	28	15	6	112
St. Louis	48	28	15	6	112
Buffalo	48	28	15	6	112

Ligue Provinciale Senior

	pts	pts	pts	pts	pts
St-Hyacinthe	48	28	15	6	112
Sherbrooke	48	28	15	6	112
Drummondville	48	28	15	6	112
Victoriaville	48	28	15	6	112

Ligue Provinciale Junior "A"

	pts	pts	pts	pts	pts
Shawinigan	48	28	15	6	112
Thetford M.	48	28	15	6	112
Trois-Rivières	48	28	15	6	112
St-Jérôme	48	28	15	6	112
Sorel	48	28	15	6	112

Ligue Junior "B"

	pts	pts	pts	pts	pts
Lac-Mégantic	48	28	15	6	112
Waterloo	48	28	15	6	112
Asbestos	48	28	15	6	112
Thetford M.	48	28	15	6	112
Magog	48	28	15	6	112

Ligue Juvénile de Sherbrooke

	pts	pts	pts	pts	pts
Cardinals	48	28	15	6	112
Métiers	48	28	15	6	112
Seminaire	48	28	15	6	112
Braves	48	28	15	6	112
Optimist	48	28	15	6	112

Ligue Dépression

	pts	pts	pts	pts	pts
Turbo	48	28	15	6	112
Jets	48	28	15	6	112
Dynamis	48	28	15	6	112
Comets	48	28	15	6	112

Abonnez-vous à La Tribune



LES AS, une équipe pilotée par Jacques Labonté, ont remporté toutes leurs joutes de la saison régulière, soit 12, dans la ligue Midget-QMHA, secteur Est. Il s'agit d'une fiche vraiment impressionnante. Les membres de ce club champion sont : première rangée, de gauche à

droite, Michel Roy, François, Jacques Duquette, Donald Forget et Pierre Cabana. Deuxième rangée, même ordre, Jacques Labonté, pilote, Daniel Goulet, Guy Trudeau, Daniel Gagnon, Denis Pelland, André Théberge, Clément Lambert et Réal Bibeau, gérant.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Tout le monde y va d'un petit commentaire...

Le premier ministre Lester Pearson regrette la décision de la ligue Nationale à l'endroit du club Vancouver

Par la PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre, M. Lester Pearson, a dit regretter la décision de la ligue Nationale de hockey de refuser l'entrée dans la ligue du club de Vancouver.

Il répondait à une question de M. John Diefenbaker qui déplorait le fait que seulement deux clubs canadiens aient présentement accès à la ligue Nationale, soit Toronto et Montréal.

Le député créditiste de La Pointe, M. Gilles Grégoire, a aussitôt rappelé au premier ministre que la ville de Québec s'était également vu refuser une franchise pour la ligue Nationale; il a demandé au premier ministre si le gouvernement n'envisageait pas de présenter une législation de manières à protéger les joueurs canadiens. «La plupart des joueurs sont nés au Canada, dit-il, et un bon nombre d'entre eux préféreraient jouer dans leur pays.»

Le président a mis fin à cette discussion. Auparavant, M. Pearson avait rassuré M. Harold Winch, député de Vancouver, en affirmant que le gouvernement fédéral contribuerait à la construction de l'aréna de Vancouver, même si la ville n'a pas obtenu une franchise auprès de la ligue Nationale de hockey.

Kearney à Vancouver

Selon le rédacteur sportif Jim Kearney, du Sun, Vancouver n'aurait pas obtenu de franchise parce qu'elle n'était pas représentée par des personnes influentes.

En effet, les gouverneurs de la LNH semblaient déçus par le fait que Vancouver n'ait pas été représentée par le millionnaire Frank McMahon et le directeur de journal Max Bell.

David Molson, président des Canadiens de Montréal, aurait dit à Kearney que les gouverneurs n'avaient pas été impressionnés par le syndicat ayant à sa tête Cyrus McLean, président de la Cie de téléphone de la Colombie-Britannique.

Le rejet d'une proposition

D'autre part, Stafford Smythe, président du Toronto, a émis une autre raison pour expliquer le refus à Vancouver. Selon lui Vancouver a perdu sa chance quand elle a rejeté sa proposition de bâtir un aréna dans le centre des affaires en 1964. «Ce qui prouvait que les gens n'étaient pas intéressés dans une équipe majeure.»

Smythe a précisé qu'il n'avait pas voté contre Vancouver, «car nous n'avons jamais atteint ce stade».

De son côté, le président Clarence Campbell a révélé que les gouverneurs favorisaient une formule d'expansion qui accordait des franchises à deux équipes, de l'ouest, du centre et de l'est.

Cette politique aurait éliminé Vancouver après les choix de Los Angeles et San Francisco. Il n'en reste pas moins que Molson et Smythe ont précisé que cette politique n'était qu'un guide général, lequel aurait pu être changé si la présentation du groupe de Vancouver avait impressionné les gouverneurs.

Campbell

A Montréal, Campbell a déclaré hier: «Vancouver n'était tout simplement pas assez de calibre pour obtenir une franchise de la LNH».

«Vancouver, en tant qu'entité géographique, ne méritait pas une franchise».

«Nous leur avons accordé beaucoup de temps pour se préparer, mais de meilleures offres ont été faites».

Campbell répondait ainsi aux questions posées dans la Chambre des communes par le député néo-démocrate de Burnaby-Richmond, Robert Prittie.

Ce dernier a demandé pourquoi Vancouver s'était vu refuser une franchise et si le gouvernement ne devrait pas étudier la loi des cartels afin de constater si une enquête ne serait pas convenable dans le cas.

A ce sujet, Campbell a dit qu'il serait heureux de répondre aux questions du député de Vancouver.

Montréal

Marcel Desjardins, de La Presse, écrit:

«Ce qui a nui aux chances de Vancouver ce fut la friction entre les différents groupes qui tentaient d'obtenir la franchise, laquelle a causé le retrait de ceux qui étaient le plus en mesure de financer un tel projet.»

«Les sportifs de cette ville canadienne avaient été invités depuis longtemps à unir leurs efforts.»

«Si ceux qui appuyaient la demande de Buffalo avaient représenté Vancouver, celle-ci aurait été acceptée d'emblée, à-t-on prétendu. Certains verront peut-être aussi le jeu de l'influence des Maple Leafs de Toronto, mais ce n'est qu'une supposition.»

Dink Carroll, de la Gazette

Celui-ci prétend que le calibre de jeu dans la LNH souffrirait sans doute pendant un certain temps, mais, avec deux fois plus de postes disponibles, un plus grand nombre de jeunes joueurs décideront peut-être de faire une carrière professionnelle.

Red Fisher, du Star

Fisher dit que les frères Knox, qui tentaient d'obtenir une franchise à Buffalo, ont essuyé un refus malgré leurs millions «sans doute parce qu'ils s'y sont mal pris (sic) même s'ils se sont entourés de con-

naisseurs et ont fait la meilleure présentation chez tous les candidats.»

«Par contre, St-Louis en a obtenu une sans représentant, mais il ne faudrait pas oublier que Jim Norris et Arthur Wirtz sont les propriétaires de la patinoire à St-Louis.

«En somme, si Norris et Wirtz avaient été les propriétaires de l'aréna de Buffalo, les frères Knox auraient obtenu leur franchise.»

Tournoi de ballon-balai à Drummondville en mars

DRUMMONDVILLE — Le populaire sportif et représentant de la brasserie Molson à Drummondville, Roger Lauzon, a confirmé hier par une conférence de nouvelles la tenue d'un tournoi provincial de ballon-balai.

Ce tournoi de deux jours, soit les 26 et 27 mars prochains, est ouvert aux hommes et aux femmes. La limite chez les hommes sera de 32 équipes et 6 chez les femmes pour une bourse de \$800. Le prix de l'inscription sera de \$25 pour les hommes et de \$20 pour les dames.

Ted Anderson réélu à la présidence de la "little league" Sherbrooke-Lenn.

SHERBROOKE. — Le «papa» de la «little league» Sherbrooke-Lennoxville, Ted Anderson, a été élu président de ce circuit pour un troisième terme et entreprendra une septième saison à titre de président.

Le dynamisme Harry Kouri a été nommé premier vice-président et Bob Zeller au poste de second vice-président. W. D. McQuire sera le secrétaire et J. A. Gilligan à la trésorerie.

Cecil «Moon» Mullin, un vétéran de la «Little-League», a été nommé arbitre en chef de ce circuit.

Art Lockley avec la «Little-League» depuis 1955 a résigné à cause de ses engagements mais demeure tout de même avec le groupe à titre de directeur. Bill Webb, un autre sportif et dévoué à la «petite ligue», a accepté un poste de directeur.

La «Little-League» Sherbrooke-Lennoxville opérera à nouveau avec huit équipes en vue de la saison '66 et tout laisse croire que la campagne s'ouvrira le 24 mai. Une nouvelle réunion de cette ligue se tiendra le jeudi 24 février courant à l'hôtel New Wellington.

Concours de ski junior et senior au Mont Echo

MONT ECHO. — Le centre familial de ski par excellence dans les Cantons de l'Est, le Mont Echo, tiendra dimanche des compétitions au niveau junior et senior pour la zone de ski des Cantons de l'Est.

Le directeur de ce centre de ski, M. Guy Normandin, s'est dit fort confiant du succès de cette compétition alors que les conditions sont excellentes. Le concours en sera un de slalom spécial et un autre de slalom spécial.

Les meilleurs skieurs et skieuses des Cantons de l'Est seront sur les lieux pour cette occasion.

CENTRE DE SKI FAMILIAL Mt ECHO

site des concours de championnat junior et senior pour la zone des Cantons de l'Est.

D'importantes épreuves seront tenues dimanche le 13 février 1966 à la station de ski Mt Echo en vue des championnats de ski junior et senior, sections féminine et masculine, pour la zone des Cantons de l'Est.

Toutes les routes conduisant à cette populaire station, le centre de ski familial par excellence, dont la renommée s'étend au-delà de la frontière canado-américaine.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Guy Normandin, instructeur-gérant.

KNOWLTON, QUE. (CASIER POSTAL 210) TEL.: 243-6444

(SI VOUS APPELEZ DE MONTREAL, SIGNELEZ 866-7035)



PAR DENIS MESSIER

La classique Adams en l'honneur d'un pionnier du ski, le Dr Adams

● La 15e reprise annuelle de l'Adams Memorial approche à grand pas et il nous faut retourner loin en arrière pour trouver l'origine de cette course, la plus importante au Québec, et qui à chaque année groupe sur les pentes du Mont Orford les meilleurs adeptes de ce sport du Québec et de l'Est des États-Unis.

Le Dr Marston Emery Adams a été un grand promoteur de ski et si cet homme n'avait pas été victime d'un funeste accident de ski en février '51 nul doute qu'il serait aujourd'hui l'une des plus grandes figures dans le domaine de la promotion du ski, non seulement dans les Cantons de l'Est mais à travers le pays.

Une classique annuelle porterait son nom même s'il n'avait pas vu la mort le frapper sur une pente de ski. Le ski le passionnait beaucoup qu'il a vu à la fondation du Magog-Mont Orford Ski Club, devenu depuis le club de ski du Mont Orford. C'était à l'époque où commençaient déjà les travaux de la station de ski du Mont Orford, appelée à devenir l'une des plus importantes des Cantons de l'Est.

Le Dr Marston Emery Adams est né en 1899, à Magog, où il a fait ses études primaires et secondaires avant d'obtenir un diplôme de chirurgien dentiste de l'Université McGill, à Montréal. A ce moment il occupait ses loisirs en faisant de la photographie et du tir au fusil. Ce n'est qu'en 1940 qu'il chaussait des skis pour la première fois.

Le Dr Adams ne fut pas un ardent pionnier du ski dans cette région, mais il a toujours agi en tenant compte du bien-être de ses concitoyens et en acceptant des postes dont il s'est admirablement acquitté.

Il fut élu maire de la ville de Magog et l'organisateur des mouvements de jeunesse de cette municipalité. Le Dr Adams a inculqué aux jeunes le goût de la compétition et la plupart des élèves formés par le «docteur du ski» ont participé aux grandes courses inscrites au calendrier de la division du Québec de l'ACSA.

Son travail de 1940 à '51 ne devait pas demeurer dans l'ombre et ses amis de Magog, d'Ottawa, de Montréal et d'un peu partout en province ont créé, il y a quinze ans, la classique Adams Memorial.

Les plus grands noms du ski au Québec ont participé à la course Adams

● La course annuelle Adams Memorial se déroulera les 26 et 27 février au Mont Orford, et cette année l'Adams sera plus qu'une course car le club de ski du Mont Orford y a ajouté un carnaval pour toute la durée de la compétition. Les meilleurs skieurs du Québec au cours des quinze dernières années ont dominé cette course et à nouveau cette année la course réunira les meilleurs adeptes de ce sport.

Bob Bousquet a eu l'honneur d'inscrire son nom sur la coupe Adams en premier lieu et par la suite Jean et Roland Lessard. L'ancien champion canadien et actuel instructeur en chef de l'école de ski du Mont Sutton, Jean Lessard, se mérite les honneurs trois fois de suite, soit en 1955, 56 et 57.

Un porte-couleur de l'Université de Montréal, André Bertrand, brise la marche triomphale de Jean Lessard en s'inscrivant en tête du palmarès. Les Streeter se méritent la palme dans la classique de '60. Si un Européen l'emporte cette année à l'Adams Memorial il ne sera pas le premier à le faire car en '60 l'Autrichien Frank Tristher, décrocha la première place au combiné. Jean-Guy Brunet, un autre champion canadien, inscrit des victoires en '61 et '62 tandis que Rod Hebron, membre actuel de l'équipe canadienne de ski, se mérite la victoire en 1963 et '65. Peter Duncan terminait en tête à la classique de '64.

La jeune Canadienne Nancy Greene, membre de l'équipe canadienne pour une septième année, détient pour l'instant, et ce depuis deux ans, le titre féminin à l'Adams Memorial. Nancy a fort bien fait dans la récente tournée de l'équipe canadienne en sol européen et sera en lice au Mont Norquay et au Mont Ste-Anne dans le duMaurier International. Rien de définitif pour l'instant sur sa venue pour défendre son titre dans l'Adams Memorial.

Domination de la zone laurentienne

● Le centre de ski du Mont Sutton a ouvert ses portes aux meilleurs skieurs juniors pour le championnat provincial et la zone laurentienne a dominé la division du Québec. Cinq des six titres à l'enjeu sont allés à cette zone en plus du combiné masculin et féminin. La jeune Sue Clift a démontré sa supériorité chez les dames et nul doute que cette jeune skieuse aura jour les traces de Nancy Greene sur l'équipe canadienne. David Bruneau a triomphé au slalom spécial, une seconde place dans la descente et un sixième rang au slalom géant.

La division du Québec de l'Association Canadienne de Ski Amateur a fait connaître à la suite de cette course nos délégués au championnat canadien junior au Mont Stoneham les 26 et 27 février et si l'on en juge par l'entraînement des dirigeants du ski junior et le désir de vaincre des jeunes compétiteurs le Québec devrait se tailler une place de choix.

Entre... deux pentes

● La première tranche du duMaurier International se disputera en fin de semaine au Mont Norquay près de Banff et les yeux des Canadiens sont rivés pour l'instant sur la jeune Nancy Greene. La division du Québec et principalement la zone des Cantons de l'Est sera sur les lieux avant André Crépéau qui a fait belle figure tout récemment dans le Sud, André Pomerleau, Jean Perrault et Bob Laverdure. Tout le groupe se dirigera vers le Mont Ste-Anne les 19 et 20 février pour la seconde tranche.

● Les conditions de ski sont excellentes partout à travers le Québec et naturellement dans les Cantons de l'Est. La prudence est toujours de mise sur les pentes comme sur les routes qui mènent aux centres de ski. A tous... bon ski.

Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

Carnaval, Mardi-gras, Carnaval. C'est le temps du gros plaisir à Québec, des grosses rencontres, des grosses manifestations sportives et artistiques des grosses parades, des grosses veillées... Puisque c'est le moment par excellence pour bien s'amuser entre amis, l'équipe totalement canadienne-française des Distilleries Marchand souhaite un Joyeux Carnaval à tous les bons viveurs, mais leur rappelle que la prudence est toujours de mise s'ils veulent profiter longtemps du plaisir de savourer un bon Gros Gin Marchand.

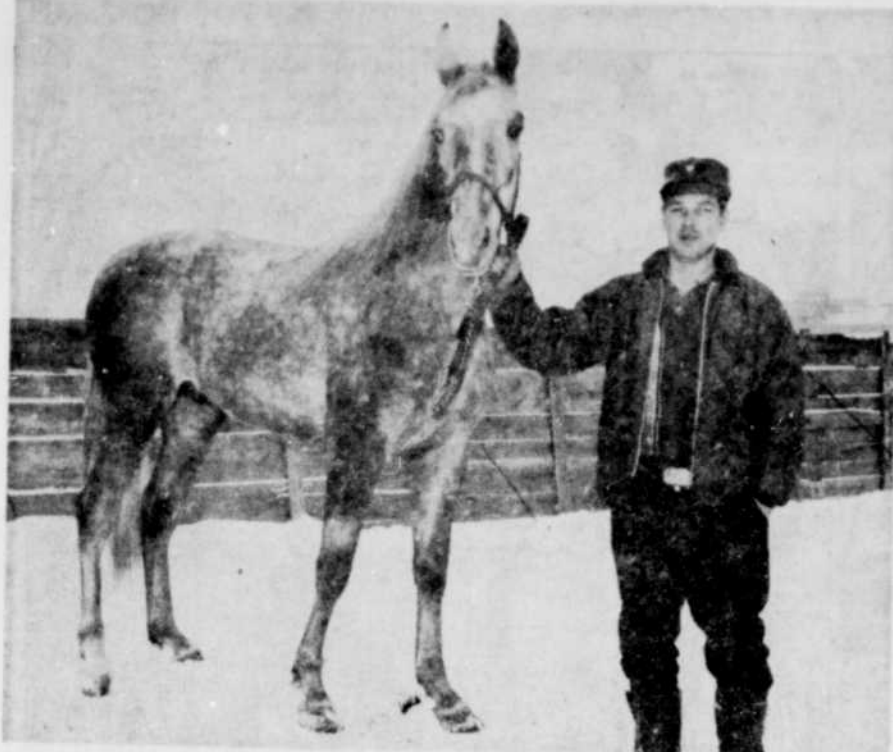
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE
véritablement canadiennes-françaises



10 oz (no 1680 de la Régie) \$2.10
25 oz (no 1686 de la Régie) \$4.80
40 oz (no 1687 de la Régie) \$7.30



GUY NORMANDIN
Instructeur-gérant de la station de ski Mt Echo. Vous invite personnellement à sa victoire ou à assister aux concours pour le championnat junior et senior pour la zone des Cantons de l'Est.



AMYS NIBBLEYS, un poulain de 23 mois, est "l'attraction" no 1 de l'écurie de Gilles Jutras, entraîneur-conducteur bien connu à la piste de courses de Sherbrooke. Gilles, que l'on voit sur cette photo, croit que Amy Nibbles, qui commence maintenant à ombrer, sera en mesure de participer à sa première course vers la fin du mois de juin. D'ici cette date, son entraînement ira en s'accroissant. Amy Nibbles est la propriété d'un amateur de courses bien connu dans la région, M. Jean-Paul Clermont, pharmacien de Magog. M. Clermont possède maintenant quatre chevaux "pour le simple plaisir de la chose". (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Premier tournoi régional de ballon-balai

A Sherbrooke, en fin de semaine

SHERBROOKE — C'est en fin de semaine, les 12 et 13 février, que se déroulera au parc Fraser, le premier grand tournoi régional de ballon-balai organisé par M. Jean-Marc Lapointe et cie.

Dans la ligue Junior "B"

Les Maroons de Waterloo s'emparent du 2e rang

WATERLOO — Dirigés à l'attaque par Yvan L'Ecuver, qui a marqué trois buts, les Maroons de Waterloo ont continué leur belle poussée dans la ligue Junior "B" en défaisant les As de Magog au compte de 8-3, hier soir à l'Aréna de Waterloo.

Par cette victoire, les Maroons passent seuls au deuxième rang, deux points de priorité sur les Academics d'Asbestos qu'ils visiteront dimanche. Il va sans dire que les Maroons misent beaucoup sur le résultat de ce match pour finir au deuxième rang.

Hier, les compteurs des Maroons en outre L'Ecuver, ont été Normand Tétrault, deux fois, Réal Jodoin, Jacques Courchesne et Gaétan Giguère.

Ce soir

Thetford se rend à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC — Le Royal de Lac-Mégantic, champion de la saison régulière dans la ligue Junior "B", recevra ce soir la visite des Éperviers de Thetford Mines. La joute débutera à 8 h. au Centre Mgr Bonin, où, faut-il le dire, les hommes du pilote George Komery sont à leur meilleur.

TELEGRAMMES SPORTIFS

VICTORIAVILLE. — Les As de Victoriaville ont augmenté leur avance en tête de la ligue de hockey Inter-Cités, hier soir, en défaisant les Dynamos de Coaticook par le compte de 5 à 4.

Paquette et Beauchesne ont compté deux fois chacun pour les As tandis que Létourneau a marqué le but victorieux vers le milieu de la dernière période. Louis Michaud a été le meilleur des visiteurs avec un tour du chapeau. R. Dion a complété le pointage des perdants.

Le jeune Michel Camiré a été sensationnel dans les filets des As. Ce dernier remplaçant le cerbere régulier, Ronald Hamel, blessé à un oeil.

Tournoi de dames

SHERBROOKE. — La cinquième ronde du tournoi de dames pour le championnat des Cantons de l'Est se déroulera dimanche à Drummondville au 2272 Boulevard Mercure.

Le président du Damier national de Sherbrooke, Paul Comtois, invite les damistes à se rendre nombreux pour cette ronde.

B.H. Raymond et G. Nicol sont présentement sur un pied d'égalité en tête des damistes avec 666. Courtois (641), Turcotte (571) et Bilodeau (562) suivent au classement.

Lors de la dernière ronde G. Nicol et Bilodeau ont fait match nul, M. Courtois a lui aussi fait match nul et Raymond a eu raison du Turcotte 1-0. C.H. Bilodeau a gagné 1-0 sur Deslouchamp et dans la dernière rencontre P.H. Raymond a eu raison du Veilleux 1-0.

Le 20 février à East Angus

EAST ANGUS. — Le grand tournoi annuel de ballon-balai présenté à East Angus aura encore lieu cette année. La date en a été fixée au dimanche, 20 février.

Ce tournoi est ouvert à toutes les équipes de la région qui y sont intéressées. Les inscriptions devront être envoyées avant le 17 février et le prix en

Demain après-midi, au Colisée de Québec

Première joute du club Asbestos

ASBESTOS. (JD) — Les jeux sont faits! Le club Pee-Wee Asbestos Transport disputera, demain après-midi au Colisée de Québec, sa première partie du tournoi international à compter de 13 h. 15 contre le club de Dorval.

Les dirigeants et les joueurs sont optimistes. Ils comptent bien réitérer l'exploit de l'an dernier et remporter le championnat de la classe "B" du tournoi. L'équipe de l'instructeur Connie Dion possède tous les atouts nécessaires pour briller à Québec.

Plusieurs centaines de supporters accompagneront l'équipe dans la vieille capitale. L'enthousiasme sera à son comble.

Les Pee-Wee d'Asbestos ont disputé une douzaine de parties d'exhibition, la plupart contre des équipes de classe "A" et "AA" ne subissant que deux défaites. Le pilote et ses adjoints n'ont rien négligé pour former une équipe représentative mais, comme le

dit M. Dion, il faut toujours se servir de ce fameux "si" dans un tournoi semblable.

Advenant une victoire...

Si les représentants de la ville de l'amiante remportent une victoire à leur premier essai, ils passeront en deuxième ronde contre Chibougamau mardi après-midi. Le vainqueur se mesurera mercredi au gagnant de la rencontre qui mettra aux prises les clubs La Tuque et Richmond Hills.

On ne parle plus que des Pee-Wee à Asbestos présentement. On compte beaucoup sur la puissance offensive de l'équipe avant tout. Cette attaque sera menée par le talentueux Denis Pattry qui maintient une moyenne de trois buts par joute cette saison dans la ligue Pee-Wee d'Asbestos.

D'autres joueurs seront à surveiller autour des filets adverses.



Robert "Bob" Bédard

Toujours premier

OAKVILLE, ONT. (PC) — Robert Bédard, de Lennoxville, vient en tête de liste dans le classement masculin de l'Association de tennis sur gazon.

Nos lecteurs nous écrivent

M. Yvon Fournier, Rédacteur sportif, La Tribune, Sherbrooke.

Sherbrooke, 10-2-66

En réponse à votre nouvelle publiée dans votre Carnet Sportif de mercredi, disant que la constitution de la ligue de hockey Indépendante-Dow aurait besoin d'un lavage de cerveau, d'être refaite, d'être corrigée, etc.

Permettez-moi de vous dire à titre de président de cette ligue que ce serait plutôt vous qui auriez besoin d'un lavage d'oreilles.

Nous savons tous que cette constitution a été acceptée lors d'une assemblée d'avant-saison.

Vous étiez présent à cette assemblée comme directeur du club Plamondon & St-Pierre. Et tout semblait être à la satisfaction de tous. Et elle fut acceptée à l'unanimité.

Je comprends mal que vous osiez dire ces paroles diffamatoires qui pourraient entraver la bonne marche de la ligue dans l'avenir.

Lorsque j'ai eu à appliquer les règlements de la ligue, je l'ai fait en toute justice, justice qui a été la même pour tous les clubs.

Le club Plamondon & St-Pierre ne peut jouir de favoritisme, même si vous êtes directeur de cette équipe.

Votre tout dévoué,

Tom Séminaro, Président de la ligue Indépendante-Dow

Ce soir, à Thetford Mines

Ouverture du tournoi BANTAM

THETFORD MINES. (AG) — C'est ce soir, à 7 heures, au Centre de loisirs que débutera le grand tournoi régional de hockey Bantam organisé par la Commission sportive de Thetford Mines.

La mise au jeu officielle ne sera faite que dimanche soir, à 7 h. 30, avant la grande finale du tournoi. La mise au jeu sera faite par le maire Laurent Turcotte. Celui-ci sera accompagné d'échevins, des membres du comité sportif de la Commission scolaire.

La première joute ce soir, à 7 heures, sera disputée entre les clubs Lac-Mégantic et St-Joseph tandis qu'à 8 h. 30, les équipes de Richmond et de St-Victor en viendront aux prises.

Les gagnants de ces deux joutes se rencontreront demain matin à 8 h. 30. A 10 heures, Princeville fera face à Windsor tandis qu'à 11 h. 30, le club Asbestos, finaliste de l'an dernier, sera opposé au Hervé Houde Lée de Québec.

L'équipe de Thetford Mines jouera à 1 heure demain après-midi contre Beaufort.

Les autres joutes seront annoncées dans l'édition de demain.

Toutes les joutes seront d'une durée de trois périodes de 20 minutes, non chronométrées à l'exception de la finale qui sera de trois périodes chronométrées.

On espère que les amateurs de hockey se rendront en grand nombre assister aux différentes joutes du tournoi.

Studebaker UN SEUL ESSAI VOUS CONVAINCRA



ROUSSEAU AUTOMOBILES Inc. 2059 ouest, rue King — Sherbrooke — 567-3931

AU CARNAVAL DE QUÉBEC... COMME AILLEURS

le gin de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN — DISTILLÉ À MONTRÉAL LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE DEPUIS 1695

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

MOLSON EXPORT ALE

Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

Feuilleton

L'INCONNUE
aux yeux vertsROMAN
MARCEL POLLITZER No 32

—Expliquez-moi, demandait-il, comment l'idée vous est venue d'être modèle.

—Fabiennette m'a assurée que je peux tirer quelques ressources. Cela me permettra de travailler le soir chez moi. Je me suis remise sérieusement à la musique et, en même temps, je perfectionne mon anglais tout en préparant une licence de sciences. Je choisirai, le moment venu, entre le concert, l'accompagnement ou, faute de mieux, le professorat.

L'étonnement gagnait de plus en plus le peintre. Dans sa carrière, il avait engagé un certain nombre de modèles. Il avait même eu l'occasion de faire le portrait de femmes du monde, mais jamais encore il n'avait rencontré chez une jeune fille un caractère, une volonté aussi accusés, mis au service d'une si parfaite dignité. Tout en fixant sur la toile les traits de son nouveau modèle, il se plaisait à sa conversation. Mais, dès qu'elle avait fini de répondre à une question précise, elle se taisait. Vincent demanda encore: —Et la médecine?

—J'y renonce! C'est trop

—Mais non, dit Hélène en souriant, simplement question d'endurance. Vous ne savez pas comme on peut arriver à réduire ses besoins quand il le faut! Et comme on peut être heureux, malgré les privations, avec les plaisirs les plus simples.

—Vous êtes magnifique! s'exclama Vincent.

Elle reprit: —Ce qu'il y a de plus beau à Paris est à la portée de tous. Un coucher de soleil sur Notre-Dame, les salles du musée du Louvre un dimanche matin, ou encore les expositions ouvertes à tous, les livres que l'on feuillette sous l'œil indulgent des libraires, une répétition d'orchestre à laquelle on est convié, la fin d'une belle soirée de printemps devant les parterres du Luxembourg!

La jeune fille parlait avec animation; sa timidité fondait peu à peu. Involontairement, elle avait, en se penchant, modifié la pose, et ses cheveux, avec leur masse sombre, envahissaient les épaules. Vincent se leva, et, avec des gestes très doux, déplaça la fin visage et retablit l'ordonnance de la coiffure.

—Et vous êtes heureuse? demanda-t-il.

—C'est une question de tempérament et de volonté. J'ai traversé tant d'épreuves que, dans ce calme relatif, je me sens heureuse. Beaucoup de femmes souffrent de devoir dépendre moralement et matériellement d'un homme et n'ont pas toujours le courage de s'affranchir. Mais, quand la vie les met soudain dans l'obligation de ne plus compter que sur elles-mêmes, malgré les difficultés qu'elles prévoient, elles ressentent un sentiment de délivrance, de fierté, et ne connaissent plus le bonheur de recouvrer toute leur personnalité.

Vincent, s'il s'accordait à trouver à bien des femmes une intelligence et un jugement très développés, se plaisait le plus souvent à leur dénier du caractère. Il reconnaissait son erreur et admirait en Hélène une élévation d'esprit étonnante, une énergie flexible et dure, comme une lame bien trempée et du plus pur acier. Il eut la curiosité de savoir si cette profession de foi était le fait d'une déception amoureuse et questionna:

(A SUIVRE)

le bridge

4907 B-2956
Le coup du crocodile

"Qu'appelle-t-on le coup du crocodile? Est-ce un genre de squeeze?" demande un correspondant.

Non, il ne s'agit aucunement de squeeze, c'est plutôt le nom donné à une certaine main au cours d'une compétition tenue à Selfridge, Londres, en 1957. Il s'agissait de donner préparées à l'avance et présentant chacune un caractère bien particulier. Voyons cette main qui avait été préparée par Terence Reese.

Donneur: Sud
Est-Ouest: Nord

Nord
♠ 9 6 5
♥ 10 7 3
♦ A 5 4 2
♣ R 10 4

Est
♠ R V 7 3
♥ A D V 9 4
♦ R
♣ 9 5

Sud
♠ néant
♥ 8 5 2
♦ R D V 9 7 6
♣ A D 7

1-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
2-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
3-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
4-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
5-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
6-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
7-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
8-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
9-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
10-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
11-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12
12-♠ 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12

Sud coupe d'entrée, encaisse le roi de carreau et en fait suivre le sept vers l'as. Est abandonnant un pique. Sud coupe un deuxième pique puis retourne au Mort par le roi de trefle. Une nouvelle coupe d'un pique élimine cette suite des mains N-S. Après avoir encaissé l'as et la dame de trefle le déclarant change au deux de cœur. Que doit jouer Ouest?

Evidemment il y a ici un piège pour le joueur en Ouest qui facilement pourrait devenir victime de la routine en gagnant cette levée de son valet.

Avant d'agir Ouest doit tout d'abord établir la distribution exacte, ce qui peut être obtenu facilement. Il est établi que le déclarant était en possession de six carreaux et trois trèfles, car s'il avait possédé un quatrième trefle facilement il aurait complété l'élimination de cette suite par une coupe du Mort. Il est donc évident qu'un seul cœur se trouve chez Est et le véritable danger est que ce cœur soit le roi. En effet les jeux présentent le tableau suivant.

Nord
♠ 10 7 3
♥ 5 4
♦ A 10
♣ V 8

Est
♠ R V 8
♥ 8 6 5 2
♦ D
♣ 8 6 5 2

C'est par le jeu de son as qu'Ouest doit se précipiter sur cette première levée de cœur. Le Caiman doit ouvrir ses mâchoires pour essayer de tout avaler en une seule levée et s'assurer ainsi de trois levées. En effet la seule chance de battre le contrat est que le singleton d'Est soit le roi.

Si le roi de cœur se trouve chez le déclarant à qui servirait Ouest de gagner la première levée de son valet? Impossible de revenir à cette suite sans accorder une levée au roi. Le retour d'un pique permettrait au Mort la défausse d'un cœur pendant que le déclarant couperait de sa propre main. Par contre si le roi de cœur se trouve chez Est et qu'il se trouve en main, il doit forcément accorder à N-S coupe et défausse et le déclarant limite ses pertes à deux coups. Mais après avoir gagné le premier cœur de son as Ouest n'a plus qu'à en faire suivre la dame et le valet plaçant ainsi le déclarant à court d'une levée grâce à la coupe du crocodile!

VOTRE
horoscope...

Samedi, 12 février 1966.

21 mars au 19 avril (Le Bélier) La chance vous sourit dans une circonstance difficile. Un événement vous prend au dépourvu, mais vous trouvez l'attitude convenable. Attente prolongée.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) On tente de vous faire prendre des vessies pour des lanternes. Une personne joue un grand rôle dans le dénouement d'une affaire qui vous intéresse.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Aujourd'hui, il peut y avoir des complications dans le milieu familial. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son; ouvrez l'oreille.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Vous aurez probablement plusieurs petits ennuis au cours de la journée; les perspectives en amour sont meilleures. On vous manifeste de la reconnaissance.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Peu de changements en perspective, sauf dans votre travail, et qui vous déplaça au premier abord. La soirée est plus mouvementée.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Vous employez des procédés qui peuvent être interprétés de façon équivoque. Une réponse importante ne se fera pas trop attendre. Patientez un peu.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Efforcez-vous de mieux comprendre une personne de votre entourage avec laquelle vous différez d'opinion; évitez de faire connaître les vôtres, et ne discutez pas les siennes.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Un malentendu pénible peut vous mettre en froid avec l'être aimé. Aujourd'hui, votre esprit sera plus enclin à la rêverie qu'au travail.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Prenez garde à certains propos, surtout si vous les tenez en présence de personnes de l'autre sexe. Ils pourraient servir contre vous.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Les résultats espérés seront restreints si vous laissez passer une belle opportunité. Votre imagination fait défaut. Une apparence vous trompe.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Des forces extérieures vous apportent de l'aide sans que vous vous en doutiez. Observez davantage ce qui se passe autour de vous.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Vous avez des idées originales et facilement réalisables. Vos chances de succès sont bonnes, mais vous risquez de les compromettre par votre insouciance.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous serez entouré de considération et vous marcherez dans la voie du succès. Il se trouvera probablement des envieux qui tenteront de vous harceler la route. Vous devrez batailler ferme pour tout ce que vous obtiendrez, et la fortune ne vous viendra pas sans efforts. Vous n'aurez pas d'inquiétude de santé ni de famille, et votre vie sentimentale sera dans la bonne moyenne.

JEFF COBB



TIGER



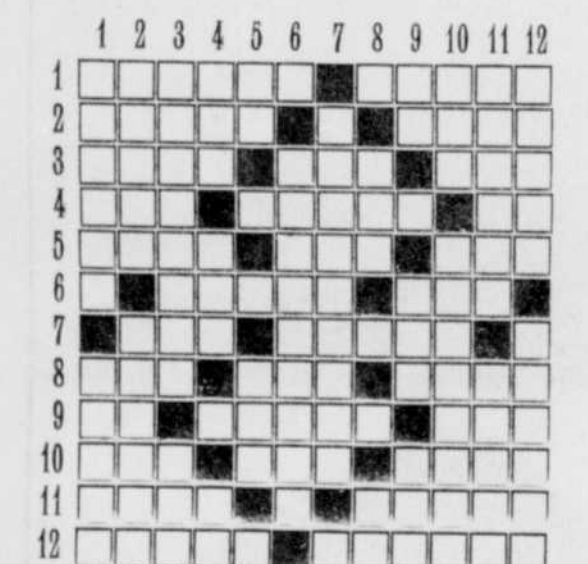
CAPITAINE BONVENT



Dr KILDARE



Croyez-le ou non!... Ripley

les M
CROISES
de... LA TRIBUNE

1-Branches de rotule employées pour faire des trébuchets légers — Bue-comber.
2-Ornement sautoirial — Gros cordage pour soutenir le mât d'un navire.
3-Aliment appâté servi au repas — Temps — V. d'Allemagne.
4-Conduite — Appareil en sautoir — Bue-comber.
5-Bouille — Possesseur — Terme de jeu.
6-Habitant de certaines îles britanniques — Triste.
7-Lettre grecque — Allusion.
8-Père de la charrue — Pron. pers. Aussel (pop.).
9-Membre d'origine chinoise — Mur qui empêche les terres d'une tranchée de s'effondrer — Affaiblir.
10-Disposition de chevaux en sautoir — Genre de succession — Cuit dans la friture.
11-Terme dialectal d'origine celtique signifiant coupe d'eau — Pât avec lequel on prend des serpents.
12-Débarcadere des corps étrangers qui se montrent à la surface en partant des dômes — L'entaille qu'on applique à un mur pour soutenir des rideaux.

1-Branches de rotule employées pour faire des trébuchets légers — Bue-comber.
2-Ornement sautoirial — Gros cordage pour soutenir le mât d'un navire.
3-Aliment appâté servi au repas — Temps — V. d'Allemagne.
4-Conduite — Appareil en sautoir — Bue-comber.
5-Bouille — Possesseur — Terme de jeu.
6-Habitant de certaines îles britanniques — Triste.
7-Lettre grecque — Allusion.
8-Père de la charrue — Pron. pers. Aussel (pop.).
9-Membre d'origine chinoise — Mur qui empêche les terres d'une tranchée de s'effondrer — Affaiblir.
10-Disposition de chevaux en sautoir — Genre de succession — Cuit dans la friture.
11-Terme dialectal d'origine celtique signifiant coupe d'eau — Pât avec lequel on prend des serpents.
12-Débarcadere des corps étrangers qui se montrent à la surface en partant des dômes — L'entaille qu'on applique à un mur pour soutenir des rideaux.

AUX FRONTIÈRES DE LA SCIENCE



GECKOS VS LA GRAVITE



grâce aux annonces classées



réalisation assurée tel. 569-9331

AUTOS A VENDRE

A-1 AUTOS USAGES A-1

- 1965 Buick Wild Cat, 4 portes, h.t., tout équipé.
1963 Ford "pick up", 1/2 tonne, 6 cylindres.
1963 Studebaker 4 portes, V-8.
1965 Pontiac 2 portes, V-8, autom., radio.
1963 Falcon 4 portes, 6 cylindres.
1964 Galaxie 500, 4 portes, V-8, autom., servo-freins, servo-direction, radio.
1963 Plymouth 4 portes, autom., radio.
1964 Chevy Van (camion), 6 cylindres.
1963 Ford 4 portes, 6 cylindres.
1964 Meteor décapotable, V-8, autom., servo-freins, servo-direction, radio.
1963 Corvair 4 portes, 6 cylindres, autom., radio.
1963 Ford Econoline Van, 6 cylindres.
1964 Meteor Station wagon, 9 passagers, V-8, autom., servo-direction, radio.
1964 Renault 4 portes, 4 cylindres, autom.
1964 Ford custom, 4 portes, V-8, autom., servo-freins, servo-direction, radio.
1964 Chevrolet Impala 4 portes, V-8, autom., servo-freins, servo-direction, radio.

ET UN CHOIX DE 50 AUTRES VOITURES

Voyez un de nos vendeurs :
Jean-Claude Bérubé, Adrien Proulx, Gérard Côté, Léon Tachereau, Raymond Marchand, Gérard Faucher, Gaston Cinq-Mars, "étant des ventes".

Votre dépositaire: FORD — FALCON — FAIRLANE — CAMIONS FORD — MUSTANG — T-BIRD

VAL ESTRIE AUTOMOBILES LTEE

2615, King Ouest — Sherbrooke — 569-9093

PONTIAC 1962, très propre, 4 portes, 8 cylindres, automatique, A. prix d'automne. S'adresser: 1111, St-André. 230-2

AUSTIN 1962, en parfait état. Informations: 562-454. 230-2

DODGE 1960: 4500 — Camion 1/2 tonne Studebaker: 5100. Signalez: 562-4187. 230-2

DODGE 1959, V-8, radio, peinture neuve. S'adresser: 2072, King Ouest, après 4 heures. 230-2

PONTIAC Parisienne 1963, 3 mois d'usage, vrai mileage: 2000 milles, 4 portes, 8 cylindres, automatique, servo-direction, servo-freins. Garantie originale, balance 21 milles. Inclut: pneus d'hiver premium, tapis en caoutchouc, réchauffeur-moteur, chauffage intérieur, 115 volts. Aubaine: \$3,000. (Prix de liste: \$4,300). Particulier. Finances acceptées. Tél. 562-6196. 230-2

VOLKSWAGEN de luxe, tout équipée, 1961, parfait état. Prix de sacrifice. S'adresser: 840-8086. 230-2

PARTICULIER vendrait Meteor 1958, couché. Bonnes conditions. 1366, Duval, nua, app. 3. 230-2

AUTOBUS d'école Chevrolet 1962, 42 passagers, mécanique très bon état, moteur neuf, 4000 milles, bons pneus. 4200 Galaxie 1963, 4 portes, 6 cylindres, bon état: \$1300. — Carrosserie complète de Volkswagen 1958, 120. — Signalez: 845-4311, après 6.30 heures en semaine, samedi après 1 heure. 230-2

OLDSMOBILE Super 88, hard-top, 2 portes, très propre, bas mileage. Tél. après 6 heures: 562-5363. 230-2

24 CAMIONS A VENDRE

1 "RAINE" Camion — tracteur Diesel "vee" G.M.C. 1961, très bon état, pneus interurbains Montréal 722-1112. 230-2

1961 CAMION International modèle B-184, V-8, 187 pouces d'emplacement, en parfait état. Signalez: 569-6341. 230-2

1962 CAMION International panel 4 portes, (6). Signalez: 569-6341. 230-2

1960 CAMION panel G.M.C. (6), en parfait état. Signalez: 569-6341. 230-2

31 MAISONS A VENDRE

QUARTIER NORD: 2350 — 2450 PORTLAND

deux bungalows neufs, briques, chauffage eau chaude, tapis mur à mur, près écoles. \$500 comptant. Visibles en tous temps sur les lieux. Pour informations:

SIGNALEZ 569-7754

QUARTIER NORD: 3 logements neufs, eau chaude, grand lot, près Centre d'Achats, revenu \$3,420. Comptant \$4,000.

QUARTIER OUEST: 2 logements, briques, plâtre, chauffage, solarium, près église et du centre. Prix \$15,500. Comptant: \$2,000.

QUARTIER EST: 2 logements 4 pièces, briques, près église, comptant, \$900.

QUARTIER NORD: magnifique bungalow neuf, 5 1/2 pièces, près centre d'achats, abri d'auto, foyer, tuile céramique, prêt 6 1/4%.

QUARTIER NORD: maison à revenu, construction récente. Rapport \$8,000. Coût \$54,000. Très bon placement.

QUARTIER EST: résidence 5 pièces, près église, abri d'auto, tapis mur à mur, faut vendre, cause: transfert. Prix \$12,000. Comptant \$1,400.

QUARTIER NORD: 2 cinq-pièces, chauffage, très central. Prix \$14,500.

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, très bien située, dans Sherbrooke. Prix \$9,000.

LOTS aux limites de Sherbrooke, près du futur Centre d'Achats. Services complets. Prêts S.C.H.L.

Aussi LOTS dans tous les quartiers de la ville.

DANIEL ROBERGE

courtier en immeubles

279, Morris — Tél: 569-3492

Paul Bricault, agent, tél: 562-8617

RUE BELVEDERE: bungalow 7 pièces, finition briques et pierres, sur une acre de terrain. L'hypermarché sur la propriété \$4,000. 5 1/2% d'intérêt. Prix \$12,000.

RUE WELLINGTON: magasin à rayons pour dames. Prix inférieur à l'inventaire. Chiffre d'affaires net en 9 mois d'exploitation \$9,528.42.

QUARTIER OUEST: Immeuble de 5 logements 5 pièces, finition moderne. Construction récente. Accepterait une première hypothèque comme partie du comptant. Revenu \$425. par mois.

RUE LAROCQUE: Immeuble de 4 logements 4 pièces, finition ultra moderne. Prix jamais encore vu \$28,000. Comptant \$2,000.

ACHETEUR sérieux disposerait de \$5,000. pour l'achat d'un immeuble de plus de 2 logements, à la condition qu'il ait un 5-pièces.

ACHETEUR sérieux d'un immeuble à plusieurs logements et disposerait de \$15,000. de comptant. L'immeuble doit être entre l'église Ste-Thérèse et l'église St-Boniface et Portland.

RUE SALABERRY: Immeuble 4 logements 4 pièces. Coût de la construction \$36,000. Prix spécial \$32,000. Considérerait échange.

MAISON 18 appartements, idéale pour école. Terrain 200 x 235. Prix très spécial.

ROSAIRE GAGNON

456 est, rue King — Sherbrooke — 562-0041

Clément Gagnon, agent — 567-8330

MAISONS A VENDRE

MAISON à revenu: Quartier Nord, 4 logements 5 pièces. Hypothèque à 6 1/4%, très bien située. Excellent état. Placement idéal.

SEMI-DÉTACHÉE: Quartier universitaire, qualité reconnue. Prix très avantageux.

HERCULE ou RONALD MARCOUX courtiers

569-5941 ou 562-3141

QUARTIER CENTRE — Propriété à revenus, 8 logements modernes, briques et plâtre, chauffage eau chaude. Accepterait échange, 1ère hypothèque. Peu de comptant.

SIGNEZ 569-7754

ROSAIRE FOURNIER

MAISON 5 pièces, possibilité de 7 pièces. \$500. de bon travail d'hiver. Construction sur demande, modèle à votre choix.

2219, Lozeau — 569-0858

Les Entreprises F. BOISSE INC.

1341, Chébourg. Tél: 567-4556

vous invitent à penser à vos projets de construction et rénovation, plans, estimés, financements.

QUARTIER OUEST

Près Université, plusieurs bungalows 5 pièces, situés rue Parent et Duplessis. S'adresser: 231-12

R. DESROSIERS

Tél: 567-8535

construction

RUE FARWELL, nord de Portland: bungalow 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, grande

salle de jeux au sous-sol, armoire en céder, grand compartiment froid légumes. Terrain 70 x 100. Hypothèque 6 1/4% pour encore 18 ans. Conditions faciles. — 567-5012

QUARTIER NORD: bungalow briques, 5 pièces, près école Montclair et église. Cause: transfert. Tél: 569-4807. 230-2

RUE BOUCHETTE, bungalow 4 pièces 3 chambres à coucher, salle à dîner et salon. Chauffage à l'huile, volets de corde pour véranda. Prix très modique. S'adresser: Rodrigue Desrosiers Immeubles, 567-8484. 230-2

QUARTIER OUEST: propriété trois logements, location briques, 2 pièces, 3 et 4 pièces, près Centre d'Achats Belvédère. Rapport \$85. par mois. Prix: \$7,000. Comptant: \$1,000. Balance hypothèque. — Donat Côté, courtier, 569-6893. 230-2

MAISON 2 1/2 pièces, chauffée, eau chaude. S'adresser: 498, Cartier, 562-2792. 230-2

RUE WILSON: bungalow 4 pièces, clapboard, garage, 200, chauffage eau chaude, terrain 100 x 260. Comptant: \$1,500. Balance facile. — Donat Côté, courtier, 569-6893. 230-2

CHEMIN GALT OUEST: bungalow 5 pièces, garage, chauffage automatique air forcé, belle plage. Terrain 65 x 260. Comptant: \$1,200. Balance: \$37,000 par mois. Cause: transfert. Faut vite offrir: Donat Côté, courtier, 569-6893. 230-2

QUARTIER OUEST: 4 logements 4 pièces, chauffés, briques et plâtre. Terrain 120 x 100. Rapport \$218. par mois. — Comptant: \$8,000. Balance hypothèque. Prix: \$32,000. Vende faire voir offre! Donat Côté, courtier, 569-6893. 230-2

BUNGALOW 3 pièces, décoré à neuf, avec 1/2 acre de terrain. Planchers tuiles, 220, chauffage automatique, 7 milles de Lennoxville, sur chemin Cowabable, 0,5 mille du village. Tél: 875-3591 ou 875-3453. 230-2

40 PRETS HYPOTHECAIRES

PRETS HYPOTHECAIRES DISPONIBLES

H. M. MORIN

courtier en immeubles — Permis no 9602

2727, King O. — 569-9998

154, Dunkin — 478-5373

45 DEMANDE A ACHETER

ACHETEUR DE BILLOTS

NONN sommes acheteurs de billets de bon motif, en grosse quantité, à de très bons prix. S'adresser: Scieries Coaticook Ltée, Coaticook Postale 845. Tél: 569-1111. 230-2

49 FEMMES DEMANDEES

COMMIS-DACTYLO bilingue pour succursale Sherbrooke Trust, Place Belvédère. S'adresser en personne à Bruce Allan, 75, rue Wellington, Sherbrooke. 230-2

DESIREZ-VOUS augmenter vos revenus à \$150. et plus par semaine. Conditions faciles. Devez posséder auto et aimer conduire. Pas de porte en porte. Ecrire: Boîte 45, La Tribune. 230-2

TRAVAIL temps partiel dans la vente. Bon revenu. Pas de porte en porte. Ecrire: Boîte 45, La Tribune. 230-2

JEUNE fille bilingue, avec expérience dans la vente au comptant, demandant pour travailler dans la pharmacie. S'adresser: Pharmacie Mailhot, 815, Belvédère Sud. 230-2

BONNE demandée pour maison privée à Montréal. Références exigées. Bon salaire. Se présenter en personne au magasin Lizette. 230-2

FEMME de chambre demandée à l'hôtel "Le Baron". Signalez: 567-3941. 230-2

JEUNE fille de bonne apparence, 19 à 25 ans, ayant expérience dans la vente pour travailler dans la photographie. Se présenter: Hôtel Union, entre 9 et midi, chambre 111. 230-2

BONNE d'âge moyen de préférence, pour travaux légers et soin des enfants. — 846-3465, Philippe Laroche. 230-2

AVON VOUS OFFRE LE SUCCES!

Travail agréable, excellentes profits. Territoire libre à Sherbrooke. S'adresser: Mme Leblond, Waterloo, Tél: 539-1040. 230-2

CUISINIERE "short-order" demandée. — Salaire selon expérience. S'adresser: 1 King Luncheonette, 2227, King Ouest. 230-2

COIFFEUSE demandée. Salaires selon compétence. S'adresser: Salon Pierre, 97, King Ouest, Sherbrooke. Tél: 562-240-6. 230-2

SERVEUSE demandée, avec expérience. S'adresser: Service National de Placement, 569-7421. 230-2

51 HOMMES DEMANDES

HOMME avec expérience sur ferme latière à St-Joseph, salaire, logement 3 pièces compris. Ecrire: R. Hebert, 6304, 14e Avenue, Roumoult, Montréal, Qc. Tél: 721-1875. 230-2

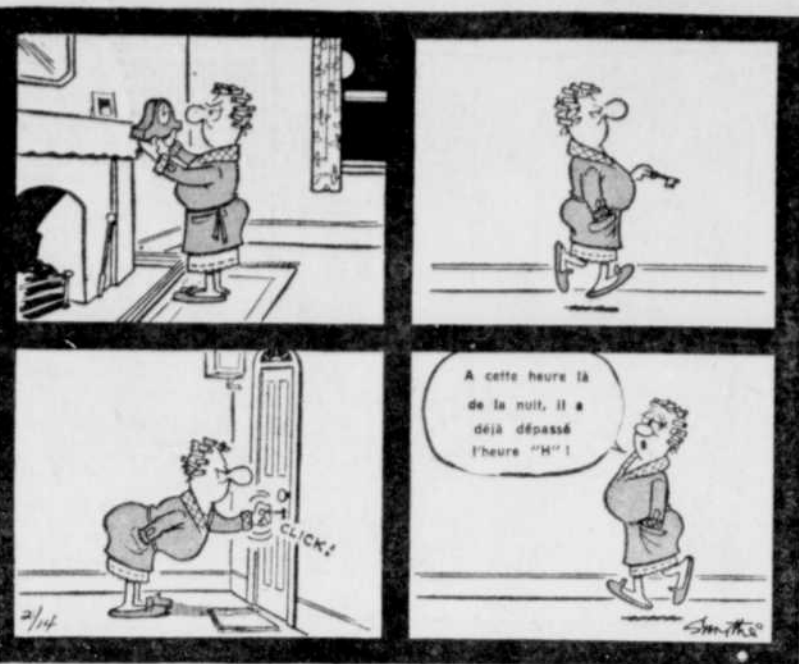
GUITARISTE-CHANTEUR demandé pour fins de semaines. Signalez: 567-7483. 230-2

PHOTOGRAPHIE demandée plein temps ou partiel. S'adresser: 16, Windy, 230-2

HOMMES dynamiques, enthousiastes, sûrs d'eux pour travail de représentation "WATKINS". Capital requis, \$50. — Coaticook. Tél: 569-5386. 230-2

ASBESTOS est disponible pour homme pouvant le gérer seul dans commerce "WATKINS". Capital requis, \$50. — Ecrire ou s'adresser: 320, Mans, Sherbrooke. 230-2

MILORD



STENO-DACTYLO

demandée, avec expérience. Célibataire ou mariée. Vitesse au dactylo, 60 mots à la minute, minimum. Salaire \$55. par semaine ou plus. Pour bureau légal, Couture, Savard, Pinard et Samson, notaires.

Tél: Jour 567-5228.

51 HOMMES DEMANDES

La Caisse Populaire St-Joseph de Sherbrooke demande un

CAISSIER-COMPTABLE

d'expérience, avec promotion d'assistant-gérant. Adressez l'application à: LA CAISSE POPULAIRE ST-JOSEPH DE SHERBROOKE

1270, Belvédère Sud — Sherbrooke

Att: M. Adrien Roy, président.

avant le 19 février 1966.

AGENT-VEUNDEUR

sur commandes répétées

Vous pouvez établir vous-même votre propre commerce ou 90% de vos revenus viendront des commandes répétées. Nous cherchons des hommes ayant initiative l'organisation, pour un poste d'agent de district, pour vendre aux Stations de Service, une ligne complète se rapportant à l'automobile. Il y a encore quelques bons districts de disponibles. Doivent avoir de bonnes références et automobile. — Pour en commerce à bas prix, veuillez écrire: Seel All Distributors Ltd., 3637, Blvd. Métropolitain, 230-2

61 COURS PRIVES

COURS DE PIANO

Enseignement des accords pour accompagner

Aussi Etude de théories Musique classique et populaire

Signalez 569-4984, Sherbrooke

235-24

66 TRAVAIL DEMANDE

FERRAIS travail de bureau, dactylo, comptabilité, à domicile, 4 ans d'expérience. Signalez: 567-8073. 230-2

COUTURIERE d'expérience ferait tous genres de couture, réparations générales. Informations: 567-6108. — 723, Rue deau. 230-2

FERRAIS repassage à la maison. Pour amples renseignements, signalez: 569-1009. 230-2

JEUNE HOMME demande travail à temps partiel pour fins de semaines. — Tél: 569-9742, entre 5 et 19 heures. 230-2

COMMIS de bar "mixer", possédant 10 ans d'expérience demande travail. Accepterait aussi gardien nuit dans édifice public. — 569-0139. 230-2

69 DIVERS

ENCANTEUR

hermé, bilingue.

Encans de tous genres.

ART, BENNETT

Tél: 889-2272 — Sawyerville

230-27

TAILLEURS

Pour dames et messieurs

Habits et costumes faits sur mesures Réparations générales

F. COLETTE

Tél: 562-4324 — Sherbrooke

84, King Ouest

231-24

ANNONCES COMMERCIALES

RESSORTS pour autos, camions, autobus et bédiers mécaniques. Entretien et balancement de roues de camions.

Soir: 569-3108

Garage: 562-4840

562-4833

CHARTIER AUTO SPRING

Une seule adresse: 180 ouest, rue Galt

231-24

ANNONCEZ vos articles neufs, usagés ou antiques dans le guide.

S. O. A.

Signalez 567-2277

Vous recevrez une brochure gratuitement.

835, King Est — Sherbrooke

236-24

ANNONCES COMMERCIALES

ANNONCES COMMERCIALES

LION PETROLES LION FUELS INC.

(Gérard et Paul Bourque)

Huile à fournaises et à poêles

BRULEURS A L'HUILE — VENTE ET SERVICE

Tél: 569-2563

Une compagnie locale indépendante

RESSORTS

"ISCO"

Si votre automobile a une mauvaise suspension, c'est le temps de faire vérifier vos ressorts d'automobile. Venez aujourd'hui pour une vérification complète de vos ressorts.

Service sur camions aussi.

DEZIEL AUTO SPRING

Votre vendeur autorisé de ressorts "ISCO"

50, Boul. St-François S. — 567-6677

221-27

ROULOTTES

CHAMPLAIN ET CORSAIR

Toutes les commodités d'une maison ont été incorporées dans ces modèles sans sacrifier d'espace, 14' à 60' long.

PEUT COUCHER 4, 6, 8 PERSONNES

De véritables petits châteaux sur roues, pour vos vacances, voyages de fin de semaine.

MARCEL KIROUAC, agent

219, Mont Plaisant, 567-5251

Sherbrooke.

230-27

SOUFFLEURS A NEIGE

Estimés fournis gratuitement, pour résidence et magasin, sur mesure.

Signalez 562-5454

E. T. TEND & AWING CO.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE SHERBROOKE



AVIS PUBLIC
REGLEMENT NO 1585

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 24 janvier 1966, le conseil municipal de la cité de Sherbrooke a adopté le règlement no 1585 des règlements municipaux de la cité de Sherbrooke, amendement au règlement no 1071, incluant dans une zone commerciale les lots no 1537-114, - 115, - 116 et 117 rue St-André entre les rues Galt et Rose.

Que l'original dudit règlement no 1585 est conservé à l'hôtel de ville, dans les archives municipales, ou tout le monde peut en prendre connaissance.

Le règlement no 1585 entrera en vigueur immédiatement.

Donné à Sherbrooke, ce 8e jour de février 1966.

H. P. Emond,
Greffier.

VENTE PAR ENCAN

chez Mme Julien Levesque,
27, 1ère Avenue,
angle Du Moulin, Windsor, Qué.
Samedi, le 12 février
dans la chaleur du magasin.

Plusieurs marchandises antiques incluses

Gerard Lafrance,
Danville, Qué.
Tél.: 529-2975
8-9-10-11 fév.

AVIS

Prenez avis qu'en date du 9 février 1966 jugement a été rendu sur requête portant no. 21.600 Cour Supérieure, district de St-François, afin de nomination d'un liquidateur à la société danoise, située à Magog, nommée sous la raison sociale Le Marina Lodge, par l'honorable juge Louis Philippe Cloutier, juge de la Cour Supérieure, district St-François, nommant Bouchard, Gerin, Lemieux & Cie, comptables agréés, liquidateurs à la société Le Marina Lodge ayant existé entre Paul Mercier et Raymond Fortier, tous deux de la cité de Magog, district de St-François.

Boisvert, Gerin, Lemieux & Cie
Liquidateurs,
11 fév.

Abonnez-vous à La Tribune

SOUSSIONS DEMANDEES

CANADA COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-FRANCOIS-BEDFORD
DIVISION NO: 4
NO: 3532

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PAQUETTE LUMBER INC., corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 114 rue Principale, Coaticook, Province de Québec, Canada.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un chèque visé de 10% de l'offre seront reçues au bureau du syndic jusqu'au 18 février 1966 à 3.00 P. M., pour l'achat en bloc ou séparément de:

LOT	EVALUATION
1—Bulldozer Case 800 - 1959 - 10 T Sujet à lien	\$ 7,000.00
2—Camion Diamond T - 10 T, 10 roues avec chargeur "Roto-Boom" John Deere avec moteur indépendant pour chargeur - Sujet à lien	6,000.00
3—Deux fardiers Fruehauf capacité 20 T Sujet à lien	4,000.00
4—Camion International 5 T - Modèle 190 - 1958 Sujet à lien	3,000.00
5—Tracteur Bombardier "Muskeg" avec remorque Sujet à lien	2,500.00
6—Tracteur Bombardier 15 avec remorque Sujet à lien	3,000.00

L'actif peut être examiné le 15 et 16 février 1966 de 10.00 A. M. à 5.00 P. M. au 120 rue Principale Est, Coaticook, P. Qué.

Pour toute autre information s'adresser au bureau du syndic.

Les ajustements pour surplus ou diminution seront calculés selon les prix fixés à l'inventaire.

Les inspecteurs et le syndic se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.

Les taxes et droits exigibles pour vente de l'actif, payables par l'acheteur.

Daté de Sherbrooke, ce 9 février 1966.

LIONEL JACQUES, C. A.
Syndic.

Bureau de:
Simoneau, Jacques, Charpentier & Cie, C. A.,
67, King Ouest, Sherbrooke, Qué. - Tél.: 562-1579.

SOUSSIONS DEMANDEES

CANADA COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-FRANCOIS-BEDFORD
DIVISION NO: 4
NO: 3531

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MAURICE O. PAQUETTE INC., corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 114 rue Principale, Coaticook, Province de Québec, Canada.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un chèque visé de 10% de l'offre seront reçues au bureau du syndic jusqu'au 18 février 1966 à 3.00 P. M. pour l'achat en bloc ou séparément de:

LOT	EVALUATION
1—Moissonneuse - batteuse "Case" Modèle 600 Sujet à lien	\$ 5,800.00
2—Crane (Little Giant) sur camion Diamond T 10 tonnes à 10 roues Sujet à lien	6,000.00
3—Back Hoe Loader "Case" Modèle 310 Sujet à lien	4,000.00
4—Compresseur 550 V "Ingersoll Rand" 3 C. V. Sujet à lien	500.00

L'actif peut être examiné le 15 et 16 février 1966 de 10.00 A. M. à 5.00 P. M. au 120 rue Principale Est, Coaticook, P. Qué.

Pour toute autre information s'adresser au bureau du syndic.

Les ajustements pour surplus ou diminution seront calculés selon les prix fixés à l'inventaire.

Les inspecteurs et le syndic se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.

Les taxes et droits exigibles pour vente de l'actif, payables par l'acheteur.

Daté de Sherbrooke, ce 9 février 1966.

LIONEL JACQUES, C. A.
Syndic.

BUREAU DE:
Simoneau, Jacques, Charpentier & Cie, C. A.,
67, King Ouest, Sherbrooke, Qué. - Tél.: 562-1579.

SOUSSIONS DEMANDEES

CANADA COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-FRANCOIS-BEDFORD
DIVISION DE FAILLITE NO: 4
NO: 3530

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Maurice O. Paquette, industriel, résident au 114 rue Principale, Coaticook, Province de Québec, Canada.

Des soumissions cachetées accompagnées d'un chèque visé de 10% de l'offre seront reçues au bureau du syndic jusqu'au 18 février 1966 à 3.00 P. M. pour l'achat en bloc ou séparément de:

LOT	EVALUATION
1—Camion Ford Pick up 1/2 T - 1961	\$ 800.00
2—Oldsmobile 1965 - 4 P. H. T. 1965 - Dynamic 88	3,000.00
3—Sous-station électrique à 3 transformateurs 550 V.	1,000.00
4—Machinerie à travailler le métal et le bois et outillage de réparation	9,200.00
5—Stock de fer, acier et bois	1,150.00
6—Équipement de bureau	1,500.00
7—Terrain et bâtisses comprenant maison à logements, boutique de réparation, bureaux, hangars, garages situés au 120 rue Principale Est, Coaticook, P. Qué.	30,000.00

L'actif peut être examiné le 15 et 16 février 1966 de 10.00 A. M. à 5.00 P. M. au 120 rue Principale Est, Coaticook, P. Qué.

Pour toute autre information s'adresser au bureau du syndic.

Les ajustements pour surplus ou diminution seront calculés selon les prix fixés à l'inventaire.

Les inspecteurs et le syndic se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.

Les taxes et droits exigibles pour vente de l'actif, payables par l'acheteur.

Daté de Sherbrooke, ce 9 février 1966.

LIONEL JACQUES, C. A.
Syndic.

BUREAU DE:
Simoneau, Jacques, Charpentier & Cie, C. A.,
67, King Ouest, Sherbrooke, Qué. - Tél.: 562-1579.



PARENTS EPOLORES. — Deux femmes (à droite) que l'on croit être des parents, quittent en pleurant, les lieux du sinistre qui a annihilé une famille de neuf personnes, hier, à Shediak Bridge, au Nouveau-Brunswick. M. et Mme Ronald Cormier, tous deux âgés de 34 ans et leur sept jeunes enfants, ont péri dans les flammes qui ont éclaté tôt en matinée.

Tous de la même famille

Neuf morts dans l'incendie d'une résidence au Nouveau-Brunswick

Des membres de la Gendarmerie royale et des chercheurs volontaires ont trouvé les cadavres des victimes près de la fournaise, dans le sous-sol de la maison rasée de fond en comble.

La première à s'apercevoir de l'incendie, vers 1 h. a.m., a été la mère de M. Cormier, Mme Richard Cormier, dont la demeure est à quelque 75 pieds de la maison détruite.

Elle a vu les flammes sortir de toutes les fenêtres des deux étages, a dit Mme Cormier. "Je me suis précipitée vers la maison et j'ai pu ouvrir la porte, mais les flammes enveloppaient déjà toute la cuisine. J'ai crié pour tenter, mais bien en vain, pour les réveiller. Il faisait tellement chaud près de la porte que j'ai dû m'éloigner. Je ne me souviens plus de ce qui s'est passé par la suite."

Meurtre d'un policier
Sentence la semaine prochaine

ROCK ISLAND (Spécial) — Le barbier E. Mettler, 72 ans, impliqué dans le meurtre du chef de police Alexander Fontecha, de Lyndonville, ne connaîtra sa sentence que la semaine prochaine.

Le juge Natl L. Divoll Jr. de la Cour Supérieure du comté de Washington, a préféré remettre son jugement à la semaine prochaine pour pouvoir compléter une enquête sur certaines questions données.

On se souvient que c'est le 9 juillet dernier que le chef Fontecha avait été tué. A la suite de cette affaire, Mettler avait été accusé de meurtre au second degré.

VENTE PAR ENCAN

Samedi, 12 février, à 9 h. a.m., à la résidence de Mme Julien Levesque, 27, 1ère Avenue, angle Rue Du Moulin, Windsor.

Toutes les marchandises dans le magasin du CENTRE D'AUBURN, comprenant: lingerie, chaussures, cuillères, peintures, fixateurs électriques, "Neon", étiquettes, tablettes, flots, chaînes ondulées, balances de comptoir, 1 pompe à gaz de marque "Rex", tuyaux "sur roues", mobilier de Chesterfield, TV 21", de marque "Victor", 2 pianos: automatique, 1 radio "Transistor", lot de miniro de différentes grandeurs, quelques milliers de paires de souliers de toutes pointures et de très bonne qualité (vous pouvez profiter de ces achats avant la vente).

TOUS LES SOULIERS POUR DAMES (Grand choix) \$3.00

SOULIERS POUR ENFANTS: \$1.00 à \$3.00

SOULIERS POUR HOMMES: \$5.00 à \$7.00

BOTTILLONS POUR DAMES (grande quantité) — Val. \$10 à \$25. SPEC. \$3.00

PANTALONS et JAMBIERS pour enfants (2-4 et 6 ans): 75c (pour \$2.00)

CHEMISES en laine — Bonne qualité \$2.00 (3 pour \$5.00).

Grande quantité de ROBES pour dames: \$1.00 à \$3.00.

Une grande quantité d'autres articles trop longue à énumérer. Avis spécial aux familles nombreuses de profiter de ces achats, et de la VENTE.

SAMEDI, 12 février

qui se poursuivra le soir, et à l'intérieur, dans la chaleur du magasin.

Gerard Lafrance,
Danville, Qué.
Tél.: 529-2975
29 janv. 25-30-31-11 fév.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
LA COMMISSION DES
ÉCOLES CATHOLIQUES
DE SHERBROOKE,
COMITÉ DE SHERBROOKE

Avis public est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds demeurant dans les territoires du Canton d'Ascot et de Ascot-Nord (faisant partie du territoire de la Commission des Écoles catholiques de Sherbrooke), que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'Ascot et de Ascot-Nord, sera examiné par les intéressés, pendant quatre jours, à compter de ce jour. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de la répartition des taxes, en considération et homologation, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui se tiendra le 8 mars 1966 au lieu ordinaire des séances, à 4.30 heures de l'après-midi. A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes, au bureau du secrétaire-trésorier de la Commission des Écoles catholiques de Sherbrooke, i.e. Monsieur Marcel-Loupel-Gendron pour Ascot-Nord et Monsieur R. S. Bouchard pour le Canton d'Ascot, sans avis ultérieur, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception. Au cas de paiement total dans les vingt jours de l'homologation du rôle de perception, un acompte de 75% sera accordé.

Donné à Sherbrooke, ce 10e jour de février 1966.

Vivon Landré,
secrétaire,
11 fév.

CITE DE SHERBROOKE
BUREAU DU GREFFIER



AVIS
REGLEMENT NO 1588

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des propriétaires de la zone B-55 pour l'approbation de l'amendement au règlement de zonage de la cité de Sherbrooke, aura lieu à l'hôtel de ville, lundi le 21 février 1966, de 7 heures à 8 heures p.m.

Le règlement no 1588 concernant la construction de maisons multi-familiales de trois (3) étages dans la zone B-55. La zone B-55 comprend les lots situés sur la rue Woodward et les lots situés du côté nord de la rue Deschallons entre la rue Lavigne et les limites de la Cité.

Les propriétaires des zones contiguës à la zone B-55 peuvent demander de participer à ladite consultation en faisant parvenir au soussigné, dans les cinq jours des présentes, une requête signée par au moins douze propriétaires de la zone contiguë concernée.

H. P. Emond,
Greffier,
11-12-14 fév.

Les Serres Janelle

Fleuriste — Boul. Bourque
C. P. 385 — Sherbrooke
Bur.: 864-4174 — 864-4373

GERARD MONFETTE INC.
44, rue Windsor — Tél.: 542-2249
Guy Monfette, gérant

BAILLARGUEN — Les funérailles de M. Gérard "Gerry" Baillarguen, époux de Cecile Puopert, propriétaire du Américain Spaghetti & Steak House Inc., 69, rue Alexandre, demeurant 3424, de Rouville, décédé subitement, à l'âge de 38 ans, auront lieu vendredi, le 12 février 1966, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Patrice, où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Succ. Magog — L. Ménard, gérant
297, King Ouest — Tél.: 549-9121
Robert et Marc Brian, prop.

GUICHARME — Les funérailles de M. William Guicharme, époux de Rose-Lida Ducharme, demeurant 164, rue Belvédère, décédé à l'âge de 67 ans, auront lieu samedi, le 12 février 1966, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Patrice, où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

LA CIE DES FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
Robert et Marc Brian prop.
297, King Ouest — Tél.: 549-9121

Les funérailles de Mme Vve Elzène Gies, née Marie-Louise Dubois, demeurant à Strathfield Centre, est décédée à l'âge de 97 ans, auront lieu samedi, le 12 février 1966, le convoi funéraire quittera les salons funéraires Brian, 162, Murray, à 10.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 10.30 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

JOHNSTON FUNERAL CHAPEL
336, rue Prospect — Sherbrooke
FRONT — Est décédé au Sherbrooke Hospital mercredi, le 9 février 1966, à l'âge de 71 ans, Charles Edward Front, époux de Flora MacTavish. La dépouille mortelle est exposée au salon Johnston, 336, rue Prospect. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 février 1966, à 9 heures, en l'église St-Patrice. Inhumation au cimetière de North Hatley.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
297, King Ouest — Tél.: 549-9121
Robert et Marc Brian, prop.

HAMEL — Les funérailles de Joseph Roch Hamel, époux de Marie Rivard, demeurant au 430, Cartier, décédé à l'âge de 60 ans, auront lieu samedi, le 12 février 1966. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Brian, 162, Murray, à 10.15 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 10.30 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST
297, King Ouest — Tél.: 549-9121
Robert et Marc Brian, prop.

LANGLOIS — Les funérailles de Roméo Langlois, époux de Liliane Lebel, demeurant au 386, King Ouest, décédé à l'âge de 62 ans, auront lieu samedi, le 12 février 1966. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Brian, 162, Murray, à 10.15 heures, pour se rendre à la Basilique St-Michel, où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

REAL DESROCHERS
279, Boul. St-Luc, Asbestos
Tél.: 879-2332

MAYETTE — Est décédé à l'âge de 49 ans et 10 mois, le 8 février, à Asbestos, M. Lucien Mayette, époux de Berthe Leroux. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 février 1966. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Real Desrochers, 225, Boul. St-Luc, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

Décès

ARTHUR BELISLE
507, rue Short — 542-8664
TRAHAN — Les funérailles de Dame Veuve Joseph Trahan, née Clara Poulin, (mère de Mme Berthe, employée de La Tribune), demeurant au 2, Bover Nord, décédée à l'âge de 88 ans, auront lieu samedi, le 12 février 1966. Le convoi funéraire quittera les salons funéraires Belisle, 225, Galt Ouest, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera chanté à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel. 1 à 5 heures, 7 à 10 heures.

M. J. R. Hamel

SHERBROOKE — Est décédé à l'âge de 60 ans M. Joseph Roch Hamel, à la suite d'une maladie du cœur.

M. Hamel était à l'emploi de

TRIBUNE à Magog. Il était entré au service du quotidien le 16 juillet 1956 et au cours des neuf années passées au service du journal LA TRIBUNE, M. Goyette a contribué grandement à faire connaître sa ville et à promouvoir à plusieurs occasions les nombreux attraits touristiques propres à cette cité.

M. Noél Goyette a toujours manifesté un vif intérêt pour tout ce qui touchait à l'activité humaine, contribuant de cette façon, à rapprocher sa ville des autres centres de la région des Cantons de l'Est.

Parents et amis sont priés de se rendre au service anniversaire sans autre invitation.

A l'âge de 88 ans

Décès de Mme Vve Joseph Trahan

SHERBROOKE — Est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Vve Joseph Trahan née Clara Poulin, de Sherbrooke, après une courte maladie.

Mme Trahan laisse dans le deuil, ses fils et bruns: M. et Mme Roméo Trahan, de Québec, M. et Mme Paul (Germain) Robitaille, de Montréal, M. et Mme Lucien Trahan, de Sherbrooke, M. et Mme P. A. (Aurore) Garipey, de Québec, M. et Mme Roland Trahan, de Montréal, M. et Mme Georges (Jeanne d'Arc) Maranda, de Québec, M. et Mme Maurice Trahan, de Windsor, et sa fille, Mme (Pauline) "Paulo" Roberge, de Sherbrooke.

Elle laisse également un frère

Joseph-Roch Hamel

La Canadian Ingersoll Rand depuis 25 ans.

Outre son épouse, née Marie Rivard, M. Hamel laisse dans le deuil M. André Hamel, gérant général de "Les épiciers coopératifs Ltee", et président de la garde paroissiale St-Jean-Baptiste, et M. Gilles Hamel.

Lui survivent également, deux frères et deux sœurs, Mme David (Marie) Bergeron, de la Colombie canadienne, Mme Mathias (Hélène) Proulx, de Sherbrooke, M. Wilfrid Hamel et M. Georges Hamel, de Sherbrooke.

Demain

Service anniversaire pour M. Noél Goyette

MAGOG (J.P.L.) — Demain après-midi à 14.30 aura lieu le service anniversaire de M. Noél Goyette, à l'église St-Patrice de Magog. M. Goyette est décédé subitement à sa demeure le 11 février 1965 à l'âge de 46 ans. Il était le représentant de LA

re et deux sœurs, M. Joseph Poulin, et son épouse, et Mme Vve Edgar Marceau, de Québec et Mme Clémence Hutchison, de Montréal.

Lui survivent également, plusieurs petits-enfants.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES
ET OFFRES D'EMPLOIS

Cheque jour, votre quotidien La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emploi concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9331

RECHERCHÉ

PLUS VIF QUE MORT:

JEUNE HOMME dynamique, moderne, sûr de lui, de belle apparence, pour un travail à plein temps ou à temps partiel au Salon de Chaussures le BOTTIER, sa compétence sera à la base de son avancement.

RECOMPENSE: BON SALAIRE

Pour rendez-vous, signalez: 562-6600, demandez Pierre

GÉRANT DE PRODUCTION

jusqu'à \$10.000

Notre client est une organisation progressive qui possède plusieurs usines qui produisent des matériaux d'isolation. Ce client recherche un gérant pour une usine située en opération dans la région de Montréal. Le candidat choisi aura sous sa direction un personnel de production d'environ 100 personnes et sera secondé par plusieurs superviseurs. Les candidats devront être bilingues et posséder un diplôme en génie ou une instruction équivalente, familiers avec le génie industriel, avec les relations industrielles, avec le génie d'usine, avec le contrôle de production et d'achats.

Les frais de déplacement seront payés. On répondra à votre demande et le tout sera confidentiel. Référez-vous à la filière TR 394.

Discretion et réponse assurées.
LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

JEUNE HOMME DEMANDE

(Il devra demeurer à Magog, Qué.)

Nous sommes à la recherche d'un jeune homme pour notre fabrique de Magog. Nous y confectionnons des pantalons pour hommes et garçons.

Le travail offert consiste en l'étude du temps, les taux pour le travail à la pièce, le contrôle de la qualité et la surveillance générale de la machinerie. Le candidat doit être bilingue.

Les applications doivent nous parvenir par écrit et fournir tous les renseignements nécessaires. Elles seront traitées confidentiellement.

BARMISH BROTHERS INC.

4800, Hickmore, Montréal (9), Qué.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Régionale St-François requiert les services d'un jeune homme, de préférence entre 25 et 30 ans, pour agir comme comptable et éventuellement comme assistant secrétaire-trésorier.

Le candidat devra soumettre sa demande de travail et son curriculum vitae, avec références, titres et état de service, ainsi que le salaire désiré.

Le traitement, les bénéfices et conditions de travail sont très avantageux.

Améliorations sur les automobiles

Graffley est heureux, mais pas satisfait...

OTTAWA, (PC). — Le député conservateur de Brome-Missisquoi, M. Howard Graffley, qui a entrepris une campagne afin d'améliorer les dispositifs de sécurité des automobiles, a accueilli favorablement hier la nouvelle que l'industrie canadienne de l'auto adoptait le volant télescopique et le frein double, mais il a ajouté que ces additions ne signifiaient quelque chose que le jour où on pourra les comparer à un code de sécurité adopté par le gouvernement fédéral.

Aux Communes, M. Graffley a demandé au ministre de l'Industrie, M. Charles M. Drury, si le gouvernement avait l'intention d'adopter un tel code de sécurité routière. Le ministre a répondu que son ministère insistait dans toute la mesure du possible pour que ce code soit adopté et accepté par l'industrie.

Ottawa en bref

Hausse du nombre de chômeurs normale

OTTAWA (PC). — De la mi-décembre à la mi-janvier, le nombre de chômeurs au Canada est passé de 252,000 à 259,000; mais ce dernier chiffre était en core de 48,000 inférieur à la période correspondante l'an passé. L'augmentation est considérée comme normale pour cette période de l'année. Ainsi à la mi-janvier, le nombre des chômeurs représentait 5.1 pour cent de la population active, mais en tenant compte des facteurs saisonniers, on peut rajuster le taux du chômage à 3.5 pour cent.

L'uranium: pour des fins pacifiques

OTTAWA (PC). — Le premier ministre a répété aux Communes hier que son gouvernement n'avait pas l'intention de modifier sa position sur la vente d'uranium canadien aux autres pays.

M. Pearson a indiqué que le Canada veillera à ce que tout uranium qu'il pourrait vendre aux autres pays ne serve qu'à des fins pacifiques.

Revision de la loi sur les faillites

OTTAWA (PC). — Le ministre de la Justice, M. Lucien Carlin, a annoncé hier la formation d'un comité pour aider à la revision de la loi sur la faillite. Ce comité se compose de MM. John Honsberger, de Toronto, Pierre Carignan, de Montréal et Robert Tassé, surintendant des faillites au ministère de la Justice.

En annonçant la nouvelle, le ministre a déclaré que le comité avait reçu mission de parachever la revision de la loi sur la faillite déjà entreprise au ministère.

Pas d'effets nocifs pour le Canada

OTTAWA (PC). — Le ministre des Finances a déclaré hier aux Communes que les directives américaines n'avaient pas jusqu'à présent, eu d'effets nocifs pour le Canada.

Ces directives s'appliquent surtout aux opérations des filiales canadiennes des grandes entreprises américaines.

M. Sharp répondait à une question de M. Reid Scott (NPD - Toronto-Danforth) qui avait demandé au ministre ce qu'il pensait d'une déclaration voulant qu'un document ait été préparé à l'intention du gouvernement de l'Ontario, démontrant que ces directives, demandant de réduire les investissements au Canada, nuisaient au développement industriel en Ontario.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, en réponse à une question de M. T. C. Douglas, chef néo-démocrate, a dit qu'il avait fait de fortes représentations auprès du Washington au sujet de ces directives.

M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe) a enfin demandé à M. Sharp si les compagnies américaines d'assurance avaient reçu les mêmes directives de restreindre leurs investissements au Canada.

Le ministre a demandé qu'on inscrive la question au feuilleton afin de lui permettre de faire les recherches qui s'imposent.

— ANNONCE —

Aidez vos reins à éliminer 3 lb de liquide par jour

En général, nous éliminons environ trois chopines de liquide par jour, soit environ trois litres. Mais si les reins deviennent poreux, il peut s'ensuivre une irritation des voies urinaires et des troubles de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's atténuent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveaux gros format économique.

LA POLITIQUE FÉDÉRALE

Allard réclamera aujourd'hui l'agrandissement de l'aéroport de Sherbrooke pour l'Expo '67

SHERBROOKE. — Le député indépendant Maurice Allard doit demander aujourd'hui au gouvernement fédéral d'accorder une plus grande importance à l'aéroport de Sherbrooke. Il doit demander au ministre des Transports de :

● adjoindre l'aéroport de Sherbrooke à celui de Dorval en prévision de l'accroissement du trafic aérien lors de l'Exposition universelle.

● à la plus proche convenance, consentir des crédits pour allonger à 7,000 pieds la piste d'envol existante, afin que les DC-8 et les Boeing 707 puissent facilement atterrir.

● étudier la nécessité de construire une deuxième piste de 7,000 pieds.

● payer à la Cité de Sherbrooke 50% du coût de l'aérogare, en élevant la subvention de \$26,709.00 à \$37,500.00.

Voici maintenant un résumé des discours que M. Allard doit prononcer aux Communes.

● "L'aéroport de Dorval ne suffira pas aux besoins de l'Expo. En 1967, on prévoit que le nombre de vols en provenance des États-Unis va tripler quotidiennement.

Dorval se limiterait à ne recevoir que les gros avions à réaction et se servirait de St-Hubert pour lui aider.

Il faut donc organiser les moyens de Transport et les facilités de Transport dans une zone propice à l'Expo.

Les problèmes qui surgiront ne se limitent pas uniquement aux seuls atterrissages d'avions. Il faudra décongestionner l'aéroport Dorval des touristes et de leurs bagages.

● C'est pourquoi, le ministre doit songer à améliorer immédiatement le rythme et les conditions du trafic aérien, en vue de l'événement prochain de l'Expo.

Sherbrooke

● L'aéroport de Sherbrooke est la réponse aux difficultés qui surgiront.

Il est situé sur route carrossable à 1h 30 du terrain de l'Expo, maintenant qu'une autoroute relie Sherbrooke à Montréal.

L'aéroport est situé à proximité des frontières américaines.

Entente

canado-américaine

Réponse à une question du député Maurice Allard

OTTAWA, (PC). — Le ministre de l'Industrie a fait savoir hier aux Communes qu'il espérait que la Chambre ait bientôt l'occasion d'étudier en détail l'entente canado-américaine sur l'industrie automobile.

M. Charles-M. Drury répondait à une question de M. Maurice Allard (ind.-cons. - Sherbrooke).

● caines et le tourisme américain pourra pour faciliter d'une liaison entre Sherbrooke et l'Expo par hélicoptère et par avions.

Montréal manquera de services d'hôtellerie et de restaurants. Sherbrooke et la région offrent des commodités enviables et pourra suppléer.

Beaucoup d'autres motifs

moment une piste d'envol longue de 6,000 pieds. Il possède un radiophare non directionnel et il jouit d'une station aéronautique. Ces travaux ont coûté au gouvernement fédéral la somme de \$1,221,564.00. Une aérogare vient d'être terminée au coût additionnel de \$115,000.00.

En outre, le terrain est tout disposé à bénéficier de la construction d'une seconde piste d'envol.

D'après les renseignements révélés en cette Chambre le 28 juin 1965, (rapportés au Hansard, version française, page 2920), l'aéroport de Sherbrooke peut recevoir les DC-9 maintenant et pourrait accueillir les DC-8 et les Boeing 707, si sa piste était allongée de 1,000 pieds.

Le ministre de la subvention au sujet de l'aérogare, car, selon une déclaration du maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, en date du 21 décembre 1965, il y a eu des erreurs dans le calcul du cubage pour fins de subvention.

En outre, le maire de Sherbrooke, en la même circonstance, a rappelé que l'hon. Ministre avait promis, lors de son dernier passage à l'hôtel de ville de Sherbrooke, que le gouvernement fédéral paierait la moitié du coût de construction de l'aérogare.

● L'aéroport de Sherbrooke est situé sur les hauteurs et il s'étend sur un plateau des plus favorables à la navigation aérienne.

Il a été construit de 1959 à 1961 et il comprend pour le

pourraient être invoqués pour justifier le parachèvement et l'importance à donner à l'aéroport de Sherbrooke.

● L'aéroport de Sherbrooke est situé sur les hauteurs et il s'étend sur un plateau des plus favorables à la navigation aérienne.

Il a été construit de 1959 à 1961 et il comprend pour le

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
LIVRES de COMPTABILITÉ
MATÉRIEL à DESSIN
PAPETERIE PIGEON LTEE
Magasin d'articles de bureau
444, King St. (coin Bellevue)
Sherbrooke — 562-8210

RAMBLER
1966
1966
EASTERN MOTORS LTD
2222, RUE KING OUEST, SHERBROOKE — TEL.: 569-3604

HATEZ-VOUS MM. LES CULTIVATEURS: LA SAISON DES SUCRES APPROCHE

Il est temps de songer à l'achat de votre nouvel

ÉVAPORATEUR!

RESERVOIRS A EAU D'ERABLE • RESERVOIRS A RAMASSER • CHALUMEAUX • COUVERCLES ET POELES A FINIR • CHAUDIERES A SEVE.

Agents DEMANDES

Nous sommes à la recherche d'agents pour nous représenter dans la vente d'évaporateurs pour les comtés suivants: Wolfe, Stanstead, Compton, Arthabaska, Richmond, Drummond, Lotbinière, Shefford.

SOCIÉTÉ ARES LTEE

AUTREFOIS LUSSIER & FILS INC.
862, rue Principale — Waterloo
Tel.: 539-2660

AUBAINES DANS LES AGRES DE SUCRERIES USAGES

Dimensions:

Dominion 2 x 8
Small Bros. 2 1/2 x 10
Jutras 3 x 10
Small Bros. 3 x 12
Soc. Arès 3 x 12
Dominion 3 x 12
Dominion 3 1/2 x 12
Soc. Arès 5 x 12
Soc. Arès 5 x 16

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Nous en avons d'excellents en parfait état, tous reconditionnés.

Deuxième journée de débat sur le sujet aux Communes

Dief s'attaque à une tentative de transaction qui, selon lui, ressemble à une machination importante

Par MARCEL PEPIN

OTTAWA, (PC). — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré aux Communes que la tentative de transférer à Toronto un permis de télévision émis à Barrie, Ontario, revêtait toutes les apparences d'une machination pour permettre aux promoteurs du projet de réaliser des millions sous le couvert du secret et du subterfuge.

Les Communes ont consacré une deuxième journée de débat sur les qualités techniques du projet. "Si les promoteurs Ralph Shelgrove, Geoff Stirling ne satisfont pas aux exigences techniques, ils ont au moins les qualités politiques", a repris M. Diefenbaker.

Le débat fut originalement soulevé par le député néo-démocrate de Danforth, M. Reid Scott, qui a prétendu hier que si le gouvernement autorisait un tel transfert, il permettrait aux propriétaires de tripler leurs investissements, puisque d'un permis ordinaire, ils feront un permis lucratif.

M. Diefenbaker a repris cet argument, ajoutant que le permis vaut présentement environ 2 millions et demi, et qu'il atteindra facilement six ou sept millions, si la requête est agréée. "Cette chambre ne permettra pas qu'on puisse ainsi réaliser des fortunes à cause d'ententes sous la table grâce à des affiliations politiques".

Le chef conservateur a aussi affirmé que la radio-télévision canadienne était de plus en plus contrôlée par des intérêts politiques libéraux.

Pretenant part à la discussion, M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a fait remarquer au ministre que le canal 3, dans la région de Dorval, était le seul qui pouvait éventuellement servir à une station de télévision française dans la ville reine. Il a ajouté que les anglo-canadiens de Montréal possèdent déjà une station de télévision de langue anglaise.

Le sous-ministre, Roger LaBrèque, Office des Autoroutes du Québec

Projet: A-63-10-R-V-7 (section Omerville Rock Island) Structure au-dessus du chemin Boynton, de la rivière Tomifobia et du chemin de fer Québec Central

Les entrepreneurs voudront bien prendre note que le projet ci-haut mentionné est retardé indéfiniment et que l'ouverture des soumissions qui devait avoir lieu le 9 février est annulée.

Le secrétaire, Claude Marcotte.

PROBLÈMES DU RENDEMENT SCOLAIRE

Entraînement Visuo-Moteur
DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste - Visionniste
Pour rendez-vous Tel. 569-1886
92 nord, rue Wellington,
Sherbrooke



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Projet QD-26

Terrassement, gravelage et construction de quatre viaducs en béton armé sur la route Transcanadienne, dans les municipalités de Saint-Romuald, Charny et Saint-Jean Chrysostôme, comté de Lévis, Longueur de 3.75 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de \$200.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement des soumissions exigé: \$500,000.00

Closure des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 23 mars 1966.

Pour ce projet les documents

Laurentide accorde des taux encore plus avantageux pour les prêts personnels d'importance!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE:	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
\$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
\$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
\$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
\$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
\$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Voyez le gérant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui même.

LAURENTIDE



On sait s'amuser au Québec

Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!